

LE MONDE. diplomatique

Mensuel - 28 pages

VOYAGE AU PAYS
DU BONHEUR
PAR HÉLÈNE FERRARINI
Pages 14 et 15.

N° 861 - 72^e année. Décembre 2025

SOUTIEN INCONDITIONNEL, JUSQU'À QUAND ?

Même les Américains se lassent d'Israël

L'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 17 novembre dernier, d'un plan américain pour Gaza très favorable à Israël représente un succès diplomatique pour ce pays. Mais, simultanément, la cause israélienne devient de plus en plus impopulaire aux États-Unis, malgré la puissance de son lobby.

PAR SERGE HALIMI

La question d'Israël percutte la politique américaine. Elle crée dans les deux grands partis une ligne de fracture à la fois médiatique et générationnelle. Les voix les plus hostiles au gouvernement israélien sont souvent jeunes et s'informent sur les réseaux sociaux et les chaînes YouTube. Les partisans d'Israël, plus âgés, sont pétris par une propagande plus traditionnelle, de Fox News au *New York Times*, que relaient depuis des décennies les dirigeants démocrates comme républicains.

Le Congrès américain illustre jusqu'à la caricature cette communion. Exemple, le 2 février 2021. Ce jour-là le Sénat acte, par une majorité de 97 voix contre 3, le maintien de l'ambassade des États-Unis en Israël à Jérusalem. La décision



de la dépla-
cer – elle
était préce-
demment loca-
lisée à Tel-Aviv
comme presque toutes
les autres ambassades –
avait été prise quatre ans
plus tôt par le président Donald
Trump. Il avait alors rompu avec
le droit international et avec le choix de
tous ses prédécesseurs depuis près de
soixante-dix ans.

La continuité l'a en revanche emporté en février 2021. Conformément aux préférences du gouvernement israélien, les démocrates revenus au pouvoir n'ont pas relocalisé l'ambassade. Sur ce

MIKEY MOSHER. – « Recalibration », 2025

point au moins, le président démocrate Joseph Biden a prolongé la politique de son prédécesseur. Quelques années plus tôt, honorant à Washington la fête nationale israélienne, il avait commencé son discours en ces termes : « Je suis Joe Biden, et tout le monde sait que j'adore Israël. »

(Lire la suite pages 10 et 11.)

Le huitième front

PAR BENOÎT BRÉVILLE

ISRAËL a perdu les faveurs de l'opinion publique américaine (*lire l'article ci-dessus*). Conscient du péril, le premier ministre Benjamin Netanyahu a annoncé l'ouverture d'un « huitième front », la « bataille pour la vérité », afin de reconquérir les coeurs et les esprits(1). Tel-Aviv n'avait jamais négligé ce terrain, mais ses efforts s'étaient surtout concentrés sur les médias traditionnels. Or, comme l'a expliqué M. Netanyahu lors d'une rencontre avec des influenceurs américains à New York le 26 septembre, « les armes changent avec le temps. (...) Le plus important aujourd'hui, ce sont les réseaux sociaux ».

Loin d'être épargnées par la censure, les plates-formes Instagram, TikTok, X, Facebook ou YouTube ont néanmoins vu circuler des milliers de messages et de vidéos contournant le discours officiel. Journalistes indépendants, témoignages de Palestiniens, images de corps mutilés : quand ils s'informent autrement, les citoyens avaient plus difficilement que tout est permis au nom du « droit d'Israël à se défendre ».

Tel-Aviv a décidé de reprendre la main. Il a chargé la société Clock Tower X d'inonder les réseaux sociaux américains de contenus « calibrés pour la génération Z ». Cette agence doit également créer une myriade de pages Internet destinées à orienter les réponses de ChatGPT ou Grok. Des influenceurs, rémunérés jusqu'à 7 000 dollars par publication, complètent l'opération.

Mais il faut aussi faire disparaître ce que les gens ne doivent plus voir. Tout est alors affaire d'algorithme. Concernant X, M. Netanyahu ne s'inquiète pas (« Elon [Musk] est un ami, nous allons lui parler »). Le problème viendrait surtout de TikTok. Possédée par une entreprise chinoise mais utilisée comme source d'information par quatre jeunes Américains sur dix, la plate-forme est accusée de favoriser les contenus pro-palestiniens. En fait, comme l'a montré une enquête du *Washington Post*(2), si ces contenus sont plus visibles que les publications pro-israéliennes sur TikTok, c'est simplement parce que les utilisateurs en produisent dix-sept fois plus. Peu importe :

les défenseurs d'Israël y voient une « Al-Jazira sous stéroïde », un « fentanyl numérique fabriqué par la Chine », une machine à « laver le cerveau des jeunes Américains en leur montrant des vidéos de carnage à Gaza ». Un statisticien zélé a même calculé que passer trente minutes par jour sur le réseau augmentait de 17 % les chances d'être antisémite.

Heureusement, M. Netanyahu peut compter sur son ami Donald Trump. Le président américain vient de valider la possible prise de contrôle de 80 % de TikTok USA par un consortium emmené par M. Larry Ellison, deuxième fortune mondiale et premier mécène privé de l'armée israélienne. Chez Oracle, son entreprise, qui fournit notamment les centres de données et les infrastructures de surveillance utilisées par les autorités israéliennes, la philosophie est claire : « Si des employés ne sont pas d'accord avec notre mission de soutenir l'État d'Israël, peut-être que ce n'est pas la bonne entreprise pour eux » (dixit l'ancienne directrice générale Safra Catz). M. Ellison rêve de couvrir l'espace public de caméras dont les flux seraient analysés en temps réel par une intelligence artificielle. Ainsi, explique-t-il, « les citoyens adopteront leur meilleur comportement parce que tout sera enregistré et analysé ».

En s'emparant de TikTok, M. Ellison mettrait la main sur une mine colossale de données personnelles, sociales, culturelles, politiques. De quoi permettre un verrouillage plus efficace du débat public américain. Sauf si la génération qui avait entrebâillé la fenêtre de l'information refuse qu'on en referme les volets. Et va voir ailleurs.

(1) Après Gaza, la Cisjordanie, le Liban, l'Iran, le Yémen, la Syrie et l'Irak. Cf. son discours à l'hôtel Waldorf Astoria de Jérusalem, 13 août 2025.

(2) Naomi Nix, « TikTok posts on Israel-Gaza war are overwhelmingly pro-Palestinian », *The Washington Post*, 7 octobre 2025.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

TAXE ZUCMAN, RETRAITES...

Les patrons piquent une crise

Le « patron des patrons » Patrick Martin s'inquiète d'un budget « suicidaire » ; l'élite économique fait de la surenchère. Mais les organisations patronales ont-elles jamais donné dans la nuance ? Elles s'y montrent à coup sûr moins enclines quand le capitalisme français se fissure, rattrapé par ses divergences, en particulier sur le rôle de l'État.

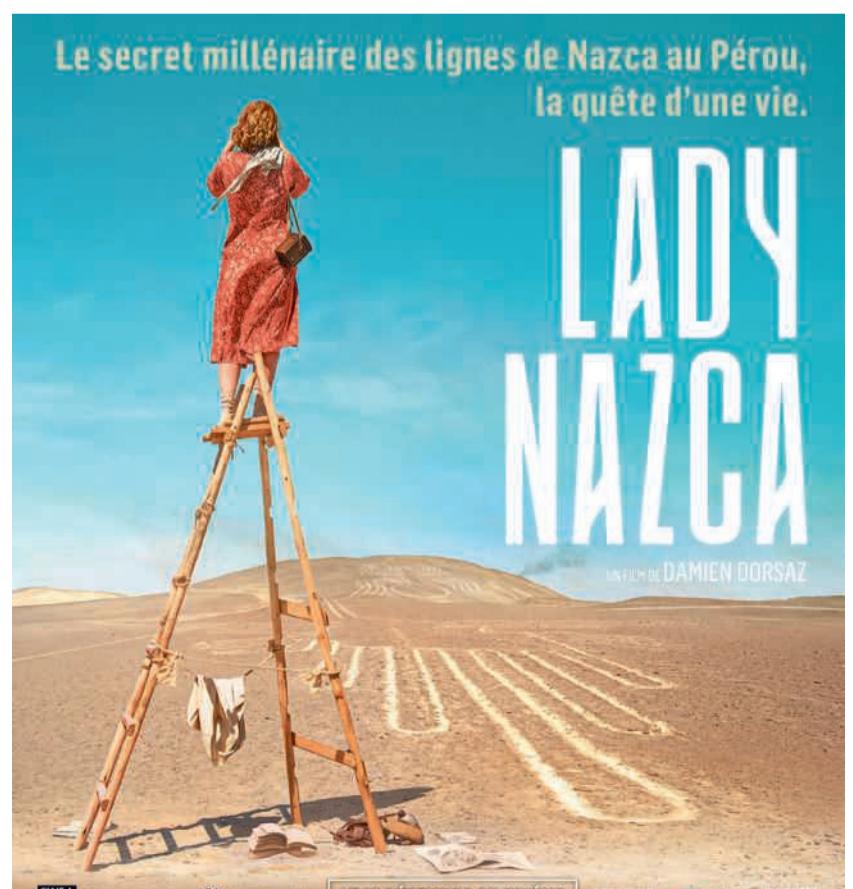
PAR GRÉGORY RZEPSKI

LE 11 octobre dernier, *Le Figaro*, propriété de M. Laurent Dassault, huitième fortune française, brossait le tableau de « grands patrons catastrophés par le chaos politique ». Quelques jours plus tard, une note de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) semble corroborer cette vision : « La hausse de l'incertitude liée à la politique nationale amputerait le PIB [produit intérieur brut] de 0,8 point sur la période 2024-2026(1). » Et, quand l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) annonce un rebond de l'activité au troisième trimestre, *Les Échos*, propriété de M. Bernard Arnault, première fortune nationale, mettent néanmoins en garde : « Une énième crise politique casserait la dynamique d'un pays qui reste en faible croissance » (31 octobre - 1^{er} novembre).

Décisions erratiques du président de la République Emmanuel Macron, chahut parlementaire, pression fiscale, décalage de la réforme des retraites : à en croire experts et éditorialistes, les investisseurs seraient prêts à détalier, et le Mouvement des entreprises de France (Medef) n'aurait d'autre choix que de hausser le ton. En juin dernier, il torpille le conclave sur les pensions. La Confédération française démocratique du travail (CFDT) s'était alors résignée à fixer la fin de carrière à 64 ans, si les employeurs consentaient à mieux prendre en compte la pénibilité. Non seulement le patronat rejette cette concession minuscule, mais il

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Clémence Briodeau (sous la dir. de), « Déficit de confiance. Perspectives 2025-2026 pour l'économie française », OFCE Policy Brief, n° 149, Paris, 15 octobre 2025.



NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Le destin singulier de l'Espagne

C'est en France que l'ancien roi d'Espagne Juan Carlos, cerné par les scandales, a choisi de publier ses Mémoires en exclusivité mondiale. Le souverain déchu, qui s'est exilé aux Émirats arabes unis en 2020, y livre sa « vérité » sur son pays et sur son règne (1975-2014). Empreint d'égotisme, le résultat vise à magnifier les actions et faire oublier les frasques de celui qui se targue, au sujet du dictateur Francisco Franco, de n'avoir « jamais laissé quiconque le critiquer devant [lui] ». Grâce à la nouvelle livraison de *Manière de voir* (1), le public français dispose d'un tout autre outil pour découvrir et comprendre l'histoire, les mutations et l'actualité de la société espagnole.

Cinquante ans après la mort du Caudillo, ce numéro explore les multiples facettes de la nation méditerranéenne et fait une place de choix au renouveau des luttes sociales et démocratiques qui s'y déroulent.

Le premier chapitre revient sur les enjeux, les espoirs et les désillusions de la transition démocratique. Elle conduisit à douze ans de gouvernement socialiste (1982-1994), durant lesquels l'Espagne rejoignit l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et intégra l'Europe, dont elle épousa avec entrain les orientations libérales.

Sur fond d'affaires de corruption et de discrédit de la classe politique, le pays a ensuite connu un cycle d'alternances entre forces conservatrices et sociales-démocrates durant les années 1990 et 2000, jusqu'à



ce que ce bipartisme se fissure. Cette évolution et ses conséquences sont analysées dans le deuxième chapitre.

Enfin, la troisième partie s'intéresse à la montée en puissance des mouvements revendicatifs, en particulier féministes, qui placent l'Espagne à la pointe des luttes progressistes en Europe. Elle éclaire également la question indépendantiste dans le pays et les prises de position volontaristes du gouvernement de M. Pedro Sánchez en matière de politique internationale, notamment au sujet de Gaza.

(1) *Manière de voir*, n° 204, « Les paradoxes de l'Espagne. Du franquisme à la révolution féministe », décembre 2025 - janvier 2026, 8,50 euros, 98 pages, en kiosques, en librairies et sur la boutique en ligne.

Bolivie

Évoquant l'article « Pourquoi la droite revient en Bolivie » (novembre), M. Yannick Mercier rappelle que les divisions au sein de la gauche bolivienne ont favorisé la victoire du sénateur de centre droit Rodrigo Paz à l'élection présidentielle :

Au-delà de la mutation sociologique et culturelle qui a profité aux représentants du libéralisme, n'est-ce pas surtout la guerre fratricide entre deux camps du Mouvement vers le socialisme (MAS) qui a permis à la droite de revenir au pouvoir en Bolivie ? Lors des deux premières années de la présidence de M. Luis Arce (2021 et 2022), lorsque le MAS était encore un parti soudé, les indicateurs économiques étaient relativement bons pour une période de pandémie. Toutefois, en 2023, le parti se rompt en deux avec d'une part les partisans de M. Arce et d'autre part les partisans de l'ancien président Evo Morales. À partir de ce moment-là, toute initiative gouvernementale se trouvait bloquée du fait de l'opposition entre les deux camps qui privait le MAS de majorité à l'Assemblée législative plurinationale.

est plus que discutable. En effet, l'interdit est aussi un outil pédagogique. Sans prohibition, le discours médical devient plus difficile à tenir : comment convaincre de la dangerosité des produits s'ils sont en vente libre ?

De son côté, M. Arthur Poillerat met en garde contre une prise à la légère du phénomène et de ses conséquences :

Le narcotrafic fut un thème largement ignoré à la dernière élection présidentielle, alors qu'il mérite pourtant toute la triste lumière que les personnalités politiques lui accordent à présent. Faits divers sordides, délinquance, corruption, violence désinhibée, insécurité, la liste des répercussions est longue tandis que l'on fait face à des multinationales du crime organisé. Roberto Saviano, au travers de ses livres, ou encore de son audition au Sénat en février 2024, nous éclaire sans détour sur un fléau globalisé sévissant à tous les niveaux de notre société

liste, a été élu à la tête de la République serbe. Les nationalistes sont également au pouvoir chez les Croates (HDZ) et les Musulmans (SDA). La guerre semble juste être reportée. Et, ainsi, la paix de Dayton correspond parfaitement à la définition d'une paix négative.

Surveillance

Les analyses proposées dans « La ville, théâtre de la peur » (novembre) n'ont pas convaincu M. Mehdi Scelsi :

L'article se cantonne à expliquer la hausse du sentiment d'insécurité par l'influence d'un partenariat entre des entreprises du secteur de la sécurité privée, des lobbys et des agents d'influence : hommes politiques et médias. Il en ressort un sentiment que l'insécurité ne serait qu'une construction mentale. Résultat, cela rend inaudible son discours car il se heurte à une réalité, l'importance prise par certaines formes de délinquance comme le trafic de stupéfiants. En effet, en 2024, le service ministériel des statistiques de la sécurité intérieure nous indiquait qu'il y avait une hausse des mises en cause pour trafic de stupéfiants (40700 en 2016 et 52300 en 2024) et usage de stupéfiants (184400 en 2016 à 290400 en 2024). Or, derrière la question des stupéfiants, nous retrouvons les sujets autour des squats, des trafics, des dépôts de déchets toxicologiques, de l'insalubrité. Un ensemble de facteurs qui développent le sentiment d'insécurité et qui sont aussi la base d'une stratégie éditoriale et politique de certains agents d'influence politico-média, qui derrière une mise en lumière répétitive de ces faits renforcent le sentiment d'insécurité tout en s'assurant une visibilité accrue. On peut déployer la tournure prise par l'évolution de nos aménagements, mais si nous ne mettons pas cela en exergue par rapport aux réalités territoriales, on finit par un article un peu trop généraliste. Il aurait donc fallu, pour résoudre ce souci, développer la partie sur les réponses en matière de prévention via l'occupation de l'espace et l'aménagement de lieux de socialisation par des porteurs de projets, et non uniquement faire l'éloge d'un temps passé.

Bosnie-Herzégovine

M. Sven Soldin a souhaité prolonger la réflexion menée dans « Qu'est-ce qu'une bonne paix ? » (novembre) :

L'auteur souligne à juste titre que la paix de Dayton est un accord avec les parrains de trois bandes rivales. Il souhaitera ajouter qu'elle est aussi mauvaise du fait de son obsession de la question ethnique, qu'elle traduit juridiquement dans la Constitution. En consacrant les divisions communautaires, elle n'a fait que figer la guerre, qui continue sans les armes. Trente ans plus tard, les tensions sont au plus haut. L'État a démontré toute son impuissance à arrêter M. Milorad Dodik cette année, alors qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt national. Le 23 novembre, «son» candidat, un national-

Psychose

Le premier s'enorgueillit de faire la « pédagogie sur l'effort de défense » (éditorial du 23-24 novembre) en même temps que celle de l'austérité sociale ; Sylvie Kauffmann y porte la voix des marchands de canons. « Sommes-nous prêts ?, s'interroge la directrice éditoriale. En Europe, à part la Finlande, la réponse est non. Le réveil est là, mais l'intendance a du mal à suivre » (13 novembre 2025). Côté France Télévisions, la présidente Delphine Ernotte estime que l'audiovisuel public doit « défendre la position française si demain il y a la guerre en Europe » (Le Monde, 19 septembre 2025) – un peu comme les chaînes russes défendent la position du Kremlin. En matière de « force d'âme », le chef d'état-major sait disposer d'une division de journalistes enthousiastes à l'idée d'envoyer les autres mourir au front et de relancer le service militaire. « Le combat de l'arrière a commencé », avertit Patrick Forestier, éditorialiste au Télégramme, avant d'évoquer « des pluies de missiles sur les villes et les dizaines de milliers de blessés rapatriés en train en France, du front de l'Est » (20 novembre).

En Allemagne, un hebdomadaire a eu l'idée saugrenue de vérifier les informations qui ont alimenté la psychose automnale : ces survols de drones, aussitôt attribués à la Russie sur LCI et France Info. Die Zeit (6 novembre) a contacté les autorités aéroportuaires, policières et judiciaires des États concernés pour tenter de rassembler les faits. « Leurs réponses sont... vaporeuses », notent les auteurs. Photos floues, observations non confirmées, ministre des transports qui « minimise plutôt la situation » : non seulement rien n'atteste l'origine militaire ou russe des aéronefs, mais on recense chaque année plus de cent cinquante survols d'aéroports allemands par des drones, souvent guidés par de jeunes passionnés d'aviation. Certes, il ne fait aucun doute que Moscou a à cœur de montrer leur vulnérabilité aux pays engagés contre elle aux côtés de l'Ukraine. Mais, conclut l'enquête, « peu importe que les drones volent ou non pour le compte de la Russie : c'est la réaction européenne qui plaît à Poutine » – l'affolement. Généraux, journalistes et dirigeants, tous habitués à répandre la peur, confondent-ils panique et force d'âme ?

PIERRE RIMBERT.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

Édité par la SA *Le Monde diplomatique*.
Actionnaires : Société éditrice du Monde,
Association Gunter Holzmann,
Les Amis du *Monde diplomatique*
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoit BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe
Autres membres :
Vincent CARON, Éditeur COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller editorial auprès du directeur de la publication :
Serge HALMI
Conseiller en finance et développement auprès du directoire :
Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoit BRÉVILLE

Rédacteur en chef : Akrum BELKAÏD

Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIEILLER,
Grégoire RZEPEKSI

Chefs d'édition :
Angélique MOUNIER-KUFIN (*Manière de voir*),
Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Philippe DESCAMPS,
Renauld LAMBERT, Hélène RICHARD,
Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT,
Christophe VENTURA

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique :
Nina HLACER, Boris SÉMÉNIKO

(avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Archives et données numériques :
Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI

Communication numérique :
Julie MAURY

Mise en pages et photographie :
Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHELM

Correction : Pauline CHOPIN,
Xavier MONTLARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Directrice des relations sociales : Édodie COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674),
Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : nom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN,
Ignacio RAMONET, Serge HALMI

Publicité : Elisabeth CAILDELLA :
elisabeth.caildella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLETT, Martine PRÉVOT

Relations marchandes de journaux (numéro vert) :
0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles,

sauf accord avec l'administration

Prix au numéro : 5,90 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :
France métropolitaine : 65 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

Pour Noël, découvrez toutes nos offres d'abonnement



À PARTIR DE
5,50 € par mois

« Le Monde diplomatique » et « Manière de voir » en version papier
+ le Web
+ l'application
+ les archives

www.monde-diplomatique.fr/abojournal

Scannez ce QR code

IL Y A TREnte ANS, LES GRANDES GRÈVES CONTRE LE PLAN JUPPÉ

Le souffle de décembre 1995

Lorsque les mouvements sociaux piétinent, que l'austérité budgétaire domine le débat public, qu'un président français et une bureaucratie européenne voient dans le réarmement et la rhétorique guerrière les remèdes à leur folle impopularité, il est bon de se rappeler qu'en novembre-décembre 1995 un grand refus populaire avait grippé la machine et ouvert de nouveaux horizons.

PAR FRÉDÉRIC LEBARON *

Le 15 novembre 1995, M. Alain Juppé, premier ministre, exposait devant l'Assemblée nationale les grandes lignes d'une réforme de la Sécurité sociale qui visait, déjà, à réduire les déficits sociaux en abaissant la qualité du système public de soins, et à renforcer la «crédibilité financière» de l'État dans le contexte d'une marche à l'euro actée par l'adhésion au traité de Maastricht en 1992. Il était ovationné par la très large majorité de droite issue des législatives de 1993, alors que le président de la République, Jacques Chirac, avait été élu quelques mois plus tôt sur le refus de la «fracture sociale» et sur une critique voilée des politiques d'austérité.

Bien préparé par une alliance de technocrates et de communicants, ce que les commentateurs désignèrent alors vite comme le «plan Juppé» bénéficie d'un alignement parfait des planètes : le principal syndicat réformiste, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dirigé par Mme Nicole Notat, approuve le «courage» gestionnaire de l'exécutif, suivi par un groupe d'intellectuels et d'experts sociaux-libéraux (1).

Ces derniers concrétisent rapidement leur adhésion en publiant dans *Le Monde* (2 décembre 1995) un appel de soutien qui prit naissance dans les locaux de la revue *Esprit* et doit son succès aux réseaux déjà anciens constitués autour de la Fondation Saint-Simon – ce think tank symbolise

alors la fusion idéologique de la droite et de la gauche technocratiques, médiatiques et intellectuelles dans le néolibéralisme triomphant (2). À l'unisson, les grands médias, notamment de centre gauche (*Le Monde*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*), célébrent le tête-à-queue de Jacques Chirac. Éditorialistes et essayistes (Alain Minc, Bernard-Henri Lévy, Pierre Rosanvallon, Alain Duhamel...) cadrent d'emblée le débat selon la grille d'analyse dominante depuis les années 1980 : la modernité (l'austérité) contre l'archaïsme (les conquêtes sociales) (3).

Le contexte semble particulièrement favorable : l'effondrement de l'URSS a déchaîné les prophéties sur la «fin de l'histoire» – la démocratie de marché comme stade suprême de l'humanité –, le Parti socialiste a proclamé en décembre 1991 que «le capitalisme borne notre horizon historique», le Parti communiste s'effondre, les États-Unis et l'Europe renouent avec l'impérialisme militaire dans le Golfe et dans la Corne de l'Afrique. En somme, le paysage idéologique français semble durablement embourré dans la morne plaine libérale déjà aménagée et entretenue par le premier ministre Édouard Balladur (1993-1995). Dès lors, qui pourrait empêcher M. Juppé, normalien et énarque, incarnation physique et morale de la technocratie française lettrée, de conclure la décennie du tournant néolibéral en écrasant par KO les forces hostiles au changement?

«Contre la destruction d'une civilisation»

MAIS rien ne se passe comme prévu. Les premiers sondages puis les premiers succès des manifestations hostiles au plan Juppé révèlent non seulement les limites de l'unanimité médiatique, mais aussi celles de la «mondialisation heureuse», une formule chère au conseiller patronal et essayiste Alain Minc. Ce choc inattendu cristallise une résistance populaire insoupçonnée : le front du refus s'exprime avec une détermination encore plus grande que celle des réformateurs, et cela sans aucun plan préalable.

Si les experts en réforme austéritaire anticipent les réactions très négatives de la Confédération générale du travail (CGT) et de Force ouvrière (FO), ils n'imaginent pas l'ampleur des convergences que le plan favorise entre ces forces syndicales et d'autres acteurs de la contestation sociale, jusque-là moins visibles : la gauche de la CFDT (notamment la Fédération générale des transports et de l'équipement, FGTE), la Fédération syndicale unitaire (FSU) récemment créée dans le secteur de l'enseignement, les syndicats SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques), la mouvance libertaire, la nébuleuse trotskiste et de nombreux collectifs de «sans» (sans-papiers, sans-domicile, sans-emploi) apparus au tournant des années 1990.

Très vite, les assemblées générales (AG) se multiplient et attirent de nombreux salariés, chômeurs, étudiants, lycéens, voire retraités, dont certains expérimentent leur premier grand mouvement social, alors que d'autres retrouvent un peu de l'esprit de Mai 68. La grève des transports et celle de l'énergie paralyse progressivement l'activité économique. Pendant

que les médias dénoncent la «prise en otage des usagers» et la «mise en faillite des entreprises», thèmes promis à un grand avenir, des gens se parlent, défilent dans la joie, retrouvent le sens de l'action collective.

Aux yeux des réformateurs, cette agitation peut à la limite représenter le prix à payer pour une réforme structurelle permettant au gouvernement d'envisager avec sérénité la marche triomphale vers l'euro. Ils ne se doutent pas que le mouvement qui s'épanouit constituera également une – petite – réplique de Mai 68 au sein du champ intellectuel, ouvrant de nouvelles perspectives à la pensée critique dans un pays décidément jamais totalement normalisé. Depuis l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République et le naufrage idéologique des «nouveaux philosophes», un vide intellectuel s'était créé, notamment après les décès successifs de Jean-Paul Sartre (1980), Michel Foucault (1984) et Simone de Beauvoir (1986).

C'est incontestablement la figure de Pierre Bourdieu qui incarne ce moment critique pour celles et ceux qui le vécurent dans le brouillard rouge des fumigènes et l'exaltation des AG, durant les parcours à pied ou à vélo dans des villes assoupies seulement en apparence, ou devant des émissions de télévision où journalistes et experts maltraitaient les grévistes. Le sociologue révise et signe une pétition qui rassemble très au-delà des groupes issus de la gauche radicale. Le texte circule à partir du 4 décembre avant d'être publié onze jours plus tard dans *Le Monde* sous forme de publicité payante. Bourdieu intervint également avec force devant le collectif des cheminots en grève à la gare de Lyon : «Je suis ici pour dire notre soutien à tous ceux qui

luttent, depuis trois semaines, contre la destruction d'une civilisation, associée à l'existence du service public (4).»

L'engagement du sociologue produit un effet libérateur et souvent jubilatoire. La «guerre de pétitions» qui s'ensuit traverse les départements universitaires et contribue à clarifier le clivage entre une gauche soucieuse de gérer le monde tel qu'il est et une autre toujours désireuse de le transformer. Bourdieu avait identifié le ressort rhétorique que la première partageait avec les technocrates et les dirigeants économiques : «L'opposition entre la vision à long terme de "l'élite" éclairée et les pulsions à courte vue du peuple ou de ses représentants est typique de la pensée réactionnaire de tous les temps et de tous les pays; mais elle prend aujourd'hui une forme nouvelle, avec la noblesse d'État, qui puise la conviction de sa légitimité dans le titre scolaire et dans l'autorité de la science, économique notamment : pour ces nouveaux gouvernements de droit divin, non seulement la raison et la modernité, mais aussi le mouvement, le changement, sont du côté des gouvernants, ministres, patrons ou "experts"; la déraison et

intellectuel, artistique, syndical, politique. Le sociologue tente de mettre sur pied une nouvelle alliance entre les forces de la recherche et de la création et celles du «mouvement social» dans sa diversité. Face à la montée en puissance des oligopoles de l'édition et des médias, il s'emploie à favoriser l'expression des dispositions critiques qui seules permettent l'analyse rationnelle, loin du prêt-à-penser et des slogans. C'est dans cet esprit que furent conçus les petits livres engagés de *Raisons d'agir*, les états généraux du mouvement social (1996) puis du mouvement social européen (2000), les forums sociaux

et collectifs altermondialistes face au libre-échange et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la fondation Copernic, l'association de critique des médias Acrimed, puis le mouvement Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne), né autour du *Monde diplomatique*. En quelques mois, le climat idéologique bascule : pendant une décennie, la pensée et les mouvements critiques s'épanouissent, à l'instar de l'altermondialisme. De cette période subsistent non seulement des organisations, mais des réseaux et des outils conceptuels, toujours actifs aujourd'hui.

Renouveau d'une gauche critique

EN ce sens, décembre 1995 marque un commencement. La victoire du «non» au référendum de 2005, qui exprimera le refus d'une Europe néolibérale déconnectée des populations, en découle presque directement. Le renouveau politique d'une gauche critique, s'il a depuis pris des formes multiples, se cristallisera autour de fronts (r)ouverts par la lutte de décembre, notamment la dénonciation des inégalités

le salariat populaire. Symbolisé par les cheminots, un secteur majoritairement masculin, le mouvement social n'a sans doute pas pris toute la mesure de ce basculement. Ni d'ailleurs celle de l'urgence écologique, alors que les climatologues, forts de données concordantes concluant à l'impact fatal des activités humaines, devenaient toujours plus pressants face aux décideurs. Dans les deux cas, les classes dirigeantes ont, du



GÉRARD PARIS-CLAVEL. – «Joyeux bordel», 1993

l'archaïsme, l'inertie et le conservatisme du côté du peuple, des syndicats, des intellectuels critiques (5).»

Traduit dans de nombreux pays, Bourdieu est alors l'un des scientifiques français vivants les plus cités dans le monde. Professeur au Collège de France, il anime un groupe intellectuel interdisciplinaire particulièrement dynamique à l'échelle internationale. Mettant son capital symbolique au service du mouvement social, il élabora en décembre 1995 une ligne de résistance structurée autour d'axes en grande partie inspirés de l'enquête publiée par son équipe sous le titre *La Misère du monde* en 1993 (6), ainsi que d'autres travaux récents : les politiques néolibérales détruisent méthodiquement les institutions qui protègent le monde du travail et plus largement les citoyens, et condamnent ces derniers à ne plus pouvoir compter que sur eux-mêmes face aux lois du marché. Ces travaux montrent également qu'en dépit des échecs du «socialisme réel» l'idéal de la République sociale reste vif dans la population, tant en France que dans de nombreux pays. Mais comment mener la bataille d'idées? «On ne peut combattre efficacement la technocratie, nationale et internationale, qu'en l'affrontant sur son terrains privilégié, celui de la science, économique notamment, et en opposant à la connaissance abstraite et mutilée dont elle se prévaut une connaissance plus respectueuse des hommes et des réalités auxquelles ils sont confrontés (7).»

Bourdieu récuse le rôle de prophète et vit décembre 1995 comme un moment tourné vers la création de nouveaux collectifs, à l'intersection des milieux

tés économiques, la lutte contre la mondialisation financière et les ravages du libre-échange, la critique des médias dominants.

À l'échelle internationale, le mouvement de résistance au néolibéralisme connaît d'incontestables succès, avec l'accession au pouvoir de Hugo Chávez en 1999 puis celle du Parti des travailleurs (PT) au Brésil en 2003, la lutte incessante contre ce qu'il reste des grands impérialismes historiques (britannique, français, américain). Mais la «Cinquième Internationale» capable de fédérer les forces progressistes au niveau planétaire, comme on pouvait encore la rêver au milieu des années 2000, restera lettre morte (8).

Malgré le retrait du plan Juppé, le souffle de décembre (9) n'a pas suffi à stopper la dynamique néolibérale et austéritaire, toujours en vigueur dans la plupart des pays bien qu'elle suscite une hostilité croissante. Le processus de construction communautaire, censé aboutir à l'Europe sociale dans la paix et la démocratie, prend une forme de plus en plus autoritaire, ethnocentrique et militariste. Les classes populaires, dédaignées par les gauches de gouvernement, seront peu à peu abandonnées au ressentiment nationaliste voire raciste – un choix qui ouvre la voie aux pires régressions politiques, intellectuelles et sociales (10).

Souvent ignorée par les mémorialistes, la grande manifestation féministe du 25 novembre 1995 contre le plan Juppé accompagne un changement structurel mais encore peu visible : la montée en puissance des femmes dans

moins en apparence, investi ces causes à coups de management «inclusif» et de productions «durables».

S'ils contribuèrent à briser le fatalisme qui dominait alors le paysage, Bourdieu et les intellectuels engagés dans le mouvement de décembre 1995 ne pouvaient pas non plus imaginer les carambolages géopolitiques actuels, l'effacement des Etats européens de la scène mondiale, l'élection de M. Donald Trump à la Maison Blanche. Mais ils étaient déjà convaincus qu'un capitalisme financiarisé toujours plus autoritaire et conflictuel impose de construire des mouvements internationaux de transformation politique, économique et sociale.

(1) Julien Duval, Christophe Gaubert, Frédéric Lebaron, Dominique Marchetti et Fabienne Pavis, *Le «Décembre» des intellectuels français*, Libér - Raisons d'agir, Paris, 1998.

(2) Lire Laurent Bonelli, «Les architectes du social-libéralisme», *Le Monde diplomatique*, septembre 1998.

(3) Lire Serge Halimi, «Les médias et les gueux», *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(4) Pierre Bourdieu, «Contre la destruction d'une civilisation», discours aux cheminots du 12 décembre 1995, dans *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Libér - Raisons d'agir, Paris, 1998.

(5) Ibid.

(6) Pierre Bourdieu (sous la dir. de), *La Misère du monde*, Seuil, Paris, 1993.

(7) Pierre Bourdieu, *Contre-feux, op. cit.*

(8) Samir Amin, *Pour la Cinquième Internationale, Le Temps des cerises*, Pantin, 2006.

(9) Sophie Béroud et René Mouriaux (sous la dir. de), *Le Souffle de décembre. Le mouvement social de 1995. Continuités, singularités, portée*, Syllème, Paris, 1997.

(10) Cf. Didier Éribon, *D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française*, Léo Scheer, Paris, 2007.

Des châteaux de sable high-tech

C'est un grand projet censé aboutir à la plus impressionnante réalisation mondiale de la première moitié du siècle. Avec ses villes avant-gardistes, ses énergies renouvelables et ses multiples innovations, Neom incarne les ambitions modernisatrices du très autoritaire prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed Ben Salman («MBS»). Pour l'instant, faute de réalisme et de cohérence, la montagne n'accouche que d'une souris.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE LISE TRIOLET *

La longue route qui mène de la ville saoudienne de Tabouk à la mer Rouge est déserte. De vastes étendues arides laissent progressivement place à des formations rocheuses. Les fermes bédouines s'étendent sur des steppes clairsemées, où seules quelques touffes d'herbe résistent à la chaleur. Sous un soleil écrasant, des troupeaux de dromadaires apparaissent, guidés par des chameliers, la tête et le visage protégés par leur keffieh. Longtemps, la survie a dépendu de l'élevage nomade et de l'exploitation des ressources marines. Les Bédouins parcouraient le désert en quête de points d'eau. Aujourd'hui, ils se sont installés dans des villages, mais les projets pharaoniques du royaume leur infligent de nouveaux bouleversements. De fait, cette région du nord-ouest de l'Arabie saoudite est au cœur de la transformation économique et urbaine du pays voulue par le prince héritier de 40 ans, M. Mohammed Ben Salman, dit «MBS», fils du roi Salman Ben Abdelaziz Al-Saoud. Baptisée Neom, une nouvelle zone de développement s'étend du golfe d'Akaba jusqu'aux montagnes de l'intérieur, sur 26 500 kilomètres carrés – soit l'équivalent de la Belgique. Le nom, devenu une marque déposée, signifie «nouveau futur» : un pléonasme formé du préfixe grec *neo-* et de la première lettre du mot *moustaqbal*, «futur» ou «avenir» en arabe.

Un des plus vastes chantiers du monde

C'est ici que le royaume ambitionne de bâtir une mégapole ultratechnologique au cœur d'un ensemble urbain destiné à dépasser, en matière d'innovation, des villes connectées à l'architecture futuriste comme Songdo en Corée du Sud ou Woven City au Japon. Aéroports, marinas, hôtels de luxe, trains à grande vitesse, tours de verre et d'acier pour accueillir des entreprises et des centres d'affaires, bases logistiques et canaux maritimes : rien n'est censé y manquer.

Pour l'heure, le paysage demeure stérile, des pelletées creusent la terre, et des poids lourds vont et viennent en soulevant des nuages de poussière. «Plus de 2 500 camions circulent ici jour et

* Journaliste.

Réformes et poigne de fer

Si des changements ont bien lieu dans la société saoudienne, la critique de la famille royale est une infraction passible de lourdes peines de prison. On commente à voix basse, et l'on reste prudent sur les réseaux sociaux. «De plus en plus de personnes disparaissent après avoir exprimé leur mécontentement», alerte la militante exilée Lina Al-Hathloul. «Nous avons documenté le cas d'un chauffeur Uber qui se plaint de son faible salaire et du chômage croissant dû à la réduction des emplois gouvernementaux. Il a été arrêté pour ses tweets et condamné à dix ans de prison», déplore-t-elle.

En Arabie saoudite, la dissidence politique est qualifiée d'acte «terroriste», un crime passible de la peine de mort. En 2024, le pays a procédé à 345 exécutions – un record depuis trente ans, qui pourrait encore être dépassé en 2025 : depuis le début de l'année, 300 personnes ont été exécutées, dont de nombreux étrangers condamnés pour des infractions liées aux stupéfiants et des jeunes issus de la minorité chiite ayant participé à des manifestations antigouvernementales dans l'est du pays en 2011. Et cela en dépit des déclarations du prince héritier en 2022 affirmant que le royaume en avait «fini» avec la peine capitale, sauf dans les cas imposés par la charia.

D'autres personnes ont été condamnées à de lourdes peines de prison pour s'être exprimées en ligne, comme l'a établi Amnesty International. En 2024, l'enseignant Asaad Bin Nasser Al-Ghamdi a écopé de vingt ans de prison pour des messages critiquant les effets économiques et sociaux du plan «Vision 2030», peine finalement réduite à quinze ans, tandis que son frère Mohammad voyait sa condamnation à mort commuée en trente ans de détention pour des publications similaires. Mme Manahel Al-Otaibi a été punie de onze ans de prison pour avoir publié des photos sans abaya et dénoncé la tutelle masculine ; elle a subi enlèvement, isolement et violences en détention. Mme Salma Al-Shehab, doctorante à Leeds, s'est vu infliger quatre ans d'emprisonnement pour des tweets en faveur des droits des femmes, assimilés à du terrorisme. Libérée en début d'année, elle n'a pas le droit de quitter le pays.

«C'est un coût acceptable dans une phase de transformation rapide», juge Bernard Haykel, professeur à Princeton, proche de M. Mohammed Ben Salman et des cercles de pouvoir américains. Le prince, qu'il décrit comme un «réformateur autoritaire», aurait selon lui le mérite de démanteler l'ancien système saoudien fondé sur la religion afin de bâtir un État national moderne.

L. T.

écrivain saoudien Abdul Rahman Mounif dans sa pentalogie romanesque *Villes de sel* (Actes Sud), où sont décrits les bouleversements provoqués dans la société bédouine saoudienne par les premiers forages pétroliers, au mitan du xx^e siècle.

Vu de l'extérieur, NC1 ressemble à une base militaire entourée de barbelés. Les contrôles d'accès sont stricts : des vigiles, des systèmes de reconnaissance faciale et plusieurs niveaux de sécurité filtrent les allées et venues. À l'entrée, le slogan «I love Neom» et le logo de la zone évoquent une multinationale de la Silicon Valley. Une affiche publicitaire proclame : «La jeunesse saoudienne incarne l'esprit de Neom, qui nous offre un espace physique.» À l'intérieur, le décor rappelle l'univers dystopique du film *The Truman Show*, avec des rangées de baraques équipées de panneaux solaires et de petits jardins bien arrosés. Des caméras omniprésentes assurent une surveillance constante. NC1 accueille principalement les cadres supérieurs, avec des cantines servant des plats internationaux, des salles de sport et des piscines extérieures. La routine des employés est stricte : travail, repas, sport, dortoir. Les bureaux, certains sans fenêtre, sont climatisés. Une nécessité, quand à l'extérieur la chaleur peut atteindre 50 °C entre juin et septembre. «Ici, l'argent coule à flots, sans contrôle», confie un employé quand on lui fait remarquer que chaque construction a son propre générateur. Aux abords du camp, des

deux murs de 500 mètres de haut – soit 170 mètres de plus que la tour Eiffel – espacés de 200 mètres l'un de l'autre, avec des façades en miroir reflétant le ciel et l'océan de sable. En son sein, un train à grande vitesse permettrait de relier un bout à l'autre en vingt minutes. The Line – 34 kilomètres carrés de désert transformé – a été pensée pour devenir une «ville-monde» de neuf millions d'habitants. À titre de comparaison, Paris intra-muros, avec ses 105 kilomètres carrés, en compte deux millions. Outre d'importants cabinets d'architecture (Morphosis, Pei Cobb Freed & Partners, HOK), The Line a attiré des dizaines d'entreprises occidentales d'ingénierie et de construction.

«Arches de Noé pour élites globales»

Las, il est bien peu probable que ce projet voie le jour, du moins dans les dimensions spectaculaires initialement présentées. Le 16 septembre, le fonds public d'investissement saoudien a annoncé sa suspension, après avoir déjà décidé de réduire la voilure en 2024 (3 kilomètres au lieu de 170, et 300 000 habitants au lieu de 2 millions prévus pour la première tranche). Début novembre, le *Financial Times* révélait comment les difficultés financières, mais aussi les lois physiques, ont sonné le glas pour certaines composantes de The Line, dont une tour de trente étages qui devait être suspendue au-dessus d'un canal maritime creusé dans le désert pour le passage de paquebots(5). Une catastrophe assurée, selon des ingénieurs.

Mais pourquoi une telle démesure ? Évoquant les projets dans le Golfe, Davide Ponzini, professeur d'urbanisme à l'École polytechnique de Milan et délégué aux relations internationales avec le Proche-Orient, relève que «la légitimation du pouvoir repose de plus en plus sur l'innovation plutôt que sur la tradition. Ce n'est plus la continuité avec le passé qui fonde l'autorité, mais la capacité à projeter une vision d'avenir». Une orientation que nous confirme Amal, architecte employée sur l'un des sites. «Au départ, une petite équipe d'architectes et d'urbanistes envisageait une structure circulaire, avant d'arriver à ce concept de formes géométriques simples, comme l'hexagone ou The Line, qui ont immédiatement capté l'attention, explique-t-elle. Un conseiller sur le projet nous a indiqué que l'image de Neom devait représenter le futur, et pas une continuation de la culture saoudienne. Cela ne devait rien avoir de commun avec l'architecture traditionnelle.»

Les architectes et urbanistes de The Line se sont inspirés du concept de «ville du quart d'heure» développé par Carlos Moreno(6), chercheur à la Sorbonne : emplois, écoles, soins, culture et commerces accessibles à pied ou à vélo, dans une logique de mixité sociale et de circuits courts. Si ce modèle vise à renforcer le lien social, les concepteurs de The Line n'en ont retenu que l'aspect mobilité, oubliant sa dimension humaniste et se focalisant sur une vision technologique de la ville, où le numérique est censé organiser son fonctionnement. «Ces villes surdimensionnées, construites à partir de rien, sont artificielles. On en vante d'abord les prouesses techniques, puis on se demande qui va y habiter. C'est souvent un échec, constate Moreno. On oublie que l'essentiel, c'est le partage des ressources et l'accès à l'éducation, à la culture, au commerce.»

«Il y a derrière tout cela une pensée postapocalyptique», estime Alain Musset, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)(7). L'imaginaire du projet, qui oscille entre *Le Magicien d'Oz* et *Blade Runner*, doit d'ailleurs beaucoup au directeur artistique hollywoodien, spécialiste des

(1) Pour des raisons de sécurité, la plupart de nos interlocuteurs nous souhaitait garder l'anonymat.

(2) Merlyn Thomas et Lara El Gibaly, «Neom : Saudi forces "told to kill" to clear land for eco-city», British Broadcasting Corporation (BBC), 9 mai 2024, www.bbc.com

(3) Rory Jones, «Saudi Arabia lures executives to Neom with million-dollar salaries, zero taxes», *The Wall Street Journal*, New York, 11 octobre 2022.

(4) *The Line : Saudi Arabia's City of the Future*, Discovery Channel, 2023.

(5) Alison Killing, «End of The Line : How Saudi Arabia's Neom dream unravelled», *Financial Times*, Londres, 6 novembre 2025.

(6) Carlos Moreno, *Droit de cité. De la «ville-monde» à la «ville du quart d'heure»*, Alpha, Paris, 2024.

(7) Alain Musset, «Neom et The Line (Arabie saoudite) : utopie futuriste ou cauchemar urbain?», *L'Information géographique*, vol. 87, n° 1, Malakoff, mars 2023.



Simulation numériquement créée du projet The Line réalisée par le service de presse de Neom, 2025

2020, lors de l'annonce de Neom, les habitants locaux ont refusé de quitter leurs maisons. Pour la plupart des Saoudiens, ce projet n'était pas une priorité», explique Mme Lina Al-Hathloul, militante saoudienne des droits humains exilée à Bruxelles. Ceux qui ont refusé de partir contre indemnisation ont été arrêtés, certains condamnés à la prison ou à la peine de mort. Abdul Rahim Al-Huwaiji, un villageois qui a dénoncé publiquement ces expulsions, a été tué par la police. Un ancien officier du renseignement, le colonel Rabih Alenezi, a révélé que le ministère de l'intérieur avait ordonné l'évacuation forcée et l'élimination de toute résistance(2). Une violence qui rappelle celle qu'évoque le grand

immeubles sortent de terre pour loger les nouveaux arrivants. Un aéroport neuf, à une demi-heure de route – le premier à être opérationnel sur les quatre prévus –, relie la zone à Dubaï, Doha et Londres.

Derrière cette façade high-tech, les employés de Neom évoquent une culture managériale oppressante, marquée par une pression constante et des conditions de travail difficiles. Ils n'hésitent pas à confier leurs doutes sur la viabilité du projet. «On vit dans une cage dorée, reconnaît un Européen. Dès que le salaire tombe, la dépression s'envole.» Les cadres supérieurs touchent souvent plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois, et la rémunération peut aller jusqu'à 1,1 million de dollars défiscalisés par an pour les dirigeants(3). «Tous les grands patrons ici construisent leur carrière sur des mensonges. Ils se disent : "D'accord, en deux ans je vais toucher le pactole, je serre les dents et après je me tire"», confie un employé.

Le projet Neom, dont le coût initial est estimé à 500 milliards de dollars, s'inscrit dans le cadre de la «Vision 2030», un très ambitieux plan de réformes lancé par «MBS» en 2016 pour amorcer la transition énergétique, réduire la dépendance au pétrole et rompre avec l'image ultraconservatrice du pays. En 2024, les exportations pétrolières de l'Arabie saoudite se chiffraient à environ 217 milliards de dollars, soit 90 % des recettes d'exportation, 80 % des recettes budgétaires et 40 % du produit intérieur brut (PIB). L'objectif affiché du prince héritier est de ramener cette part à 10 % du PIB en 2030. Pour y parvenir, le royaume vise à augmenter ses revenus non pétroliers à 265 milliards de dollars d'ici à cette date. «Nous avons un espace vide et nous voulons y accueillir dix millions de personnes», déclarait «MBS» dans une campagne de promotion lancée en 2017(4).

Parmi tous les projets spectaculaires de Neom, c'est The Line («la ligne») qui a le plus fait couler d'encre. Cette ville linéaire longue de 170 kilomètres devait émerger du sable et traverser le désert d'est en ouest, telle une faille dans l'immense étendue aride. Le projet, doté d'un budget de 200 milliards de dollars, prévoyait qu'elle soit construite entre

FUTURISTE

dans le désert saoudien



© BANDAR ALGALOUD / COURTESY OF SAUDI ROYAL COURT / REUTERS

BANDAR ALGALOUD. – Lors du 41^e sommet du Conseil de coopération du Golfe à Al-Ula, Arabie saoudite, 2021

blockbusters Olivier Pron(8). Un univers visuel qui ne pouvait que séduire «MBS», passionné de jeux vidéo et de science-fiction telle que la conçoivent les studios Marvel. «Face aux dérèglements climatiques, on cherche à bâtir des arches de Noé pour les élites globales», poursuit Musset. Neom est un rêve d'architectes, mais un cauchemar pour les géographes et les sociologues.»

Sur le terrain, l'utopie s'est donc heurtée à la réalité. «C'est spectaculaire sur le papier, mais les défis techniques sont immenses : vent, chaleur extrême, contraintes de structure», confie un ingénieur européen. Et son collègue d'aborder le fond du problème : «Tout repose sur la vision d'un seul homme – et personne n'ose le contredire.»

Pourtant, l'histoire récente aurait dû inciter le dirigeant saoudien à plus de prudence. À Abou Dhabi, la ville «zéro carbone» de Masdar, qui devait représenter une merveille technologique et urbaine du début du XXI^e siècle, n'est aujourd'hui qu'une pâle déclinaison des projets initiaux. Cela vaut aussi pour les expériences passées de «villes économiques» lancées avant l'arrivée au pouvoir de M. Ben Salman. «Il existe des expérimentations à plus petite échelle, comme la King Abdullah Economic City (KAEC) près de Djeddah, rappelle Ponzini. Les délais de réalisation sont plus longs que prévu, avec de nombreux retards.» Lancé en 2005 sous l'impulsion du roi Abdallah, ce mégaprojet de 100 milliards de dollars est censé accueillir deux millions d'habitants d'ici à 2035, mais n'en compte à ce jour que dix mille. Un autre projet emblématique de l'époque du monarque défunt demeure inachevé – la tour de Djeddah, point central de la Jeddah Economic City, lancée en 2005. La construction de cette tour censée détrôner le Burj Khalifa de Dubaï, alors édifice le plus haut du monde, a été interrompue à la suite de la purge lancée par «MBS» en 2017. Parmi les personnalités arrêtées figurait M. Bakr Ben Laden, demi-frère d'Oussama Ben Laden et président du Saudi Binladin Group, l'entreprise chargée du projet. L'État a pris le contrôle de son groupe en 2018, avant de le libérer l'année suivante. Les travaux ont repris en 2024 avec le même entrepreneur, pour une livraison prévue en 2028.

Modernité technologique et modèle consumériste

De nombreux jeunes employés de Neom, surtout des Saoudiens et des ressortissants arabes, veulent encore y croire. «Au Qatar, c'était pareil : deux ans avant la Coupe du monde, de nombreux projets n'étaient même pas lancés. Puis tout s'est accéléré. Certains chantiers trébuchent, d'autres avancent. Si vous n'y croyez pas, vous n'avez rien à faire ici», tonne Youssef, assistant d'un chef de projet. Amal, l'architecte, reste confiante, malgré le scepticisme qui l'entoure. «Nous n'en sommes qu'au début. Les objectifs chiffrés me semblent désormais plus réalisables qu'avant. C'est un projet ambitieux, mais il n'a jamais été question de tout finir en 2030. Mes parents me rappellent qu'on ne croyait pas non plus en Dubaï à ses débuts, personne ne voulait y travailler», observe-t-elle. L'une de ses collègues s'indigne à propos des critiques occidentales à l'encontre de Neom : «Dès qu'un pays du Proche-Orient veut se développer, ils s'acharnent.» Une autre renchérit : «Quelle hypocrisie ! Les États-Unis parlent de droits humains alors qu'ils laissent leur peuple dans la misère.»

Si une occidentalisation des comportements et des modes est patente, la crispation chauvine resurgit rapidement quand certains sujets, comme la critique du royaume, sont abordés. «Une partie importante de la jeunesse a adopté la modernité

technologique et le modèle consumériste, tout en acceptant l'autoritarisme – comme en Chine il y a trente ans», observe Hamit Bozarslan, historien et chercheur à l'EHESS. «On s'approprie l'esthétique hollywoodienne, la mixité, la culture globale, tout en affirmant son nationalisme : «Nous sommes nationalistes, nous sommes musulmans.» L'autoritarisme est accepté parce que le prince incarne la modernité – l'autoritarisme, c'est un choix politique des régimes ou des sociétés, non une donnée culturelle.»

À quelques encablures du chantier, sur une longue plage vierge de sable doré, non loin du complexe royal de Sharm, un groupe de jeunes Saoudiens, employés de Neom, se baigne, au son de Gloria, d'Umberto Tozzi, et d'airs disco. Un jeune homme à la barbe soignée, vêtu d'un short et d'un tee-shirt, est assis aux côtés de sa petite amie en débardeur. On pourrait être à Miami, à Cannes ou à Jumeirah, le bord de mer huppé de Dubaï. Les jeunes femmes portent des maillots de bain. L'une d'elles fume une cigarette électronique tout en surveillant son chien, qui joue avec un crabe. Une scène inimaginable il y a encore quelques années, à l'époque où les Saoudiennes n'avaient ni le droit de conduire ni celui de sortir sans hijab ou sans être accompagnées d'un homme. La jeunesse dorée d'Arabie saoudite jouit désormais de libertés que la génération précédente n'aurait jamais imaginées. Les femmes peuvent voyager seules et ne sont plus obligées de revêtir l'abaya, même si cette longue robe couvrante reste largement portée dans l'espace public. «Je suis stupéfait par la rapidité du changement, confie un chef de chantier européen. Aujourd'hui, on voit les visages des femmes. Il y a à peine deux ans, nous n'aurions jamais pu nous asseoir ensemble.»

Autour de nous, de jeunes employées opinent. Certaines se racontent. L'une a échappé à un mariage arrangé, une autre vient de rompre ses fiançailles avec un homme qui lui imposait le hijab. «Le mariage est une institution pour contrôler les femmes, les cantonner, leur dicter d'avoir des enfants», déclare l'une d'elles. «On nous dit que les femmes sont un frein, mais ce sont eux, les hommes, qui nous empêchent d'avancer. Je suis la seule femme ingénier de mon équipe, ajoute-t-elle fièrement. Mes collègues masculins sont tous mariés et très misogynes.»

Jeux d'hiver sans neige

En 2023, le cabinet Zaha Hadid Architects a dévoilé un projet de gratte-ciel dans la région montagneuse de Trojena, à 50 kilomètres du golfe d'Akaba. C'est ce site qui accueillera les Jeux asiatiques d'hiver en 2029. Dans cette région sauvage, où la neige est rare, d'immenses chantiers sont en cours. Le groupe italien Webuild a signé un contrat de 4 milliards d'euros pour construire trois barrages, destinés à créer un lac artificiel de 2,8 kilomètres de long qui alimentera les canons à neige d'une station de ski perchée à 2 400 mètres d'altitude. Autour, un village futuriste conçu par le cabinet Aedas comprendra des pistes de ski, des villas de luxe, un hôtel cinq étoiles souterrain et une réserve animalière. Reste que les difficultés financières auxquelles le projet est confronté font désormais planer le doute sur la capacité de l'Arabie saoudite à organiser ces Jeux d'hiver.

La réalisation d'un autre projet-phare, Oxagon – une plate-forme industrielle flottante située sur la côte de la mer Rouge –, confiée aux entreprises belges Besix et Deme, ainsi qu'à la société néerlandaise Archirodon, est prévue en 2026.

Sindalah, station balnéaire de luxe érigée sur une île artificielle et premier projet livré de Neom, illustre les dérives du mégaprojet saoudien. Livrée avec plus de trois ans de retard et un coût triplé, l'île a été inaugurée en grande pompe en octobre 2024, alors que nombre d'infrastructures demeuraient inachevées. Un audit interne a révélé de graves irrégularités, évoquant des «manipulations délibérées». Mécontent du résultat, M. Mohammed Ben Salman a boudé l'ouverture, puis limogé le président-directeur général de Neom, M. Nadhmi Al-Nasr. Sindalah reste fermée au public, et la gestion du projet a été transférée à une autre société de développement détenue par le fonds souverain saoudien.

L. T.

Formées à l'étranger, souvent aux États-Unis ou en Europe, nombreuses sont les Saoudiennes qui intègrent des entreprises internationales, lesquelles sont tenues d'embaucher des nationaux, y compris à Neom. Le prince héritier vise la création de plusieurs millions d'emplois d'ici à 2030 pour absorber l'arrivée annuelle de 300 000 jeunes sur le marché du travail. Cela s'inscrit dans une politique visant à contenir le chômage dans un pays de 35 millions d'habitants où plus de 60 % de la population a moins de 30 ans et où les Saoudiennes représentaient 36 % de la main-d'œuvre en 2024, selon les sources officielles(9). La jeunesse est désormais encouragée à occuper des postes de vendeur, serveur, employé de boutique ou ouvrier du bâtiment – des emplois autrefois réservés aux travailleurs étrangers. Cette «saoudisation» des emplois a entraîné le durcissement de la politique migratoire et l'expulsion de 2 millions de migrants ces dernières années.

«Je traite tout le monde comme des esclaves»

En 2024, sur les plus de 994 000 étrangers arrêtés, au moins 573 000 ont été expulsés, souvent après avoir subi des conditions de détention abusives. On a fait état de tortures et, parfois, de meurtres aux frontières. Entre mars 2022 et juin 2023, des gardes saoudiens auraient ainsi tué des centaines de migrants éthiopiens(10). À Neom, les migrants pakistanais, bangladais, philippins, indiens et népalais travaillent – comme dans tant d'autres pétromarchés du Golfe – sur les chantiers, dans les cantines, comme chauffeurs ou agents d'entretien. «Les Philippins et les Indiens font tourner la machine, les Britanniques dirigent», résume, résigné, un Européen

Les accusations de racisme et de sexismes au sommet de Neom se sont pourtant accumulées. M. Wayne Borg, directeur des médias à Neom et ancien cadre à Hollywood, aurait multiplié les remarques islamophobes et qualifié les ouvriers asiatiques morts sur les chantiers d'«imbéciles», en lançant ensuite : «Voilà pourquoi les Blancs sont en haut de l'échelle.» De son côté, l'ex-président-directeur général (PDG) Nadhmi Al-Nasr aurait affirmé : «Je traite tout le monde comme des esclaves. (...) Quand l'un d'eux meurt, je suis satisfait», avant d'être remplacé l'année dernière après six ans passés à la tête de Neom(11). Les conditions de vie des travailleurs étrangers asiatiques sont déplorables – comme ce fut le cas au Qatar, sur les chantiers de la Coupe du monde de football. Des camps informels, dans des conditions précaires, hébergent ces ouvriers, souvent contraints de travailler plus de soixante heures par semaine, et privés de jour de repos, en violation du droit du travail, selon un documentaire diffusé par la chaîne britannique ITV(12). Ce dernier rapporte également que plus de 21 000 travailleurs indiens, bangladais et népalais seraient décédés sur les chantiers depuis le lancement de «Vision 2030» en 2017.

À l'inverse, malgré de longues heures de travail, les employés hautement qualifiés de Neom bénéficient de camps mieux équipés et d'une certaine liberté. Le désert de Bajda, près de Tabuk, est l'un de leurs lieux d'évasion favoris. Ses dunes rougeoyantes sont bordées de formations de grès sculptées par l'érosion, qui s'effritent sous le pied. Pour atteindre ces paysages ponctués de rochers ocre et de gorges étroites, il faut un véhicule tout-terrain et une conduite aguerrie. Autour du feu, les conversations vont bon train. Certains travaillent pour Neom depuis plusieurs années, d'autres viennent d'arriver. On y évoque la capitale,



FAISAL AL NASSER. – Logements pour les travailleurs expatriés à Riyad, 2017

originaire de la région méditerranéenne. «Un Britannique gagne par mois 15 000 riyals [3 500 euros] de plus que moi, à compétences égales. Les Pakistanais et les Indiens qui font le même travail sont encore moins payés que moi. Ce n'est pas du racisme, c'est la norme ici, et cela ne se discute pas», lâche-t-il.

Riyad, qui s'émancipe peu à peu du conservatisme wahhabite. «Riyad devient un nouveau Dubaï», lance Antonio, jeune ingénieur, en faisant référence au caractère licencieux de la cité émirat. Pourtant, la capitale saoudienne demeure austère, même si l'on peut y trouver de l'alcool dans les ambassades et autres représentations officielles occidentales. «Faites-y ce que vous voulez, mais discrètement, le met en garde son collègue. [Les Saoudiens] veulent attirer les touristes, mais si les écarts de conduite sont trop visibles, vous êtes foutu.»

Dans ces dunes où seuls les Bédouins se sentent chez eux, sous un ciel d'étoiles, la discussion finit par buter sur la même question : que restera-t-il, au fond, du pharaonique projet Neom ?

LISE TRIOLET.

(8) Olivier Pron, «Mythical tomorrow», www.olivierpron.com
(9) «Labor force participation rate of Saudi females reaches 36.2%», General Authority for Statistics, 31 décembre 2024, www.stats.gov.sa

(10) «C'est comme si nous n'étions pas des humains». Renvois forcés et conditions de détention abominables de personnes migrantes éthiopiennes en Arabie saoudite – Synthèse », 16 décembre 2022, www.amnesty.org.

(11) Rory Jones, «Neom, the world's biggest construction project, is a magnet for executives behaving badly», The Wall Street Journal, 11 septembre 2024.

(12) Kingdom Uncovered : Inside Saudi Arabia, ITV, 2024.

Retrouvez sur notre site l'article
«La France au cœur de la stratégie
de développement saoudienne »
www.monde-diplomatique.fr/68980

SUCCÈS EN TROMPE-L'ŒIL DU CENTRE, DÉFAITE DE GEERT WILDERS

La droite néerlandaise à qui perd gagne

Ces dernières années, les Pays-Bas sont devenus un laboratoire du rapprochement et de l'alliance entre les partis de droite, ceux de droite extrême compris. Les divisions et mésententes, ainsi que les surenchères à propos de l'immigration, ont valu à ces formations une courte défaite aux récentes élections législatives. Mais leur rebond à brève échéance n'est pas à exclure.

PAR MERIJN OUDENAMPSEN *

CE fut comme une libération. «Une nouvelle génération s'émancipe de l'emprise de Wilders», se réjouissait le quotidien centriste *NRC* le 30 octobre. «Un libéral joyeux dans un pays d'extrême droite», abondait *De Groene Amsterdammer* le même jour. «Hourra, c'est maintenant au tour des partis du centre», s'embalait en Allemagne la *Süddeutsche Zeitung* (30 octobre). Célébrant «une leçon pour les progressistes» (*The Guardian*, 5 novembre 2025), les grands titres de la presse internationale faisaient chorus. À l'issue des élections législatives du 29 octobre, la première place du parti libéral progressiste Démocrates 66 (D66) – qui a remporté vingt-six sièges et le plus grand nombre de voix – les soulageait. «Aujourd'hui, déclarait M. Rob Jetten, le dirigeant du parti vainqueur, peu après l'annonce des résultats, des millions de Néerlandais ont tourné une page.» Et ce choix constituerait, à l'en croire, un motif d'espoir pour des dizaines de millions d'Européens ou d'Américains. «Oui, on peut défaire les populistes», affirmait M. Jetten au *New York Times* (6 novembre).

En réalité, si le Parti pour la liberté (PVV) de M. Geert Wilders perd douze de ses trente-huit sièges à la Chambre basse, le paysage politique néerlandais ne change pas vraiment. Le bloc de la droite radicale ne recule pas (quarante-deux sièges contre quarante et un), il se recompose : à l'avantage de JA21 («Juste réponse 2021», neuf sièges) et du Forum pour la démocratie de M. Thierry Bau-

det (sept sièges); au détriment du mouvement conduit par M. Wilders, qui avait triomphé en 2023, loin devant les autres partis. D66 obtient, cette fois, la plus courte victoire de l'histoire des Pays-Bas. Si, avec autant d'élus que le PVV mais plus de suffrages, son chef de file est en droit de tenter de former une coalition, il n'est pas certain qu'il y parvienne, tant le Parlement est fragmenté.

Longtemps les Pays-Bas se sont enorgueillis d'être un modèle de stabilité. Le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD, droite libérale) a dominé les trois dernières décennies. Son chef, M. Mark Rutte, a dirigé quatre coalitions successives entre 2010 et 2024. Cela lui vaut le record de longévité pour un premier ministre dans toute l'histoire du pays, ainsi que le surnom de «Teflon Mark», pour sa capacité à sortir indemne des scandales politiques. Comme d'autres partis de centre droit en Europe, le VVD de M. Rutte jurait de ne jamais former de gouvernement avec l'extrême droite, tout en reprenant certaines de ses positions sur l'immigration, sous une forme plus polie. Sa ligne, mêlant orthodoxie économique et conservatisme culturel, semblait lui assurer une large base électorale.

Déplacer la «fenêtre d'Overton»

Mais, après la pandémie de Covid-19, les recettes néolibérales du VVD ont moins fait recette, et l'inquiétude suscitée par l'inflation a gagné la cinquième économie de l'Union européenne. A fortiori quand, pour ses dix-sept millions d'habitants, se soigner est onéreux, se loger hors de prix. Dans le même temps, l'immigration en est venue à occuper une place centrale dans les débats politiques. À la suite de la crise migratoire de 2015, le VVD avait en effet restreint les structures d'accueil pour demandeurs d'asile. Les importantes coupes budgétaires de 2017 ont abouti à la fermeture de presque cinquante centres d'accueil, et au licenciement de milliers d'employés du service néerlandais de l'immigration (IND). Conséquences : des procédures d'asile en souffrance, des centres d'accueil bondés et des centaines de demandeurs d'asile contraints de dormir dans des tentes. Ce qui a conduit au chaos et à des bagarres entre réfugiés, devant les caméras de télévision. Alors que le nombre des demandeurs d'asile ne connaissait pas d'augmentation significative, la droite la plus radicale est parvenue à imposer l'image d'un pays submergé par des flux migratoires incontrôlables.

Dans ces conditions, à l'été 2023, le VVD a choisi de miser sur l'immigration. Il a cherché à durcir sa politique en ce domaine, contre l'avis de ses partenaires de coalition, ce qui a conduit à la chute du quatrième gouvernement Rutte. Le premier ministre s'est retiré pour devenir secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et Mme Dilan Yeşilgöz a pris les rênes du parti. Cette adepte de la guerre

culturelle, née en Turquie et d'origine kurde, soigne un style plus polarisant que celui de son prédécesseur. Sous sa direction, le VVD a décidé d'ouvrir la porte à une coalition avec le PVV – la droite du parti vivait comme une frustration de devoir sans cesse former des coalitions avec le centre gauche – et, au cours de la campagne électorale qui a suivi, le VVD a fait de l'immigration son thème principal.

Depuis, le pays n'a pas cessé d'en parler. Mais c'est le PVV qui en a le plus profité. Il a remporté les élections du 22 novembre 2023, devenant le premier parti de la Chambre basse. Lors du même scrutin, le VVD, lui, est tombé de trente-quatre à vingt-quatre sièges. Les deux organisations ont formé un gouvernement, avec le Mouvement agriculteur-citoyen (BBB) – un parti agrarien (1) – et le Nouveau Contrat social (NSC). Sa configuration n'était pas banale. Personne ne voulait se retrouver sous l'autorité de M. Wilders, un homme qui a la réputation de vouloir tout contrôler. M. Rutte a donc demandé à M. Dick Schoof, ancien haut responsable des services de renseignement néerlandais, de devenir premier ministre. Tous les chefs de parti sont restés au Parlement, tandis que le gouvernement était dirigé par leurs lieutenants. Une configuration propice aux luttes sans fin, voire au chaos.

Le PVV devait désormais gouverner. Beaucoup espéraient que cet épisode aurait une vertu pédagogique, que son échec montrerait que les solutions

«faciles» de la droite radicale n'étaient que de la poudre aux yeux. Comme M. Wilders se méfie de quiconque a un semblant de talent ou de charisme, les gens qu'il recrutait pour servir sous ses ordres étaient, en règle générale, parfaitement incomptents. Autre difficulté pour lui : la plupart de ses propositions en matière de politique migratoire contredisaient aux textes en vigueur. Or ses partenaires de centre droit du NSC avaient réclamé que le nouveau gouvernement respecte la législation existante sur l'immigration. Cela s'est révélé être une source de tensions permanentes au sein du gouvernement.

La priorité du PVV, depuis sa fondation en 2006, a toujours été de déplacer la «fenêtre d'Overton» (ou le champ du dicible) le plus à droite possible. Cette stratégie n'a pas changé une fois la formation intégrée à une coalition gouvernementale. M. Wilders a consacré tous ses efforts à obtenir que soit déclaré l'état d'urgence, ce qui aurait permis de contourner le Parlement et de fermer les frontières aux demandeurs d'asile. En vain. Il a donc accusé ses partenaires d'avoir empêché l'application de son programme. En parallèle, le gouvernement bloquait des mesures qui auraient mis fin à la pénurie des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, et

juridictionnelles ont en effet conduit au blocage de nombreux projets d'infrastructure – comme l'extension de l'aéroport de Schiphol – trop émetteurs en oxyde d'azote, et compliquant la construction de nouveaux logements, dans un pays où il en manque 400 000(3). Finalement, M. Wilders a décidé de quitter la coalition gouvernementale à l'été. Le VVD a réagi avec fureur : il est revenu à son ancienne ligne politique, promettant de ne plus jamais faire alliance avec le PVV; et, le 29 octobre, il a moins reculé que son ancien partenaire, avec une perte de seulement deux sièges (vingt-deux élus au total).

Le vainqueur, D66, incarne, lui, le «néolibéralisme progressiste(4)». Il avait déjà gouverné de 2017 à 2021 au sein d'une coalition d'inspiration libérale, rattrapée par l'affaire dites «des allocations familiales» (des familles

accusées à tort de fraude). Aujourd'hui, D66 reste partisan de l'austérité et défend la militarisation d'un pays qui est l'un des meilleurs élèves de l'OTAN. Le parti s'adresse aux catégories favorisées et cosmopolites de la nation. Son succès tient au vote utile contre le PVV – mis en évidence par l'effondrement, lors du même scrutin, de l'autre parti centriste, NSC –, mais aussi à l'optimisme de sa campagne symbolisé par le slogan «*Het kan wel!*» («On peut le faire!»). Plutôt que de s'opposer frontalement au sentiment nationaliste néerlandais, M. Jetten a repris une partie de son symbolisme, présentant son programme devant de grands drapeaux nationaux. Cette très efficace «triangulation» semble avoir touché la corde sensible dans des secteurs lasés de la polarisation. Pour autant, les commentaires optimistes sur le retour à un modèle de coalitions modérées négligent deux tendances de fond.

La gauche poursuit son déclin

D'UNE part, le gouvernement sortant de droite radicale a remporté un succès sur le terrain idéologique : il a réussi à focaliser l'attention sur l'immigration pendant deux années entières,

chrétiens de gauche et écologistes. Résonnant centriste dans les années 1990, le PvdA avait été sanctionné pour sa participation à la mise en œuvre des programmes d'austérité durant la crise de la zone euro. La fusion a abouti à faire endosser un programme plus audacieux à un chef de file, M. Frans Timmermans, ancien adepte de la «troisième voie», et premier vice-président de la Commission européenne de 2014 à 2023. L'échec électoral d'octobre a conduit ce dernier à se retirer. Plus à gauche, le Parti socialiste (SP) a, quant à lui, obtenu moins de 2% des suffrages, alors qu'il en recueillait encore presque 10% dans les années 2010.

La coalition qui paraît la plus évidente serait composée du parti D66, des chrétiens-démocrates, de l'alliance GroenLinks-PvdA et du VVD. C'est d'ailleurs l'option privilégiée par la formation de M. Jetten. Le problème tient à ce que, dans un geste peu conforme aux mœurs politiques traditionnelles du pays, Mme Yeşilgöz a promis à ses électeurs de refuser une coalition avec la gauche. Le retrait de M. Timmermans offrira-t-il au VVD une petite occasion de changer de cap ? L'alliance est désormais menée par M. Jesse Klaver, de la Gauche verte, a priori plus exigeante que le PvdA. Compte tenu de ce qu'a été sa ligne dans la période récente, il est fort probable que le VVD continue de flirter avec la droite radicale.

(Traduit de l'anglais par Antony Burlaud.)



MISHKA HENNER. – « Noordeinde Palace, Den Haag, South Holland » (Palais Noordeinde, La Haye, Hollande-Méridionale), de la série « Dutch Landscapes » (Paysages néerlandais), 2011

procédaient à de nouvelles coupes dans le budget des services de l'immigration.

La presse a rapporté des querelles incessantes, des affrontements ponctués de vociférations entre les partis au pouvoir ; on a évoqué des chefs de parti en pleurs ; on a fait état de tweets déplacés, de remarques racistes en conseil des ministres, de désaccords ouverts avec des hauts fonctionnaires(2). Sur le fond, le gouvernement s'en est surtout tenu à une politique d'austérité et d'allégements fiscaux, alors que l'économie néerlandaise connaît une croissance modérée de 0,9% en 2024. Les Pays-Bas s'en sortent plutôt mieux que les autres États membres de la zone euro, mais leur dépendance aux exportations les expose à la dégradation de la conjoncture allemande, ainsi que, plus généralement, au ralentissement du commerce international.

Le gouvernement Schoof s'est aussi enlisé dans la «crise de l'azote». Le BBB a en effet obtenu de ses partenaires l'annulation d'une ambitieuse politique de limitation des émissions de protoxyde d'azote issues du fumier. Deuxième exportateur mondial de produits agricoles, les Pays-Bas subissent une pollution massive, des sols comme de l'eau. Depuis la fin des années 2010, le pays tourne au ralenti. Des décisions

en faisant accepter l'idée que le pays connaissait une crise migratoire. Sous la conduite de Mme Yeşilgöz, le VVD n'a cessé d'imiter le style politique de la droite radicale. Elle a vilipendé l'opposition de gauche en la dépeignant comme une bande de dangereux radicaux ou une élite hors sol ; elle a répandu des fausses informations sur les chiffres du regroupement familial(5) ; elle a défendu des mesures qui, selon les avocats de l'Association nationale du barreau, étaient contraires aux engagements internationaux des Pays-Bas ou remettaient en cause l'État de droit néerlandais(6). D66 en est lui-même venu à défendre l'externalisation vers des pays tiers de l'examen des demandes d'asile(7). Au cours de cette même période, les talk-shows – traditionnellement apolitiques et centristes – de la télévision néerlandaise ont dérivé toujours plus vers la droite.

D'autre part, dans cet environnement médiatique hostile, la gauche néerlandaise ne parvient toujours pas à faire entendre ses idées et poursuit son déclin(8). Le Parti travailliste (PvdA), à l'électorat déclinant et vieillissant, avait décidé ces dernières années de joindre ses forces à celles de la Gauche verte (GroenLinks), elle-même issue d'un rassemblement de communistes, pacifistes,

(1) Sur le retour en grâce de cette tradition en France, lire Philippe Baqué, «Comment l'extrême droite laboura la campagne», *Le Monde diplomatique*, mars 2024.

(2) Tobias den Hartog, «Pleurs, disputes, méfiance, l'équation impossible du cabinet Schoof» (en néerlandais), 3 juin 2025, [www.parool.nl](http://parool.nl); «La Chambre sensible à l'avis administratif sur la loi d'urgence relative à l'asile» (en néerlandais), 19 septembre 2024, <https://nos.nl>.

(3) «OECD economic surveys : Netherlands 2025», Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 9 juillet 2025.

(4) Nancy Fraser, «The end of progressive neoliberalism», 2 janvier 2017, <https://dissentmagazine.org>

(5) «Analyse des cumuls de regroupements familiaux» (en néerlandais), Immigratie-en Naturalisatieinstroom (IND), <https://ind.nl>

(6) «Évaluation des programmes électoraux 2025 au regard de l'Etat de droit» (en néerlandais), ordre des avocats néerlandais, octobre 2025, [www.advocatenorde.nl](http://advocatenorde.nl)

(7) Sander Tordoir et Armida van Rij, «What the Dutch elections mean for the Netherlands and for Europe», Centre for European Reform (CER), 5 novembre 2025.

(8) «Decline of the Dutch left», sur le blog Sidecar, 16 mars 2021, <https://newleftreview.org>

POSSIBLE ACCORD DE PAIX ENTRE L'ARMÉNIE ET L'AZERBAÏDJAN

Bientôt une route Trump dans le Caucase ?

Dans le conflit qui oppose l'Arménie et l'Azerbaïdjan, une étape importante a été franchie cet été avec la signature d'une série de documents entre les deux pays. Paraphés à Washington, et non à Moscou, ils lèvent certains obstacles à l'ouverture d'un corridor qui devrait relier le territoire azerbaïdjanaise à son exclave du Nakhitchevan puis à la Turquie. Cette route porterait le nom du président américain.

PAR JEAN RADVANYI *

En arrachant le 8 août 2025, dans le bureau Oval, la signature d'un accord préliminaire en vue d'un traité de paix entre le président azerbaïdjanaise Ilham Aliyev et le premier ministre arménien Nikol Pachinian, le président américain Donald Trump réalise ce que le groupe de Minsk n'a pas obtenu après plus de trente ans de conflit. Copré-sidé par les États-Unis, la France et la Russie, cette instance multilatérale créée en 1992 inclut plusieurs pays européens, la Turquie ainsi que les belligérants. Avec la «route Trump pour la paix et la prospérité internationales» (Tripp), censée relier l'Azerbaïdjan et son exclave du Nakhitchevan à travers le territoire arménien grâce à des infrastructures financées, voire sécurisées, par Washington, M. Trump contribue à lever un obstacle majeur à la paix. Il réalise au passage l'une de ces opérations politico-commerciales dont il est friand. Mais ce corridor de transit concrétise surtout un grand rêve pan-ture : assurer la continuité territoriale entre la Turquie et le monde turcophone oriental.

Ce préaccord entend mettre fin à un conflit qui a connu de multiples rebondissements, liés au morcellement des peuplements dans la région (1). Sans reprendre l'histoire de ce territoire que se disputent Arméniens et Azéris depuis des siècles, on peut en dater l'origine à juillet 1921. Joseph Staline impose alors un découpage asymétrique : d'un côté, le Nakhitchevan, séparé du reste de l'Azerbaïdjan par le Siounik arménien et abritant une importante popu-

lation azérie (dont le puissant clan Aliyev), sera une république autonome sous la tutelle de Bakou ; de l'autre, le Haut-Karabakh («jardin noir» en turc, appelé Artsakh par les Arméniens), peuplé majoritairement d'Arméniens, sera une région autonome enclavée dans le territoire azéri, placée elle aussi sous l'autorité de Bakou.

En 1994, au terme d'une guerre qui a fait des milliers de victimes, surtout azerbaïdjanaises, et entraîné des déplacements massifs de population, les Arméniens du Haut-Karabakh imposent l'autonomie de leur territoire et occupent tous les districts de l'Azerbaïdjan alentour, vidés de leurs habitants. Pendant vingt années, les gouvernements arméniens successifs, tous dirigés par des hommes issus du Haut-Karabakh, ne sauront pas transposer cette victoire militaire sur le terrain diplomatique (2).

Les dirigeants d'Erevan ont fait comme si les territoires qu'ils contrôlaient depuis 1994 étaient définitivement acquis, en dépit des déclarations du président Gueïdar Aliyev (1993-2003) puis de son successeur Ilham, affirmant que jamais leur pays ne céderait un pouce de ces régions, qu'ils promettaient de reconquérir par les armes si aucune solution diplomatique n'était trouvée. Or la manne financière que représentait l'exploitation des gisements offshore azerbaïdjanaise a peu à peu permis à Bakou de moderniser le pays et d'équiper son armée en décuplant son budget militaire.

Voie ferrée, câbles Internet et pipelines

PAR deux attaques décisives, en 2020 puis en 2023, l'armée azerbaïdjanaise, désormais modernisée et soutenue par la Turquie et Israël, renverse la situation à son profit, multipliant les exactions et forçant la population arménienne du Haut-Karabakh à fuir massivement vers l'Arménie. L'épuration ethnique pratiquée par les Arméniens dans les territoires occupés entre 1992 et 1994 se retourne ainsi contre eux. La «communauté internationale» assiste impuissante à ce revirement. Le cessez-le-feu signé à l'initiative de M. Vladimir Poutine, le 9 novembre 2020, entérine l'entrée en jeu de la Turquie, qui en contrôle l'application avec la Russie (3). Il prévoit l'établissement d'un corridor de transport entre l'Azerbaïdjan et le Nakhitchevan. Mais, début 2025, ce projet n'a pas avancé d'un pouce. Bakou, qui contrôle toujours environ deux cents kilomètres carrés de territoire pris sur l'Arménie lors de ces deux attaques, menace alors d'ouvrir la voie par la force si nécessaire.

Cette question du corridor est absente du préaccord de paix conclu cet été, mais évoquée dans une déclaration commune des deux dirigeants arménien et azerbaïdjanaise, et traitée à part dans un protocole d'entente tri-légal entre Bakou, Erevan et Washington. Le parrainage américain symbolise à lui seul le recul stratégique qu'a enregistré le Kremlin dans le Caucase depuis 2020. Membre de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) depuis 2002, l'Arménie a pourtant

longtemps été une pièce maîtresse de la présence russe dans la région. Mais, en 2020, durant la première offensive de Bakou, la Russie n'a pas fait jouer la clause d'aide militaire en cas d'agression, faisant valoir que, selon le droit international, le Haut-Karabakh faisait officiellement partie de l'Azerbaïdjan. L'armée russe ne s'est déployée qu'au dernier moment, en novembre 2020, empêchant de justesse la prise de Stepanakert (Khankendi en azéri) par Bakou. Par la suite, la force d'interposition russe n'a pas obligé les Azerbaïdjanaise à lever le blocus instauré sur le corridor de Latchine, voie vitale pour la survie de la population de l'enclave. Elle n'a pas davantage réagi au grignotage du territoire souverain arménien par l'armée de Bakou.

Se sentant lâché par son principal allié, le pouvoir arménien se fait alors de plus en plus critique vis-à-vis de la politique de Moscou. En 2023, M. Pachinian qualifie de «faute stratégique» la décision, prise par ses prédecesseurs, de confier la sécurité de son pays à la seule Russie (4). Il boycotte les sommets de l'OTSC et gèle la participation de l'Arménie à l'organisation. Dans le même temps, Erevan diversifie ses sources de sécurité en se rapprochant activement des États-Unis et de l'Union européenne – dont la France, qui s'annonce prête à lui livrer des armes (5). La rencontre de M. Pachinian avec le secrétaire d'État Antony Blinken en mai 2022 ouvre la voie à de nombreuses visites d'officiels et d'élus américains, dont Mme Nancy Pelosi, à Erevan. Début 2025, les gardes-frontières russes, qui contrôlent les points de pas-



sage avec l'Iran et la Turquie en vertu d'un accord signé en 1992, se retirent, à la demande du gouvernement arménien, du poste-frontière d'Agarak, dans le sud du pays, quelques mois après avoir quitté l'aéroport international Zvartnots (proche d'Erevan). En parallèle, les négociations directes entre les belligérants s'activent, sous l'égide des États-Unis et de l'Union européenne, mais sans la Russie. Alors que les relations entre Moscou et Bakou n'ont jamais été aussi froides, du fait notamment de l'accident d'un avion de ligne azerbaïdjanaise en Russie en décembre 2024, la conclusion du préaccord du 8 août accentue l'affaiblissement russe dans le Caucase sud. Encore faudrait-il que le projet américain concrétise les espoirs qu'il soulève.

La réalisation de l'axe de communication proposé par M. Trump reste incertaine. Sur les quarante-deux kilomètres qui séparent l'Azerbaïdjan du Nakhitchevan le long de la rivière Araxe, il s'agit de rouvrir une voie ferrée, doublée d'une voie rapide, de câbles Internet et de pipelines pour les hydrocarbures. Reliant la Turquie à l'ensemble du monde turcophone de part et d'autre de la mer Caspienne, ce corridor serait financé par les États-Unis et géré par un consortium mixte, américano-arménien, selon la législation arménienne. C'est du moins la solution que défend Erevan, hostile à toute remise en cause de sa souveraineté. On se rapprocherait alors de la solution adoptée par les deux Allemagnes au sujet de Berlin-Ouest : l'autoroute reliant l'Allemagne de l'Ouest à l'enclave était détenue et gérée par les Allemands de l'Est, qui garantissaient un droit de passage sans entrave sur leur territoire (sans possibilité d'emprunter des sorties).

À l'inverse, Bakou et Ankara voudraient que la route soit extraterritoriale, et gérée par des tiers – une option qui écarterait les Arméniens de la maîtrise de leur territoire, mais sans recourir à une annexion pure et simple du corridor par l'Azerbaïdjan. En 1992, déjà, pour surmonter le problème de la discontinuité des territoires à peuplement arménien et azerbaïdjanaise, M. Paul Goble, alors membre du personnel diplomatique américain, avait suggéré un transfert de la bande sud du territoire arménien à l'Azerbaïdjan, en échange du couloir de Latchine, la voie reliant le Haut-Karabakh à l'Arménie (6). Souvent mentionnée, cette idée est désormais caduque, puisque Bakou a récupéré par la force cette province ainsi que des territoires adjacents. Erevan, Moscou et Téhéran ont toujours rejeté cette proposition qui aurait privé l'Arménie de sa frontière commune avec l'Iran, dont dépend sa survie économique.

Le mot «corridor», qui heurte les Arméniens, inquiets d'une dérive vers l'annexion, a disparu des documents paraphés à Washington, mais cela ne règle pas la question de la sécurité de cet axe. Puisque Bakou refuse qu'il soit placé sous contrôle des Arméniens et que les Russes sont éloignés de la frontière depuis janvier 2025, certains pensent à une force occidentale, voire aux héritiers de Blackwater, l'armée privée américaine, dont le fondateur, M. Erik Prince, un proche de M. Trump, est revenu en grâce (7). L'article 7 du préaccord du 8 août précise bien qu'aucune force étrangère ne doit être disposée à la frontière des deux États, mais ne dit rien concernant celles séparant l'Arménie de l'Iran ou de la Turquie. Dès lors, comment assurer la fonction de carrefour de ce dis-

positif? Car les dirigeants arméniens, de même que les Russes et les Iraniens, n'entendent pas que la Tripp vienne bloquer la route et surtout les lignes à haute tension et les gazoducs qui, sur un axe nord-sud, relient l'Iran à la Russie via l'Arménie et la Géorgie. Désormais chercheur à l'Institute of World Politics de Washington, M. Goble prédisait le pire dans un article précédent le préaccord du 8 août : «Plus l'accord de paix se rapproche, plus probable est l'éclatement d'un nouveau conflit plus large (8).» M. Ali Akbar Velayati, conseiller du président iranien, semble lui faire écho : «Ce passage ne sera pas une porte pour les mercenaires de Trump, ce sera leur tombeau (9).» Pourtant, ni Téhéran ni Moscou, aujourd'hui affaiblis, ne paraissent en mesure de bloquer ce processus s'il se concrétise.

Une application incertaine

LES promoteurs du projet font par ailleurs de la Tripp un axe multimodal, comprenant gazoduc et oléoduc, qui deviendrait le leader du «corridor médian» entre l'Europe et la mer Caspienne. Or la situation actuelle n'est plus du tout celle qui prévalait lors du lancement du Corridor de transport Europe-Caucase-Asie (Traceca) en 1992 par l'Union européenne et quatorze pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale (10). Entre-temps, les ports géorgiens ou azerbaïdjanaise et la voie ferrée qui les relie ont été rénovés ; l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan et le gazoduc Bakou-Erzurum ont été inaugurés en 2005 et 2006 ; une nouvelle autoroute financée par la Chine dans le cadre des nouvelles routes de la soie (BRI) relie Tbilissi à la mer Noire ; une autre voie ferrée, Bakou-Tbilissi-Kars, est ouverte depuis 2017. Difficile, donc, de prêter foi aux annonces mirifiques concernant la rentabilité du nouvel axe, à peine plus court que les autres.

Enfin, un certain nombre de conditions politiques demeurent en suspens. Pour aboutir à une ratification juridique

complète de l'accord, M. Pachinian s'est engagé à faire modifier la Constitution, qui inclut le Haut-Karabakh dans la République d'Arménie. Seulement, il faut pour cela l'accord d'une majorité de sa population, ce qui est loin d'être acquis. L'opposition reproche au texte de l'accord de ne pas faire mention des territoires arméniens toujours occupés par Bakou et de se désintéresser du sort des prisonniers retenus en Azerbaïdjan.

À Erevan, on insiste aussi sur le droit des Arméniens qui le voudraient à rentrer au Haut-Karabakh et sur le sort des monuments arméniens de cette région, dont certains ont déjà été détruits. Ce sont là aussi les conditions d'une paix durable, et, face à un président américain versatile, des pressions européennes et françaises contribueront sans doute utilement à l'application – encore bien incertaine – de cet accord de paix. L'Amérique de M. Trump sera-t-elle pour l'Arménie un meilleur garant de sécurité que la Russie de M. Poutine? Cela reste à démontrer.

(1) Lire Étienne Peyrat, «À l'origine des conflits en Transcaucasie», *Le Monde diplomatique*, janvier 2021, et Philippe Descamps, «Une terre disputée depuis deux siècles», chronologie, publiée en ligne en novembre 2023, www.monde-diplomatique.fr

(2) Lire Philippe Descamps, «État de guerre permanent dans le Haut-Karabakh», *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

(3) Lire Sergueï Markedonov, «Haut-Karabakh, l'embrasement», et Igor Delanoë, «Bras de fer russe-turc dans le Caucase», *Le Monde diplomatique*, novembre 2020.

(4) «Pachinian qualifie d'erreur stratégique la dépendance de l'Arménie à la Russie en matière de sécurité» (en russe), *The Moscow Times*, 3 septembre 2023.

(5) «La France a «donné son accord» à l'Arménie en vue de livraison de matériel militaire», *Le Monde*, 3 octobre 2023.

(6) «Caucasus report», Radio Free Europe / Radio Liberty, 8 juin 2000, www.rferl.org

(7) Christophe Châtelot, «Le retour en grâce d'Erik Prince, fondateur de Blackwater», *Le Monde*, 28 septembre 2025.

(8) Paul Goble, «Moscow and Tehran working to block US involvement in Zangezur corridor», *Eurasia Daily Monitor*, 29 juillet 2025, www.jamestown.org

(9) «Iran rejects planned transit corridor outlined in Armenia-Azerbaijan pact», 9 août 2025, www.aljazeera.com

(10) Projet européen et américain, le Traceca devait faciliter le commerce Est-Ouest en contournant la Russie et l'Iran.

QUEL AVENIR POUR LES BASES MILITAIRES DE MOSCOU ?

Le pouvoir syrien conserve la carte russe

Conséquence de la guerre en Ukraine, où Moscou a engagé l'essentiel de ses forces, la Russie a observé impuissante la chute du régime de M. Bachar Al-Assad, qu'elle avait sauvé en 2015. L'ancien dirigeant syrien lui garantissait l'usage de deux bases militaires de portée stratégique. Quel sort leur réservent les anciens rebelles, aujourd'hui aux commandes du pays, et que bombardait hier l'aviation russe ?

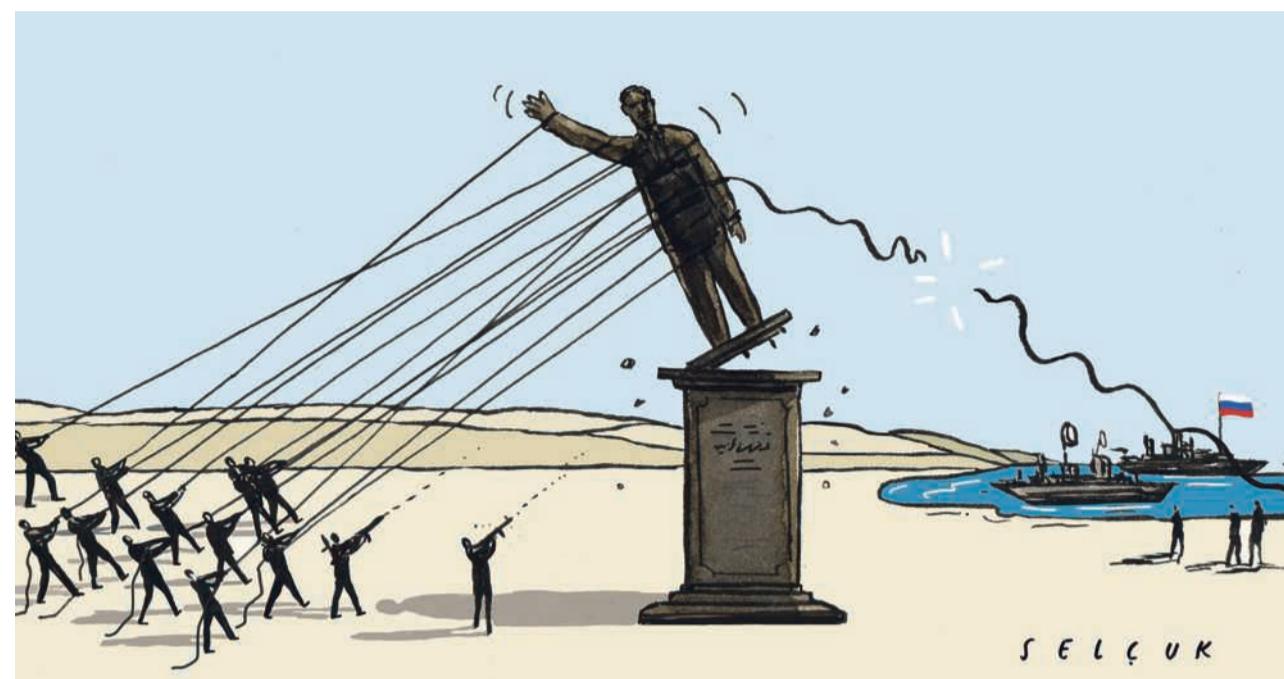
PAR IGOR DELANOË *

L'EFFONDREMENT du régime de M. Bachar Al-Assad en décembre 2024 a porté un coup dur à la Russie. Alors que son intervention militaire, à l'automne 2015, avait permis de sauver le régime syrien – et de marquer un retour sur la scène proche-orientale et en Méditerranée (1) –, elle a échoué à maintenir son allié au pouvoir (2). Cet échec aurait pu se transformer en revers logistique et stratégique de premier ordre si Moscou avait perdu ses deux bases militaires – la première, navale, de Tartous, et la seconde, aérienne, de Hmeimim, toutes deux sisées sur le littoral. Elles jouent chacune un rôle majeur dans la capacité de déploiement des forces russes. Leur avenir était au menu des discussions entre le président russe Vladimir Poutine et M. Ahmed Al-Charaa, nouveau chef de l'exécutif syrien, en visite à Moscou le 15 octobre dernier. Précédée par un cycle de rencontres de haut niveau durant l'été, cette première entrevue s'est conclue par un engagement de Damas à respecter tous les accords passés par l'ancien régime.

Plus précisément : Moscou utilise ses bases syriennes dans le cadre d'un accord bilatéral signé avec Damas en janvier 2017 (pour une durée de quarante-neuf ans), que les nouvelles autorités ont suspendu sans toutefois le dénoncer, dans l'attente d'une probable renégociation. De la fin des années 2000 au renversement de son allié, le « point

d'appui matériel et technique » de Tartous, selon la terminologie en vigueur, permettait au détachement naval opérationnel russe de croiser de manière permanente en Méditerranée. La base abritait rarement plus d'une demi-douzaine d'unités (navires de surface, sous-marins à propulsion classique, bâtiments de soutien). Ses infrastructures, modestes, autorisaient des opérations logistiques légères et, en l'absence de chantier naval, seul l'entretien élémentaire des bâtiments pouvait y être réalisé. Les bâtiments russes qui venaient du nord et de la Baltique s'appuyaient toujours sur Tartous pour se projeter en mer Rouge et dans l'océan Indien. Les unités qui arrivaient de l'Extrême-Orient russe via le canal de Suez y faisaient étape avant de poursuivre leur navigation vers l'Atlantique. La base aérienne de Hmeimim servait, quant à elle, de hub pour acheminer hommes et matériel vers la Libye, l'Afrique centrale et le Sahel, où le Kremlin a noué des partenariats sécuritaires depuis la fin des années 2010 (3).

À la veille de l'effondrement du régime de M. Al-Assad, l'empreinte militaire de la Russie en Syrie était relativement modeste. L'essentiel de son contingent – un peu moins de cinq mille hommes au plus fort de l'intervention militaire de la Russie entre 2015 et 2018 – a été redéployé vers l'Ukraine après l'invasion de février 2022. Sa voilure, ramenée à quelques centaines d'hommes, lui permettait de remplir des missions de police



militaire et de force d'interposition dans un contexte local. Disséminés dans les postes d'observation établis le long des lignes de friction entre belligerants (groupes « terroristes », forces loyalistes, Kurdes et groupes djihadistes proturcs), ces soldats avaient, par leur simple présence, une fonction dissuasive qui a pu prévenir localement des situations d'escalade. À titre de comparaison, Ankara disposait alors de plus de dix mille hommes dans le nord de la Syrie, sans compter ses supplétifs de l'Armée nationale syrienne.

Les discussions entre Moscou et les nouvelles autorités sur l'avenir de la présence militaire russe ont commencé dès l'effondrement du régime syrien, le 8 décembre 2024. Le pragmatisme semble alors de mise. Dans un entretien accordé à plusieurs médias arabes, dont Al-Jazira, le 14 décembre, M. Al-Charaa, laisse entrevoir un état d'esprit conciliant. Le chef du groupe islamiste armé Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), dont le nom de guerre était Abou Mohammed Al-Joulani, qualifie alors les intérêts russes en Syrie de « stratégiques », et n'exprime pas d'hostilité au maintien d'une pré-

sence militaire de Moscou sur le sol de son pays. Cela malgré les bombardements de son aviation contre le réduit d'Idlib, où s'étaient réfugiées les troupes de HTC, et l'asile accordé à M. Al-Assad.

Il est vrai que le Kremlin dispose de quelques atouts. Les Russes font miroiter un retrait de la liste des organisations considérées comme terroristes et effectuent des livraisons d'engrais, de carburant et d'aide alimentaire dans un contexte où Damas subit encore l'embargo de la plupart des pays occidentaux. Néanmoins, la levée partielle des sanctions par Washington et Bruxelles fin mai et début juin – dont la loi César, votée en 2019, qui a isolé le pays des acteurs économiques internationaux, entravé sa reconstruction et aggravé les pénuries de produits de base – inspire quelques craintes au Kremlin. Les capitaux russes pèsent peu face aux perspectives d'afflux d'investisseurs arabes, européens et chinois. Mi-mai, Damas et le logisticien portuaire émirati DP World signent un mémorandum d'entente sur le développement du port de Tartous, portant sur 800 millions de dollars. Jusque-là, la gestion de l'infrastructure revenait aux Russes. Les autorités syriennes laissent entendre que Moscou n'a plus vocation à piloter des actifs stratégiques syriens, qu'il se disputait auparavant avec Téhéran. En parallèle, elles gênent régulièrement l'approvisionnement des bases militaires russes, mettant ainsi en cause l'immunité de ces installations qu'elles sont censées garantir. Un groupe non identifié a même attaqué la base de Hmeimim, le 20 mai

dernier, causant des pertes parmi les soldats russes (deux à quatre tués, selon les bilans) et les assaillants.

Les nouvelles autorités syriennes ne peuvent toutefois se passer des forces russes pour stabiliser un pays menacé de fragmentation et sous pression israélienne. Au printemps 2025, les affrontements impliquant des forces gouvernementales dans des villes à majorité druze – une communauté que Tel-Aviv assure vouloir protéger – ont servi de prétexte à de multiples incursions militaires (4). Depuis, les soldats israéliens confortent leurs positions dans le Golan syrien. Des massacres dans la région de Souéida, faisant de nombreux morts parmi les Druses, se soldent en juillet par des bombardements israéliens jusqu'au cœur de Damas. Dans ce contexte, M. Al-Charaa compte sur Moscou pour faire pression sur Israël. Sa visite au Kremlin s'est conclue par l'annonce de livraisons d'armes ainsi que l'envoi de patrouilles russes dans le sud du pays, alors que celles-ci avaient été déjà redéployées dans le nord-est, à proximité de la ville kurde de Kamechliyé, proche de la frontière turque.

Il reste que l'accord de 2017 a de fortes chances d'être remplacé par un autre, plus modeste. La Russie pourrait garder des facilités logistiques sans jouir d'une souveraineté sur ces emprises militaires. Ces bases pourraient cependant ressembler davantage à des hubs logistiques, et Moscou devrait s'acquitter d'un loyer pour leur usage, ce qui n'était pas le cas sous le régime de M. Al-Assad.

Repli partiel en Libye

QUELLE que soit la formule retenue, la Russie devra explorer d'autres options pour sa flotte et son aviation. S'agissant du volet aérien, de nouvelles bases en Libye compensent en partie l'affaiblissement du dispositif en Syrie. Moscou y loue déjà des terrains au maréchal Khalifa Haftar. Néanmoins, par rapport à Hmeimim, leur utilisation exige deux à trois heures de vol supplémentaires pour les appareils décollant de Russie, ce qui complique le transport de matériel lourd. Les possibilités de redéploiement des forces navales sont encore plus réduites. Tandis que l'Égypte cherche à maintenir un équilibre entre Moscou et les pays occidentaux, l'Algérie demeure très sourcilleuse quant à sa souveraineté. Alger, engagé dans un rapprochement diplomatique avec Washington, ne devrait pas aller plus loin que l'accord de coopération navale existant, qui permet aux bâtiments russes de faire escale dans ses ports pour des opérations logistiques légères (pleins d'eau fraîche et de carburant). Les villes libyennes de Tobrouk et de Benghazi pourraient potentiellement accueillir des navires russes, mais cela nécessiterait un renforcement de leurs infrastructures portuaires. Cette éventualité constitue cependant une ligne rouge pour les États-Unis. Dernière option : le Soudan, même si ce pays demeure éloigné de la Méditerranée. Un accord portant sur l'établissement d'une base navale a

été signé par les Russes et les Soudanais en juillet 2019, mais les pressions occidentales sur Khartoum puis l'éclatement de la guerre civile en 2023 ont contrarié les plans du Kremlin.

En tout état de cause, Moscou fait face à des défis qui l'éloignent du Proche-Orient. La voilure du détachement naval russe en Méditerranée a atteint son niveau le plus bas depuis la réactivation de cette formation au début des années 2010. Après le départ de la corvette du projet 20380 début octobre vers la mer Baltique, il ne resterait plus qu'un sous-marin classique de type Kilo, le *Novorossiisk*, ainsi que trois bâtiments de soutien. En outre, la Russie doit régulièrement dégarnir son flanc méditerranéen, afin d'escorter les navires-citernes de sa « flotte fantôme » en Baltique et dans la Manche, face à la pression exercée par des États membres de l'Union européenne contre le pétrole russe sous sanctions.

(1) Lire Jacques Lévesque, « Quitte ou double de la Russie à Alep », *Le Monde diplomatique*, novembre 2016.

(2) Lire Akram Belkaïd, « Syrie, l'année zéro de l'après-dictature », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(3) Lire Nina Wilén, « Dans les pays du Sahel, les juntes en échec face aux djihadistes », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025.

(4) Lire Emmanuel Haddad, « Carnets de route dans une Syrie en proie à la rancœur et au doute », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025.

Le Monde
HORS-SÉRIE

40 CARTES
POUR COMPRENDRE
LES NOUVEAUX EMPEREURS

40 CARTES POUR COMPRENDRE LES NOUVEAUX EMPEREURS

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 13,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

DANIEL NOBOA OUVRE LES BRAS AUX « GRINGOS »

Les États-Unis chez eux en Équateur ?

Congédiés par le président Rafael Correa (2007-2017), les États-Unis reprennent progressivement pied en Équateur, avec l'assentiment de Quito. Sous prétexte de lutter contre le crime organisé, ils consolident ainsi leur présence militaire en Amérique latine et dans le Pacifique. Sanctuaire naturel unique, les îles Galápagos constituent l'un des points d'appui principaux de ce redéploiement.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL VINCENT ORTIZ*

Les Américains sont-ils réellement ici pour protéger notre biodiversité ?», fait mine de s'interroger M. Jorge Vázquez. L'expert naturaliste vit sur l'île San Cristóbal, en Équateur, depuis six ans. Le long d'un sentier escarpé, il nous emmène découvrir le spectacle immuable de cette nature protégée... non loin de laquelle patrouillent des garde-côtes de l'armée des États-Unis. Une fois gravie la rocallie, le promeneur rejoint un belvédère naturel surplombant les eaux du Pacifique. En contrebas, sur ce fragment le plus oriental des Galápagos, rien n'interrompt la parade des lions de mer et les excursions des iguanes.

Converti en parc national en 1959, classé au patrimoine naturel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en 1978, l'archipel a été sanctuarisé en réserve marine en 1998. Un régime spécial établi par la Constitution équatorienne de 2008 y impose de stricts contrôles sanitaires, afin de prévenir l'invasion d'espèces animales exogènes, de parasites ou de virus... Contrôles dont sont exemptés les militaires de Washington déployés sur place, officiellement dans le cadre d'une «coopération» avec Quito.

«Ici, les Américains ne se cachent pas», témoigne M. Vázquez. Son bras se déporte légèrement vers l'ouest, par-delà l'amas rocheux d'où se dessinent les infrastructures portuaires et aéroportuaires. «C'est ici que stationnent leurs drones. Et sur la piste de l'aéroport que vous pouvez voir derrière, ce sont leurs avions de patrouille qui décollent», décrit notre guide. Il ajoute : «Comme les autres habitants, je me suis habitué au ballet de ces bolides.» Un P-3 Orion (Lockheed Martin), un Awacs (Boeing), un bombardier DHC-8 (De Havilland). Il a fallu agrandir l'aérodrome pour les héberger. Quant au port de ce territoire de six mille âmes, il accueille désormais une flottille américaine.

Menaces prédatrices de Pékin

Cette présence a été officialisée en 2019 par l'ancien président Lenín Moreno (2017-2021). À l'époque, le successeur de M. Rafael Correa (gauche, 2007-2017) est confronté à une grave crise et se rapproche de M. Donald Trump. Il obtient un prêt du Fonds monétaire international (FMI), impose une cure d'austérité à son pays et requiert l'aide du gouvernement américain dans deux domaines : la lutte contre la pêche illégale et – déjà – le narcotrafic. M. Moreno avalise ainsi le retour des États-Unis dans l'archipel des Galápagos, qu'ils avaient occupé durant la seconde guerre mondiale et jusqu'en 1946.

Washington est d'autant plus enclin à répondre favorablement que la Chine est incriminée par Quito sur la question de la pêche illégale. L'administration américaine s'inquiète de la montée en puissance de Pékin dans le pays andin, imputée à M. Correa. Dans la zone économique exclusive (ZEE) de près de 200 milles marins (370 kilomètres) qui entoure le sanctuaire écologique, la multiplication des raids de braconniers déclenche des incidents diplomatiques intermittents. La migration annuelle de calmarins y attise une pêche illégale, à laquelle la Chine est accusée de concourir massivement depuis la fin des années 2010 pour couvrir ses besoins alimentaires croissants. Entre 2021 et 2023, l'organisation non gouvernementale (ONG) américaine Oceana a dénombré dans cette zone 510 navires battant pavillon chinois, totalisant 148 000 heures de pêche illégale(1).

Les menaces prédatrices de Pékin sur l'archipel font l'objet de toutes les attentions à Washington. Les stratégies américaines se scandalisent que la marine marchande chinoise (la plus importante du monde, en tonnage et en valeur) enfreigne le droit international,

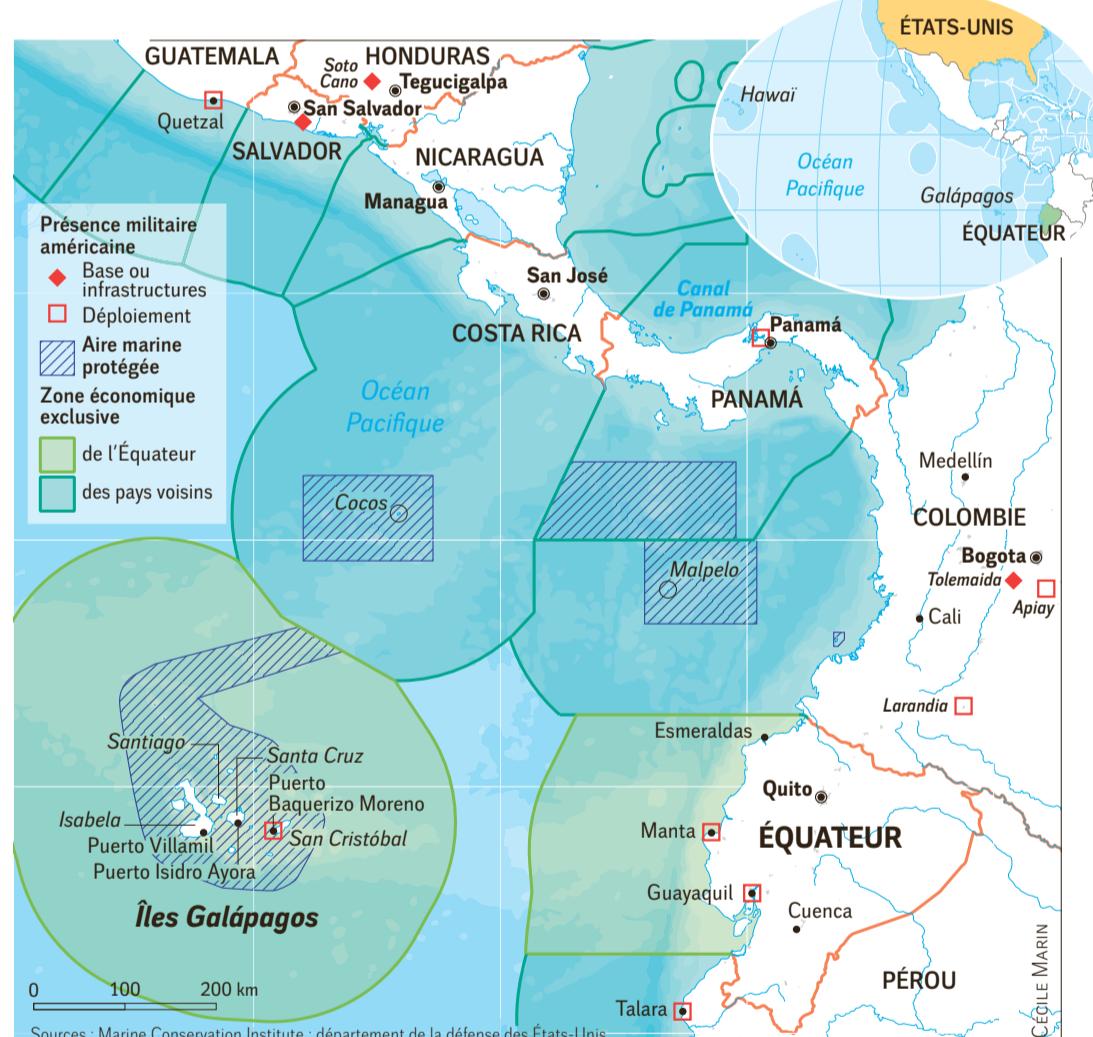
en violant la souveraineté territoriale d'un pays allié, et pratique une concurrence économique déloyale, qui détruit des zones protégées à la conservation desquelles concourent de nombreux programmes des États-Unis. Washington estime en outre que l'armada chinoise mène des activités à «double usage» (renseignement et intelligence d'intérêt militaire) qui renforcent les positions de Pékin dans le Pacifique, jusqu'aux confins de l'hémisphère occidental(2).

Pour le colonel équatorien en retraite Roberto Marchan, ces éléments à charge fournissent des prétextes commodes aux États-Unis. Les vraies raisons de leur engagement dans la zone seraient d'abord géopolitiques. «Les Galápagos sont les seules îles du Pacifique latino-américain disposant des caractéristiques topographiques requises pour héberger une infrastructure militaire», nous

et le narcotrafic(4). Les États-Unis envisagent également la construction d'une base aérospatiale dans la ville péruvienne de Talara – au nord du mégaport de Chancay, intégré aux nouvelles routes de la soie chinoises(5).

En plus de la lutte contre la pêche illégale, un autre domaine de coopération facilite la réimplantation progressive des Américains en Équateur. Situé entre deux producteurs de cocaïne – le Pérou et la Colombie –, le pays fait figure de sas de blanchiment et de plate-forme d'exportation vers les États-Unis et surtout l'Europe. Le nombre de meurtres a augmenté de 800 % entre 2018 et 2023, avec un taux d'homicides qui surpassé désormais ceux de la Colombie ou du Mexique(6). Contre le crime organisé, les autorités ont sollicité le concours des forces américaines aux Galápagos, où les trafiquants gorgent de carburant leurs embarcations de contrebande, avant de repartir vers le nord. Les États-Unis sont également présents dans les grands ports continentaux de Guayaquil et Manta.

Entre 2007 et 2017, la présidence de M. Correa avait distendu les liens avec Washington. Tandis que l'Équateur rejettait les sempiternelles recommandations du FMI, l'article 5 de la nouvelle Constitution de 2008 interdisait l'établissement de bases militaires étrangères [ou] d'installations étrangères à visée militaire, ainsi que la cession de bases nationales à des forces armées ou de sécurité étrangères. En 2009, la gauche ne renouvela pas le bail permettant aux troupes américaines l'occupation d'un poste d'opérations avancé (FOL) à Manta, déjà justifié au nom de la lutte antidrogue.



explique-t-il dans son logement de Quito réservé aux anciens officiers. «Grâce à elles, Washington pourra exercer un haut degré de contrôle et de surveillance de cette façade dans le cadre de sa compétition avec la Chine.» Une capacité de projection que nous confirme M. Francisco Carrión, ancien ministre des affaires étrangères et ambassadeur de l'Équateur à Washington entre 2017 et 2020. L'archipel pourrait «permettre la sécurisation d'un triangle s'étendant de la côte équatorienne aux Galápagos, et des Galápagos à l'Amérique centrale».

Depuis son retour au pouvoir, l'administration Trump accélère le repositionnement américain dans cette zone. Au Guatemala, elle a obtenu en février 2025 du gouvernement de M. Bernardo Arévalo qu'il finance d'ambitieux travaux d'extension du port de Quetzal, situé dans le sud-est du pays sur la côte Pacifique, pour «promouvoir la prospérité économique, réduire la migration illégale [contrôle des bateaux de croisière] et renforcer la sécurité de la région [lutte contre le commerce illégal]». Ce chantier sera placé sous la supervision du corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis(3). Quelques semaines plus tard, Washington a imposé au président du Panamá, M. José Raúl Mulino, un accord autorisant le déploiement de troupes américaines autour du canal, contre l'influence supposée de la Chine

Mais, depuis 2017, les successeurs de M. Correa ont systématiquement sollicité la collaboration des services de renseignement et du commandement sud de l'armée des États-Unis. Comme ses deux prédécesseurs, MM. Moreno et Guillermo Lasso, M. Daniel Noboa – dont la réélection le 13 avril 2025 fait l'objet de contestations(7) – souhaite faire de son pays le principal allié sécuritaire de Washington en Amérique du Sud. Le 4 septembre 2025, il a reçu à Quito le secrétaire d'État Marco Rubio. Ce dernier a annoncé une aide financière portée à 20 millions de dollars pour renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays et moderniser les forces armées équatoriennes (notamment par l'acquisition de drones). M. Rubio a aussi évoqué son souhait d'une présence accrue des troupes américaines sur le territoire. Ce même jour, dans le cadre de sa nouvelle politique antidrogue régionale fondée sur une approche militarisée de la lutte contre le crime organisé, Washington déclarait les principaux cartels équatoriens – Los Choneros et Los Lobos – «organisations terroristes étrangères», une désignation l'autorisant à prendre toutes les mesures et initiatives permettant leur «élimination totale»(8).

La voie d'un plein retour américain est ainsi ouverte, et le gouvernement de Quito ne lésine pas pour complaire à Washington. M. Hugo

Idrovo, écrivain et spécialiste des Galápagos, rappelle que les P-3 Orion qui décollent de Guayaquil ou de San Cristóbal sont truffés de radars, d'appareils photographiques aériens et de détecteurs de rayonnements infrarouges. «Formellement, ces vols relèvent d'opérations militaires conjointes entre nos deux pays, et les soldats américains doivent être accompagnés par des Équatoriens dans le cockpit. Mais en mer, précise-t-il, à plus de douze milles marins de la côte, où s'arrête le territoire équatorien et où commence la zone économique exclusive, les premiers sont en droit d'opérer seuls et d'expulser les Équatoriens du pilotage. Ils peuvent ainsi garder secrète leur trajectoire.»

Un maillage sécuritaire et militaire

Paranoïa ? «Il est à présent admis que les États-Unis ont utilisé le FOL de Manta pour espionner l'Équateur jusqu'à sa fermeture en 2009», rappelle M. Idrovo. Aujourd'hui, Washington conserve la propriété exclusive des informations collectées dans l'espace maritime de l'archipel qui jouxte la ZEE du Costa Rica, elle-même reliée à celles du Panama, de la Colombie et de l'Équateur continental. Autant d'États intégrés à son maillage sécuritaire et militaire dans cette partie de la région.

Comme un symbole, une installation militaire est rouverte à Manta... tandis qu'un autre acteur réapparaît : en mai 2024, le FMI a accordé un nouveau prêt à l'Équateur. Il exige en contrepartie des coupes budgétaires, qui épargnent le ministère de la défense et ses acquisitions d'armes américaines, pour des centaines de millions de dollars. Ce rapprochement s'est heurté au refus de la population. Consultés par référendum le 16 novembre 2025 sur la modification de l'article 5 de la Constitution et l'abandon de la référence à l'interdiction d'installations militaires étrangères, les Équatoriens ont répondu négativement à plus de 60 %. Malgré ce camouflet infligé à M. Noboa, ses opposants restent prudents. Après tout, la présence américaine se déploie déjà, rappelle M. Romel Jurado, professeur de droit à l'Université technique de Manabí : «Elle est encadrée par des mémorandums d'entente, et non des traités bilatéraux, qui ne font pas mention, à dessein, de cession de «bases militaires». Ce type de protocole protège les soldats américains qui ne sont redevables d'aucune obligation légale équatorienne. Nos autorités n'ont aucun droit sur eux et ces accords, dès lors qu'ils ne sont pas des traités, affranchissent les forces américaines de toute poursuite qui pourrait être engagée contre elles en application du droit international.» Depuis 2019, cinq de ces cadres de coopération ont été négociés avec les États-Unis ; ils restent donc en vigueur.

Le long du malecón (promenade) de Guayaquil, M. Idrovo médite. Le FMI, le commandement sud, le renseignement américain... À ces acteurs s'ajoutent les «grandes familles oligarchiques liées aux États-Unis. L'histoire de l'Équateur progresse par cycles, entre phases d'émancipation et phases de domination par ces clans». M. Idrovo raconte la dynastie Noboa – le père du président milliardaire, sa tante la femme la plus riche d'Équateur. À Guayaquil se trouve le siège de leur conglomérat – le deuxième exportateur de bananes du pays –, de leur banque et de leur empire immobilier. Ainsi, souligne l'écrivain, le «prince de la banane» n'est pas démunie pour atteindre ses objectifs. Mais, sévèrement défait dans les urnes, il devra désormais trahir la volonté populaire aux yeux du monde pour servir Washington.

(1) «Oceana finds China's fishing fleet swarms Galápagos, then disappears from sight», 22 décembre 2023, www.oceana.org

(2) Lire Ian Urbina, «Secrets et puissance de la flotte de pêche chinoise», *Le Monde diplomatique*, novembre 2020.

(3) «US army corps of engineers conduct initial assessments to strengthen infrastructure and increase economic ties», communiqué de l'ambassade des États-Unis au Guatemala, 21 février 2025, <https://gt.usembassy.gov>. Lire aussi Mikael Faubourg, «Au Guatemala, le grand ménage a commencé», *Le Monde diplomatique*, juin 2024.

(4) Lire Didier Ortolland, «Panamá, canal historique», *Le Monde diplomatique*, juin 2025.

(5) Lire Romain Migus, «La Chine s'amarre au Pérou», *Le Monde diplomatique*, avril 2025.

(6) Michel Gondilhon, «Équateur : une plongée rapide dans le chaos criminel», Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), 12 janvier 2024. Lire aussi Maurice Lemoine, «Comment l'Équateur est descendu aux enfers», *Le Monde diplomatique*, décembre 2023.

(7) Maurice Lemoine, «En Équateur, des élections contestables et contestées», Mémoire des luttes, 1^{er} mai 2025, www.medelu.org

(8) «Designating cartels and other organizations as foreign terrorist organizations and specially designated global terrorists», communiqué de la présidence des États-Unis, 20 janvier 2025, www.whitehouse.gov

SOUTIEN INCONDITIONNEL,

Même les Américains

(Suite de la première page.)

Depuis, la passion a fléchi dans son camp. Un moment-clé a marqué les esprits. Participant en juin dernier à un débat entre les candidats démocrates à la mairie de New York, M. Zohran Mamdani dut comme ses concurrents répondre à la question (piège pour lui) : « *Où choisiriez-vous d'effectuer votre premier déplacement de maire à l'étranger ?* » Nul n'ignorait la destination attendue. « *Première visite, la Terre sainte* », lance Mme Adrienne Adams. C'était évidemment la bonne réponse. Grand favori du scrutin à l'époque, l'ancien gouverneur de New York Andrew Cuomo ne pouvait donc que la compléter : « *Compte tenu de l'hostilité et de l'antisémitisme qui existent à New York, j'irai en Israël.* » M. Whitney Tilson ajouta à son tour quelques mots, mais pour dire bien sûr la même chose : « *Oui, je ferai mon quatrième voyage en Israël, suivi par mon cinquième en Ukraine, chez deux de nos plus proches alliés qui se battent sur le front de la guerre globale contre le terrorisme.* » Cette fois, il ne manquait plus un bouton de guêtre. Le débat s'annonçait bien, chaque candidat avait passé haut la main l'épreuve des exercices imposés.

Puis vint le tour de M. Mamdani : « *Je resterai à New York pour répondre aux habitants des cinq arrondissements.* » Le défilé des réponses précédentes n'avait suscité aucune relance. Mais là une journaliste digne de ce nom devait exercer son métier : « *M. Mamdani, puis-je intervenir : visiterez-vous Israël si vous êtes élu ?* » Décidément dissipé, le mauvais élève répéta que ce serait pour lui New York d'abord. La journaliste insista, lui soufflant presque la bonne réponse : « *Dites-nous juste oui ou non. Êtes-vous favorable à Israël, État juif ?* » M. Mamdani, qui avait qualifié de génocidaire la guerre de Gaza, ne céda pas : « *Israël a le droit d'exister, avec des droits égaux pour tous*



MIKEY MOSHER. — « Requiem for the American Dream » (Requiem pour le rêve américain), 2020

même d'une censure. Leur article sur le sujet fut refusé en 2005 par *The Atlantic Monthly*, qui l'avait pourtant commandé trois ans plus tôt. Mais, après avoir disséminé d'énormes bobards qui avaient débouché sur la guerre d'Irak, le magazine regrettait peut-être de ne pas avoir plutôt lancé une enquête pour démasquer le lobby qatari, russe ou émirati.

Depuis une vingtaine d'années, Mearsheimer et Walt insistent sur deux particularités américaines du lobby qu'ils étudient. D'abord sa solidité et sa résilience quasi sans égales dans l'histoire des États-Unis. Ensuite le fait qu'on ne doit pas le qualifier de « lobby juif » (*Jewish lobby*) car il inclut une proportion croissante de chrétiens évangéliques. La spécificité de la relation israélo-américaine est toutefois plus ancienne que la puissance de ce groupe de pression. L'historien britannique Perry Anderson observe par exemple que les États-Unis, après avoir veillé à ne pas être associés aux empires coloniaux européens acquis au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, ont néanmoins lié leur destin à un pays expansionniste créé en pleine vague de décolonisation. Et ont accru le risque qu'ils prenaient en

s'engageant à fond aux côtés d'un État né sur un fondement explicitement religieux dans une région du monde où cette religion était extrêmement minoritaire. « *On pouvait difficilement imaginer une combinaison plus inflammable* » (4), résume Anderson.

est « *en grande partie dû à l'influence politique du lobby pro-israélien, un ensemble d'individus et d'organisations travaillant activement à l'orientation de la politique étrangère américaine.* »

Le bilan du travail d'influence de ce lobby était apprécié très négativement dès cette époque : « *En plus d'encourager les États-Unis à apporter un soutien plus ou moins inconditionnel à Israël, certains de ces groupes et individus ont joué un rôle-clé dans la définition de la politique américaine à l'égard du conflit israélo-palestinien, dans la désastreuse invasion de l'Irak, et dans la tension actuelle avec la Syrie et l'Iran.* » La politique régionale des États-Unis, contraire à leurs intérêts, était également jugée « *nuisible aux intérêts à long terme d'Israël* ».

Depuis deux ans, cet ouvrage est très régulièrement cité, à droite comme à gauche, par les suiveurs de M. Mamdani comme par ceux de Carlson. Et l'analyse des auteurs déborde aujourd'hui très largement les confins d'un journalisme de niche destiné à des militants politiques et à des universitaires. Elle est relayée par des youtubers à l'audience extravagante (certaines de leurs émissions affichent des dizaines de millions de vues). Un écho d'autant plus inattendu que les idées exposées par les deux professeurs avaient à l'origine fait l'objet d'un tir de barrage. Et

Les résultats obtenus par l'Aipac n'en sont que plus remarquables. Comme le signale Eric Alterman, un des spécialistes du sujet, le lobby pro-israélien « *exerce son influence par d'autres moyens que l'argent. Il recrute des candidats au Congrès, les aide quand ils sont élus à trouver leurs assistants parlementaires. Il rédige les propositions de loi, organise les réceptions, les voyages organisés, les conférences de presse, et salit la réputation de ceux qui se dressent contre lui. Son pouvoir et son influence ont créé au Capitole une atmosphère telle qu'il n'a même pas besoin d'agir pour obtenir ce qu'il veut. Anticiper sa réaction négative suffit pour que certaines options politiques soient écartées* » (5). L'Aipac s'est ainsi targué sur son site d'avoir obtenu que les États-Unis continuent de verser des milliards de dollars d'aide à Israël, qu'ils durcissent leurs sanctions contre l'Iran, qu'ils punissent les entreprises qui voudraient s'en prendre à des intérêts israéliens et qu'ils appuient la guerre contre Gaza jusqu'au démantèlement du Hamas. Un joli tableau de chasse.

« Une armée de lobbyistes »

On observe à présent un renversement identique côté républicain, en particulier dans les rangs des militants trumpistes de « L'Amérique d'abord ». Une de leurs cibles les plus détestées est le sénateur de Caroline du Sud Lindsey Graham. Néoconservateur frénétique, il fait penser aux personnages de sudistes cyniques et corrompus campés par William Faulkner ou Tennessee Williams. Car M. Graham aime les guerres – en Irak, en Syrie, en Ukraine, en Iran, à Gaza, au Venezuela, partout –, et tout autant le complexe militaro-industriel qui finance ses campagnes. Il est également épriqué de M. Benjamin Netanyahu. Dans un clip de mars 2024, on le voit rayonnant à ses côtés : « *C'est ma cinquième visite ici depuis le 7 octobre. Mon cher ami, je suis venu vous montrer mon soutien. Je suis aussi là pour combattre une forme de légende de sang qui prétend que l'État d'Israël utiliserait la famine comme arme de guerre.* »

L'influenceur d'extrême droite Tucker Carlson, qui abhorre les néoconservateurs, s'oppose à toute aide américaine à Israël et plus largement à toute implication militaire des États-Unis au Proche-Orient. Il a largement diffusé le clip de M. Graham afin de mieux le discréder : « *C'est comme un "infomercial". Il fait les relations publiques d'une nation étrangère. Est-ce là son travail de sénateur américain ? Cinq mois, cinq visites en Israël : une visite par mois !* » En novembre 2024, M. Graham sera candidat à sa réélection ; le président Trump le soutient déjà. Carlson entend qu'il morde la poussière. Il appuie son rival républicain lors des primaires.

Même avec l'énorme caisse de résonance de sa chaîne YouTube et son talent de polémiste, le pari de Carlson n'est pas gagné. Car ce n'est pas uniquement par malveillance qu'on a qualifié le Congrès américain de territoire occupé israélien. Un lobby puissant, efficace, redouté, l'American Israel Public Affairs Committee (Aipac), y fait la loi (1). Avec pour résultat qu'Israël est le pays le plus aidé par les États-Unis : 22 milliards de dollars depuis le 7 octobre 2023, 112 dollars payés l'an dernier par chaque contribuable américain pour équiper l'armée de M. Netanyahu.

Jusqu'à présent, cette prodigalité envers un État dont le produit intérieur brut par habitant est pourtant proche de celui de l'Allemagne ne faisait guère l'objet d'un débat. En 2016, peu avant de quitter la Maison Blanche, le président Barack Obama augmenta même le montant de l'aide promise à Tel-Aviv, garantissant à Israël 38 milliards de dollars pour la décennie 2018-2028. M. Graham, dirigeait alors la sous-commission du Sénat chargée de répartir l'aide étrangère. Il réclama davantage, comme toujours. Depuis le 7 octobre, son souhait a été comblé : les États-Unis ont financé 70 % de la guerre de Gaza.

Bien que plantureuses, ces sommes ne rendent pas pleinement justice à l'immensité des concours américains à Israël. On devrait en effet pour être tout à fait complet y ajouter l'assistance de Washington à l'Égypte (1,4 milliard de dollars par an) et à la Jordanie (1,8 milliard de dollars en 2024) vu qu'elles furent consenties à ces deux pays après qu'ils eurent signé des traités de paix

avec Israël – et uniquement parce qu'ils l'avaient fait. Leur liberté de contrarier leur voisin, ses guerres et leur parrain américain s'en trouve réduite. En février dernier, lorsqu'il envisageait de vider Gaza de sa population pour en faire une Riviera, le président Trump a d'ailleurs menacé de remettre en cause les crédits versés au Caire et à Amman si les deux pays refusaient d'accueillir définitivement une partie des Palestiniens chassés de leur territoire (2). Au même moment, il réclamait du Congrès un crédit supplémentaire de 12 milliards de dollars pour l'armée israélienne.

Ce puits sans fond pour le contribuable américain paraît se situer à l'opposé du projet trumpien de faire rendre gorge à tous les pays qu'il accuse d'avoir abusé de la générosité des États-Unis. De quoi apporter de l'eau au moulin des avocats – conséquents – de « L'Amérique d'abord ». Dont Carlson, qui, lors d'un débat l'opposant en juin dernier à un influenceur pro-israélien, estimait : « *Israël ne pourrait pas exister sans l'appui des États-Unis. Son programme nucléaire vient des États-Unis. Son économie est soutenue par les États-Unis. Je n'attaque pas Israël, je cite des faits. Israël le sait d'ailleurs, ce qui explique qu'il dispose ici d'une armée de lobbyistes et d'influenceurs. Et Bibi [M. Netanyahu] est déjà venu deux fois en trois mois.* »

Mme Namarata (« Nikki ») Haley, qui incarne avec M. Graham l'aile néoconservatrice du Parti républicain, prétend en revanche que « *ce n'est pas Israël qui a besoin des États-Unis, ce sont les États-Unis qui ont besoin d'Israël* ». Se rendant sur place le 29 mai 2024, elle a joint le geste à la parole en écrivant sur une bombe destinée à Gaza : « *Achevez-les, l'Amérique aime Israël* ». De quoi inviter Carlson et quelques autres à se demander comment « *un pays minuscule et en lui-même insignifiant* », qui a la « *pouissance économique de l'Arizona et la population du Burundi* », peut ainsi maintenir la superpuissance américaine dans « *un état d'intimidation perpétuelle* ».

Comment ? En 2007, deux géopolitiques réputés, John Mearsheimer et Stephen Walt, l'un enseignant à l'université de Chicago, l'autre à Harvard, ont proposé une réponse dans un ouvrage titré *Le Lobby pro-israélien et la Politique étrangère américaine* (3). Le livre a fait sensation et scandale. Sa thèse développée en 500 pages et près de 1 500 notes était résumée d'emblée : le « *soutien matériel et diplomatique considérable que les États-Unis fournissent à Israël* » ne s'explique pas seulement par « *des motifs d'ordre stratégique ou moral* ». Il

Les réseaux sociaux, avant-garde de la critique

Or, depuis octobre 2023, les critiques de cette politique se multiplient. Les bouches s'ouvrent, ou plus exactement elles disposent enfin de relais – les podcasts, les réseaux sociaux – pour qu'on les entende. Car la surpuissance de l'Aipac ne passionnait pas la presse mainstream, alors même que l'influence et les pressions étaient visibles à l'œil nu. Ainsi celles que dévoile M. Matt Gaetz, un partisan tellement inconditionnel de M. Trump que sitôt réélu président ce dernier a voulu faire de lui son ministre de la justice. Lorsque vous êtes membre de la Chambre des représentants, se souvient M. Gaetz, « *le leadership républicain du Congrès et même les présidents de commission exercent une pression sur vous. Si vous siégez à la commission des affaires étrangères, à celle de la défense, à celle du renseignement, vous devez participer aux voyages organisés par l'Aipac* ». Il s'y est retrouvé en excellente compagnie, puisque depuis 2012 plus du quart des 4 100 voyages professionnels à l'étranger de parlementaires américains et de leurs assistants ont eu pour destination Israël. C'est davantage pour ce seul

État que le total des visites de ce type au Canada, en Amérique latine et en Afrique réunis (6).

Une fois en Israël, les parlementaires sont choyés de diverses manières... « *J'étais* », poursuit M. Gaetz, à l'hôtel

(1) Lire « *Le poids du lobby pro-israélien aux États-Unis* » et « *Aux États-Unis, Israël n'a que des amis* », *Le Monde diplomatique*, respectivement août 1989 et juillet 2003 ; lire aussi Alain Gresh, « *Lobby israélien, le documentaire interdit* », *Le Monde diplomatique*, septembre 2018.

(2) Cf. Zolan Kanno-Youngs et Shawn McCrea, « *Trump says he may cut aid to Jordan and Egypt if they don't take Gazans* », *The New York Times*, 10 février 2025.

(3) John J. Mearsheimer et Stephen M. Walt, *Le Lobby pro-israélien et la Politique étrangère américaine*, La Découverte, Paris, 2007.

(4) Perry Anderson, *Comment les États-Unis ont fait le monde à leur image. La politique étrangère américaine et ses penseurs*, Agone, Marseille, 2015.

(5) Eric Alterman, « *The coming Jewish civil war over Israel* », *The New Republic*, New York, mai 2025.

(6) Aidan Hughes, Cait Kelley et Daryl Perry, « *Members of Congress have taken hundreds of Aipac-funded trips to Israel in the past decade* », The Howard Center for Investigative Journalism, 1^{er} novembre 2024, <https://cnsmaryland.org>

JUSQU'À QUAND ?

se lassent d'Israël

King David et j'ai dû revenir subitement dans ma chambre pendant que le reste du groupe participait à une activité prévue. J'y ai trouvé quelqu'un qui prétendait être employé de l'hôtel et réaliser un inventaire mais qui n'avait rien en main pour le faire. » Car la passion des services secrets israéliens pour l'espionnage n'épargne ni les alliés ni les bailleurs de fonds. Dans ses Mémoires, M. Boris Johnson relate par exemple que, lors d'une visite à Londres en 2017, M. Netanyahu aurait lui-même installé un système d'écoute dans les toilettes de son appartement privé(7). Deux ans plus tard une tentative du même type cibla la Maison Blanche ; les services de renseignement américains incriminèrent Israël. Mais M. Trump ne réagit pas. Quant aux médias américains, alors déchaînés à raconter des bobards sur le « Russiagate », ils évacuèrent d'un ton badin cette découverte d'une affaire d'espionnage bien réelle dans la capitale. Le 12 septembre 2019, sur CBS, la journaliste chargée des dossiers de sécurité nationale résumait ainsi la chose : « *La plupart des responsables américains à qui j'ai parlé ce matin disent que c'est gênant mais pas très surprenant, et puis*

Faire plaisir à M^{me} Adelson

LES critiques de la politique américaine au Proche-Orient croient connaître la réponse : la peur et l'argent. Dès 1982, le lobby pro-israélien a prouvé qu'il pouvait punir ceux ne s'alignaient pas sur ses choix. Cette année-là, il fit battre le député sortant, Paul Findley, coupable d'avoir rencontré Yasser Arafat, en lançant et en appuyant un candidat contre lui. Deux ans plus tard, un autre élu républicain de l'Illinois, Charles Percy, qui présidait la commission des affaires étrangères du Sénat, mordit à son tour la poussière quand l'Aipac finança successivement un candidat républicain contre lui lors des primaires, puis un autre, démocrate, lors de l'élection générale. Les deux élus critiques d'Israël disparurent de la scène politique. Findley profita de son repos forcé pour écrire un livre relatant sa mésaventure(8).

Lors des dernières élections législatives, en novembre 2024, l'Aipac a investi 45,2 millions de dollars, un record historique, dont la moitié pour battre deux députés progressistes, M. Jamaal Bowman à New York et M^{me} Cori Bush dans le Missouri. L'un et l'autre avaient fauté en étant les premiers à réclamer un cessez-le-feu à Gaza. Dans le Congrès qui siège à l'heure actuelle, 349 élus, soit 65 % des membres, ont reçu de l'argent d'un des groupes – Aipac, Anti-Defamation League, United Democracy Project, etc. – qui composent le lobby pro-israélien(9). Et les candidats démocrates ont été choyés davantage par l'Aipac (58,6 % du total) que leurs adversaires (38,5 %)(10). Le président républicain de la Chambre, M. Mike Johnson, a reçu 654 000 dollars ; le New-Yorkais Hakeem Jeffries, président du groupe démocrate dans la même assemblée, 933 000 dollars. Si M. Jeffries a néanmoins appelé à voter en faveur de M. Mamdani, c'est moins d'une semaine avant le scrutin, et comme on va à l'abattoir. Son homologue au Sénat, M. Charles (« Chuck ») Schumer, également élu de New York, lui aussi financé par l'Aipac, a préféré ne pas faire connaître son choix.

Le président Trump a un talent désarmant pour exposer l'état de corruption de la démocratie américaine. Deux mois avant sa réélection, il s'exprime devant l'Israeli American Council en présence de M^{me} Miriam Adelson. Née en Israël, où elle a vécu toute la première partie de sa vie avant de rencontrer son mari américain, le milliardaire et magnat des casinos Sheldon Adelson, décédé en 2021, elle est de très loin la principale bailleuse de fonds de M. Trump. Le 19 septembre 2024, il rappelle donc devant elle ce que fut sa politique au Proche-Orient pendant son premier mandat : « *J'ai reconnu la souveraineté israélienne sur les hauteurs du Golan. Miriam et Sheldon venaient à la Maison Blanche, probablement plus souvent que n'importe qui en dehors de*

c'est loin d'être le pire des scénarios possibles. D'autres services de renseignement étrangers beaucoup moins bien disposés envers nous veulent savoir ce qui se dit à la Maison Blanche.» Conclusion de la journaliste : «Tout le monde espionne. Les adversaires espionnent les adversaires, et les alliés espionnent les alliés.» En somme, rien de grave puisqu'il s'agissait d'Israël.

M. Gaetz raconte aussi que lorsqu'il se présenta devant les sénateurs pour obtenir leur aval comme ministre de la justice – il dut retirer sa candidature après avoir été accusé d'actes sexuels avec une mineure – il fut étonné par certaines des questions posées par les parlementaires : « *Combien de produits israéliens dois-je avoir chez moi pour prouver que je ne suis pas un partisan du boycott ? Je me suis demandé pourquoi un élu du Midwest me pose une question pareille alors que ça ne peut pas être un aspect très important de ce que ses électeurs attendent d'un ministre de la justice.* »

refusent qu'on les soupçonne de double allégeance, c'est-à-dire de vouloir remplacer MAGA («*Make America Great Again*») par MIGA («*Make Israel Great Again*»). À leurs yeux les deux combats sont en effet indissociables, y compris parfois pour des raisons religieuses : «*Si l'Amérique laisse tomber Israël, Dieu nous laissera tomber*», tonne le sénateur Graham lorsqu'il cherche à convaincre ses ouailles protestantes. «*Je suis entré au Congrès avec l'intention déclarée d'être le défenseur principal d'Israël au Sénat*», a admis son collègue Ted Cruz lors d'un entretien avec Carlson, pour qui cet aveu en soi était scandaleux.

lion et ami d'Israël ». Suintant l'insincérité, cette prestation a accru les soupçons qu'elle espérait éteindre.

L'affaire dite « Epstein » n'a rien arrangé. Le suicide en prison jugé suspect du milliardaire accusé de trafic de mineures Jeffrey Epstein, le rôle d'agent ou d'informateur du Mossad qu'on lui prête, ses contacts et ses amitiés dans la haute société, de M. Clinton à M. Trump, la répugnance à rendre publics les dossiers qui le concernent, tout cela a conforté l'image d'une classe politique plus sensible aux pressions et aux machinations d'un lobby étranger qu'aux intérêts du peuple américain. L'actuel loca-

mais aussi de s'employer à mettre au pas les réseaux sociaux, TikTok compris, qui reliaient des propos ou images critiquant cet État (*lire l'éditorial page 1*).

Le motif invoqué dans ce genre de cas est le «discours de haine», l'antisémitisme. Carlson y a prêté le flanc en invitant à son émission le podcasteur Nicholas Fuentes, très apprécié par un public de jeunes hommes blancs en colère, souvent solitaires et asociaux. Fuentes s'est découvert trumpiste à 18 ans. Depuis qu'elles ne sont plus censurées par tous les réseaux sociaux, ses tirades, souvent misogynes, racistes et antisémites, se sont succédé sans susciter une attention démesurée. Il y a trois ans, M. Trump l'avait même invité à déjeuner à Mar-a-Lago en compagnie du rappeur Kanye West. Mais, à présent que Fuentes se consacre de plus en plus à la critique d'Israël, le tocsin sonne dans les rangs républicains. On y prétendait, comme dans d'autres pays, que le «nouvel antisémitisme» proliférait surtout à gauche sous pavillon palestinien, on retrouve l'ancien très vivace à la lisière de son propre camp. Un instant ébranlé par un ouragan de critiques, Carlson a répondu qu'il était journaliste et donnait la parole à des gens qui ne pensaient pas nécessairement comme lui, qu'il avait, quant à lui, récusé le lien entre lobby pro-israélien et «*communauté juive mondiale*». Quant à offrir à Fuentes une tribune très suivie, celui-ci disposait déjà de la sienne.

L'effroi et la panique morale de certains républicains pro-israéliens paraissent d'autant plus surjoués que ceux qui l'expriment sont parfois coutumiers des propos exterminateurs, mais visant des Arabes. «*Je pense que c'était OK pour les États-Unis de larguer deux bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki afin de parer à une menace existentielle*, a par exemple estimé M. Graham l'an dernier. *Je dis à Israël : faites le nécessaire pour survivre comme État juif*» (NBC, 14 mai 2024). Or il ne s'agit pas ici de l'outrance néonazie d'un podcasteur, mais de la déclaration génocidaire d'un sénateur. Suffisamment puissant et respecté pour que le Quai d'Orsay et l'Union européenne œuvrent de concert avec lui sur le dossier de l'Ukraine.

Après avoir été capturé par M. Trump en 2016, puis réuniifié dans la dévotion à son nouveau champion, le Parti républicain vit donc une nouvelle crise majeure. La fraction néoconservatrice, à laquelle appartiennent à la fois M. Graham et le secrétaire d'État Marco Rubio, espérait que le départ de l'actuel président à l'issue de son mandat leur permettrait de retrouver une certaine tranquillité idéologique en remettant en selle le vieux parti reaganien d'autrefois. L'aversion croissante qu'inspire Israël y compris dans les rangs ultraconservateurs leur complique la tâche. Le vice-président James Davis Vance, plus proche des idées de Carlson, est embarrassé par sa radicalisation et par sa popularité, car il lui est impossible de s'écartez de la «ligne» fixée par M. Trump sur ce dossier du Proche-Orient.



MIKEY MOSHER - « Question Card » (Carte-question), 2020

À force d'avoir été employée abusivement, l'accusation d'antisémitisme s'est démonétisée. Quand les Juifs américains s'éloignent d'Israël et que la cause de cet État est désormais embrassée avec passion par des chrétiens évangéliques, la manœuvre devient sans doute trop grossière. D'autant que même le monolithisme des évangéliques s'ébranche. La preuve par Charlie Kirk, assassiné le 10 septembre dernier. Très populaire auprès de la jeunesse ultraconservatrice, chrétienne, masculine et blanche, couvé et financé par le lobby pro-israélien, le militant ultraconservateur s'employait avec succès à diffuser sa foi et ses opinions dans les universités américaines. Il a pourtant suffi qu'il exprime des doutes sur la politique des États-Unis au Proche-Orient et qu'il invite Carlson à exposer ses convictions isolationnistes ainsi que sa détestation de M. Netanyahu pour que lui aussi se voie qualifier d'antisémite. Et pour que son organisation, Turning Point USA, perde l'appui de plusieurs gros donateurs juifs. Dans une galaxie trumpiste où règne l'obsession des complots, l'assassinat de Kirk a été attribué, sans preuve, aux services

secrets israéliens. La viralité de l'accusation a même conduit M. Netanyahu à la démentir séance tenante dans un podcast, à l'imputer à des « rumeurs dégoûtantes peut-être financées par le Qatar » et à couvrir d'éloges le nouveau martyr de la jeunesse républicaine, « cœur de

re de la Maison Blanche, qui aurait né enterrer l'affaire, à laquelle il est lié comme beaucoup d'autres, a dû faire machine arrière pour contenir le soulèvement de sa base. Laquelle ne lui reproche pas seulement sa proximité avec Israël

Politiquement toxique

Côté démocrate, les choses sont plus simples. La politique pro-israélienne conduite par MM. Clinton, Obama et Biden n'a plus d'appui populaire. Le sénateur John Fetterman, qui la soutient encore, admet qu'elle «*risque de [lui] coûter [son] siège*». Les candidats putatifs à la prochaine élection présidentielle – MM. Pete Buttigieg, Gavin Newsom, Cory Booker, Joshua Shapiro par exemple – savent qu'elle est politiquement toxique et doivent bafouiller leur embarras quand on les interroge à ce propos. Des parlementaires démocrates renoncent au soutien de l'Aipac. L'un d'eux, le représentant du Massachusetts Seth Moulton, a même annoncé, le 16 octobre dernier, qu'il rembourserait toutes les donations qu'il a reçues de ce lobby. Même les «voyages d'étude» tous frais payés des nouveaux élus démocrates en Terre sainte attirent moins de candidats(11).

(7) Boris Johnson, *Indomptable*, Stock, Paris,

(8) Paul Findley, *They Dare to Speak Out : People and Institutions Confront Israel's Lobby*, Lawrence Hill, New York, 1985.

(9) Hafiz Rachid, «Aipac spent a record amount on the 2024 election», *The New Republic*, 8 janvier 2025 <https://newrepublic.com>

(10) Andrew Cockburn, «Playing dead», *Harper's Magazine*, New York, août 2025.

(11) Annie Karni, «Democrats pull away from

(11) Anne Karlin, «Democrats pull away from Aipac, reflecting a broader shift», *The New York Times*, 2 octobre 2025.

LE SPONSORING EN OCCIDENT AU NOM DU DÉVELOPPEMENT

Au Rwanda, le pari du sport

Première nation d'Afrique à avoir accueilli les championnats du monde de cyclisme sur route, en septembre 2025, le Rwanda finance aussi des équipes de football de renommée mondiale. Si cette diplomatie sportive en plein essor lui permet de redorer son image, abîmée par un régime autoritaire et son implication dans la guerre des Kivus, l'objectif est aussi d'attirer des investissements dans ce pays enclavé.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL MICHAEL PAURON *

A QUELQUES jours du début des Mondiaux de cyclisme sur route (21-28 septembre), Kigali, la capitale du Rwanda, se parait des couleurs de l'Union cycliste internationale (UCI) quand, le 18 septembre, un couac à six mille kilomètres de là est venu perturber la communication bien huilée du régime. À l'aéroport de Bruxelles, le journaliste Stijn Vercruyse est empêché d'embarquer. Malgré une accréditation, signée par le ministère des sports rwandais et par l'UCI, les positions critiques de sa chaîne à l'égard du pouvoir lui ont finalement fermé les portes du vol Brussel Airlines à destination du « pays des mille collines ».

Rien ne devait gâcher le deuxième plus grand événement sportif mondial jamais organisé en Afrique, après la Coupe du monde de football en Afrique du Sud, en 2010. Pendant une semaine, la course a offert à ce pays d'Afrique centrale grand comme la Bretagne une visibilité exceptionnelle. Retransmise dans trente-trois pays, elle a rassemblé au moins trois cents millions de téléspectateurs, dont plus d'un million et demi rien qu'en France. Sept jours durant, des images idylliques, entre modernité et nature luxuriante, ont servi de plans de coupe lors de la diffusion des épreuves.

Un partenariat controversé avec le PSG

Si l'organisation de l'événement a été saluée par l'UCI et les coureurs, le pays a été accusé par des médias et de nombreuses associations d'utiliser le sport pour redorer son blason (*sports-washing*). Le président Paul Kagamé, qui se trouve à la tête de l'État depuis 2000 et a été réélu en 2024 avec 99,18 % des voix, chercherait à détourner l'attention internationale des atteintes aux droits fondamentaux perpétrées dans son pays. Cette diversion aurait aussi pour objectif de faire oublier son soutien à la rébellion congolaise, dénoncé notamment par l'Organisation des Nations unies (ONU) et la République démocratique du Congo (RDC)(1).

La réputation internationale du pays préoccupe évidemment Kigali. Mais, si le Rwanda investit aussi massivement dans le sport, c'est aussi,

* Journaliste.

très prosaïquement, dans l'espoir de retombées économiques, notamment dans le tourisme, qui représente aujourd'hui 10 % de son produit intérieur brut (PIB). Les défis sont nombreux : le taux de croissance, très enviable, d'environ 8 % entre 2021 et 2024, profite principalement à «une élite restreinte du secteur formel», selon le rapporteur spécial des Nations unies Olivier De Schutter, après sa mission dans le pays en mai : «Les 1 % les plus riches des Rwandais perçoivent 20 % du revenu national, soit près du double de la part détenue par les 50 % les plus pauvres(2).» Face à ces écarts de richesse, le pays affiche toutefois des indicateurs sociaux – officiels – encourageants avec, par exemple, une pauvreté et un taux de mortalité infantile en fort recul(3).

Un modèle de croissance fondé pour partie sur le sport suscite nécessairement des critiques, s'agissant d'un pays classé au 159^e rang (sur 195) sur l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies. De fait, les sommes investies sont colossales, alors que 40 % du budget national dépend encore de l'aide internationale. Kigali verse 11,5 millions d'euros par an au club de football anglais Arsenal – de loin le club le plus populaire chez les Rwandais –, et entre 10 et 15 millions d'euros au Paris Saint-Germain (PSG) pour faire apparaître sa marque Visit Rwanda sur le maillot des joueurs. Si le partenariat avec le PSG a été reconduit malgré les protestations d'associations de supporters(4), celui conclu avec les Gunners prendra fin après la saison en cours. Depuis avril, la marque apparaît aussi sur les équipements de l'Atlético Madrid pour 10 millions de dollars par an, et elle ornera prochainement les survêtements des Los Angeles Clippers (basket-ball) et des Los Angeles Rams (football américain) grâce à un accord conclu le 29 septembre 2025.

En investissant dans ces clubs, le pouvoir s'assure une visibilité internationale, mais aussi une certaine popularité auprès des Rwandais, pour qui le football est, de loin, le sport roi. «Dans le maquis, dans les années 1990, les bataillons du FPR [Front patriotique rwandais] organisaient des tournois de foot», rappelle M. Aimable Bayingana, ancien porte-parole du FPR. En 1993, au moment des accords de paix d'Arusha, qui ont stoppé la guerre entre la rébellion menée par M. Kagamé et le gouvernement du président Juvénal Habyarimana, est même créée l'Armée patriotique rwandaise Football Club (APR FC), autrefois interdite de Ligue africaine, et aujourd'hui l'une des équipes-phares du pays. «Le sport occupait les troupes, les maintenait en forme, apportait de la discipline, apaisait les tensions...», poursuit M. Bayingana, qui a occupé le poste de président de la Fédération rwandaise de cyclisme de 2007 à 2019.

Le sport fait partie intégrante de l'ordre social promu par le FPR, qui a marqué de son empreinte la reconstruction du pays après le génocide des Tutsis et son million de morts (avril-juillet 1994). Les innombrables récits de rescapés ayant trouvé du réconfort dans les activités physiques sont souvent mis en avant(5). Aujourd'hui, le sport est utilisé pour promouvoir l'idéal d'une «société pacifique»,



DANIEL ONGUENE - «Le Sport aux sportifs, la politique aux politiciens», 2022

active, où la population mène «une vie saine» – vision détaillée dans le plan de développement du ministère des sports(6). Un dimanche matin par mois, tous les Rwandais sont ainsi incités à se dépenser. La piste d'athlétisme de plusieurs kilomètres tracée autour du nouveau parcours de golf de la capitale est arpentée chaque jour par des centaines de Kigalois. Partout, dans les cafés et les boutiques, les écrans diffusent les championnats européens de football.

«Cette histoire [de compétition mondiale de cyclisme] n'émane pas de stratégies qui auraient réfléchi dans un bureau à la manière d'utiliser le vélo pour promouvoir et "laver le Rwanda"», assure M. Ivan Wulfaert, l'ancien patron belge de la brasserie Skol. Celle-ci fut longtemps le sponsor principal du cyclisme local. «En 2015, quand on a commencé à penser aux championnats du monde, avec Aimable [Bayingana], Olivier Grandjean [ancien directeur du Tour du Rwanda] et quelques autres, notre objectif était aussi et surtout d'amener des Rwandais dans les trente premières places», raconte-t-il vêtu d'une tenue de cycliste, son vélo de course posé à ses côtés. «Le président Kagamé n'a commencé à donner de sa personne qu'à la fin du processus de candidature, en 2018», poursuit-il. «Une fois qu'il a vu que c'était possible, nous n'avons plus manqué de moyens», renchérit M. Bayingana.

Tourisme de luxe, finance et nouvelles technologies

Pour l'organisation des championnats du monde de vélo, «la logistique a coûté 16 millions de dollars [13,8 millions d'euros]», selon la ministre des sports Nelly Mukazayire. «Mais tout cet argent a été investi localement et a profité à des entreprises rwandaises, donc à la population», tient-elle à préciser lors d'un rendez-vous sur le stand Visit Rwanda, situé dans une fan zone mise en place au Convention Center. Il faut ajouter la redevance versée à l'UCI, «entre 5 et 10 millions de dollars», selon M. Sheja Vallière, porte-parole du Rwanda Development Board (RDB), qui n'a pas souhaité fournir le montant précis.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie de développement pensée il y a presque vingt ans. En 2007, M. Kagamé a lancé le Conseil consultatif présidentiel (PAC), composé d'intellectuels et d'investisseurs de renom, comme les Américains Joe Ritchie et Michael Fairbanks. Dépourvu d'industrie, trop petit et trop peuplé pour miser sur l'agriculture intensive, le pays doit, selon le PAC, se tourner vers le tourisme de luxe et d'affaires – peu de visiteurs, afin de préserver l'environnement, mais avec un fort pouvoir d'achat –, la finance et les nouvelles technologies, sur les modèles de Singapour et de Monaco. Le Rwanda s'appuie aussi sur l'expérience du Luxembourg, qui soutient l'ambitieux projet du Kigali International Financial Center. M. Kagamé peut également compter sur l'émir Tamim Ben Hamad Al-Thani, dont il est proche : le Qatar, propriétaire du PSG et impliqué dans la

médiation avec la RDC, est récemment devenu actionnaire de la compagnie aérienne RwandAir (49 %) et du futur aéroport international (60 %) en construction aux abords de la capitale, dont il sera le gestionnaire. L'émirat a tout intérêt à voir le nombre de touristes augmenter.

«Si vous vissez une clientèle qui a beaucoup d'argent, vous ne misez pas sur des clubs low cost», résume l'ancien gardien de football international Eugène Murangwa. «Notre objectif est d'améliorer le niveau de vie des Rwandais, poursuit celui qui s'occupe désormais de sa fondation de promotion du sport, Ishami. Nous pensons que le sport ouvre des possibilités économiques et sociales.» Officiellement, cette stratégie est payante. Selon le RDB, le chiffre d'affaires touristique a été multiplié par deux depuis le lancement de la marque Visit Rwanda en 2018, pour atteindre 600 millions de dollars en 2024. Selon M. Vallière, il s'agit de parvenir à «1 milliard de dollars d'ici cinq ans».

La stratégie gouvernementale semble emporter l'adhésion. Même le seul parti faisant office d'opposition – dans un pays où les libertés d'association et d'expression sont strictement encadrées(7) – n'y trouve plus rien à redire. «Nous avons critiqué au début, admet M. Frank Habineza, sénateur et président du Green Party, qui a obtenu 0,50 % des voix à la dernière présidentielle. Nous trouvions que c'était de l'argent jeté par les fenêtres, qu'il aurait mieux valu investir directement dans le développement du pays. Mais aujourd'hui, nous voyons concrètement le résultat, comme les 25 millions de dollars investis par Masai Ujiri.» L'élu fait ici référence au complexe Zaria Court, comprenant hôtel, restaurant et terrains de sport, inauguré en juillet par M. Kagamé et l'ancien joueur nigérian de l'Association nationale de basket-ball américaine (NBA). Situé dans le quartier de Remera, accolé au stade Amahoro (45 000 places) et au centre de basket, le BK Arena (10 000 places), le Zaria Court est directement le fruit des réseaux tissés au sein du basket mondial : Kigali est devenue l'une des principales étapes de la Ligue africaine de basket, lancée en 2019 par la NBA et la Fédération internationale de basket-ball (FIBA). Et ce malgré les vives critiques de deux sénateurs américains – Mme Marsha Blackburn et M. Jeffrey Merkley –, qui reprochent à la NBA d'entretenir des «relations avec des dictateurs et des despotes»(8).

Depuis 2024, le pays accueille également un tournoi de tennis du circuit ATP, dont le parrain n'est autre que l'ancien champion franco-camerounais Yannick Noah. Quant au retour d'une course de formule 1 sur le continent (la dernière a eu lieu en 1993 en Afrique du Sud), il est soutenu par le septuple champion du monde Lewis Hamilton. La présence du prince Albert de Monaco au côté de M. Kagamé lors de la remise des trophées, le 28 septembre, a renforcé l'idée d'un soutien du Rocher – qui accueille lui-même un grand prix depuis 1929 – à la candidature du Rwanda, pourtant dépourvu de circuit, face à l'Afrique du Sud, elle aussi sur les rangs.

(1)Lire Erik Kennes et Nina Wilén, «Les deux visages du Rwanda», *Le Monde diplomatique*, mars 2025.

(2)«Déclaration de fin de mission par M. Olivier De Schutter, rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté», 30 mai 2025, www.ohchr.org

(3)Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, «Examen du Rwanda au Comité des droits économiques, sociaux et culturels», 18 février 2025, www.ohchr.org

(4)«Le partenariat "de la honte": une pétition demande au PSG d'arrêter son sponsoring par le Rwanda», *Ouest-France*, Rennes, 6 février 2025.

(5)Pierre Carrey, «Les hauts et les bas du vélo au Rwanda, le pays des Mille Collines, qui organise les Mondiaux», *Le Temps*, Genève, 23 septembre 2025.

(6)Ministère des sports de la République du Rwanda, «Sports development policy. 2020-2030», www.minsports.gov.rw

(7)«Rwanda 2024», www.amnesty.org

(8)Des sénateurs américains demandent des comptes à la NBA pour ses liens avec le Rwanda», 30 août 2024, www.basketusa.com

MONDE *diplomatique*
MANIÈRE DE VOIR

Les paradoxes de L'ESPAGNE
Du franquisme à la révolution féministe

En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

UNE SOCIÉTÉ QUI S'INTERROGE SUR LE COMMERCE DU VIVANT

Maurice, l'industrie du macaque

Il y a longtemps que l'île Maurice figure parmi les principaux exportateurs mondiaux de primates destinés aux essais cliniques. Mais l'activité s'est intensifiée depuis 2020, après que la Chine a choisi de réserver ses singes à sa propre industrie pharmaceutique. Au nom de la cause animale ou de la prévention des risques sanitaires, une partie de la population proteste.

PAR GUILLAUME POISSON *

AOUT 2024. Quelques morceaux de canne à sucre épargnés jonchent l'asphalte brûlant de Port-Louis, capitale de la République de Maurice. Un pan de grillage gît au sol. Ici, il y avait une installation artisanale destinée à la capture des singes sauvages. Quelques jours auparavant, la présidente de l'association Monkey Massacre – qui entend faire cesser les élevages de macaques à Maurice – se trouvait sur place. Mme Mansa Daby cherchait à documenter la présence d'un piège : « Il était encore intact et actif à ce moment-là », rapporte-t-elle après avoir été prévenue par un voisin de la destruction de l'installation. Ce genre de réaction des habitants est extrême, mais c'est déjà arrivé une ou deux fois. Certains Mauriciens n'en peuvent plus de ces pièges qui se trouvent parfois à quelques mètres de leur jardin. »

Si l'île Maurice a pratiqué l'élevage de macaques à longue queue dès les années 1980, l'activité connaît un pic depuis 2020. La Chine était jusqu'à cette date la première exportatrice de singes de laboratoire, essentiels en infectiologie ou en virologie. En 2018, elle expédiait

30 000 animaux à l'étranger, principalement aux États-Unis (1). Mais, depuis la pandémie de Covid-19, Pékin réserve les primates non humains à sa propre industrie pharmaceutique. Maurice est donc devenue le premier fournisseur mondial, avec 15 097 singes exportés en 2023, devant le Cambodge (13 305) ou le Vietnam (3 405). Et, comme l'élevage ne suffit pas à satisfaire la demande, 2 500 animaux fournis à des laboratoires la même année ont été capturés dans la nature mauricienne (2). La liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comprend pourtant le macaque à longue queue.

À Maurice, l'exportation de macaques génère plus de 4 milliards de roupies (80 millions d'euros) par an. Six entreprises se partagent ce chiffre d'affaires, dont le montant reste faible rapporté à celui du produit intérieur brut (PIB) – de l'ordre de 700 milliards de roupies –, issu pour une large part du tourisme et plus encore des services financiers (l'île est considérée comme un paradis fiscal) (3).

« Le singe est un animal sacré »

POUR une partie des 1,3 million d'habitants, le commerce des animaux ne saurait se réduire à une question de lucrat. La pratique heurte les croyances de nombreux Mauriciens. Mme Poonam Ramrichia fait partie de ceux qui ont signalé les pièges à l'association de Mme Daby. Cette habitante de Crève-Cœur, un petit village situé en périphérie de forêt, explique : « Dans notre religion, le singe est un animal sacré. Je ne pouvais pas rester silencieuse en entendant les cris des petits singes capturés à deux pas de chez moi. » Mme Ramrichia nettoie toutes les semaines le petit temple consacré à Hanuman – un dieu à l'apparence de singe – situé à l'entrée de sa maison.

Comme elle, la moitié de la population mauricienne se déclare adepte de l'hindouisme, la première religion devant le christianisme et l'islam (4). « Nous avons régulièrement des retours de personnes de la communauté hindoue qui se sentent coupables vis-à-vis de leur religion et qui veulent agir », explique Mme Daby. Les investisseurs étrangers dans le secteur de l'élevage des singes ont sous-estimé l'importance de la culture mauricienne. » L'activiste fait référence à l'acquisition en novembre 2023 de Noveprim, l'une des deux plus grandes fermes d'élevage mauriciennes, par l'entreprise américaine Charles River, leader de la production et de la fourniture d'animaux de recherche.

* Journaliste.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 décembre 2025

1 ^{er}	CENTRAFRIQUE	Fête nationale
	ROUMANIE	Fête nationale
2	ÉMIRATS ARABES UNIS	Fête nationale
5	THAÏLANDE	Fête nationale
6	FINLANDE	Fête nationale
11	BURKINA FASO	Fête nationale
12	KENYA	Fête de l'indépend.
16	BAHREÏN	Fête nationale
	KAZAKHSTAN	Fête de l'indépend.
17	BHOUTAN	Fête nationale
18	NIGER	Fête nationale
	QATAR	Fête nationale

La société civile mauricienne semble en effet se réveiller ces dernières années : en 2020, Port-Louis a été le théâtre des plus importantes manifestations de l'histoire de la jeune république, indépendante du Royaume-Uni depuis 1968. Près de cent mille personnes se sont réunies pour dénoncer la mauvaise gestion de la pire marée noire qu'a connue l'île. D'autres mobilisations ont eu lieu depuis, contre la corruption présumée du gouvernement ou pour dénoncer le recul de la liberté de la presse, dans un pays pourtant systématiquement placé à la première place du classement de l'indice de démocratie en Afrique.



Figure du théâtre d'ombres, le roi des singes Sugriva, Andhra Pradesh (Inde), vers 1900

Selon l'activiste, les pièges de Noveprim se seraient multipliés depuis le changement de propriétaire.

« Hanuman est lié au singe et il est le dieu le plus important pour les hindous mauriciens, en tout cas le plus vénéré dans les maisons, car il est celui qui protège, qui rend plus fort face aux dangers, explique le pandit Doorvasa Ramnarai. Je sens du mécontentement et de l'inquiétude. Jusqu'ici, j'ai toujours trouvé que les fidèles avaient peur d'en parler, mais j'ai l'impression que c'est en train de changer. » En mars 2024, lors d'une fête nationale hindoue, un groupe de pèlerins a agrémenté son *kanwar* (une installation en bambou à l'effigie des dieux) d'une photographie de singe disant « Please help me » (« Aidez-moi s'il vous plaît ») – un message politique extrêmement rare dans ce type de fête.

Pourquoi une telle prise de conscience au cours de la période récente ? En mars 2023, 446 macaques sont retrouvés dans un hangar désaffecté de Port-Louis. Selon la presse locale, les primates étaient gardés dans de petites cages et sous-alimentés. « La découverte de ces singes ainsi que plusieurs enquêtes internationales successives ont été l'étincelle : tout d'un coup nos vidéos sur le commerce de singes ont fait beaucoup plus de vues sur les réseaux sociaux, confirme Mme Daby. Les associations organisent des manifestations qui rassemblent des centaines de personnes. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est plus que ce à quoi on s'attendait dans un pays où il n'y a pas du tout une culture de la mobilisation. »

Le gouvernement prête aux fermes à singes une vocation écologique, parce qu'elles contribueront à limiter la multiplication des macaques. Mme Daby s'étonne que « des entreprises privées, dont le but est de faire un maximum de profits, se chargent de réguler la population de singes et prétendent protéger la biodiversité mauricienne ». Mais il est vrai que l'installation de pièges chez les particuliers répond aussi aux demandes de certains agriculteurs, démunis face aux intrusions des primates.

« La totalité des cultivateurs situés en lisière de forêt sont concernés... Les macaques mangent de tout et en toute saison. Certains ont fait faillite et ont renoncé à exercer leur métier », confie M. Kreepaloo Sunghoon, président de l'Association des petits agriculteurs. Les paysans, dont le salaire moyen se situe en dessous du revenu moyen national, bénéficient de rétributions à chaque singe capturé. « C'est du gagnant-gagnant », assume M. Nada Padayatchy. Ce responsable du piégeage et du développement durable chez BioCulture – principal concurrent de Noverim – refuse néanmoins de révéler la marge récupérée sur la vente des singes après versement des commissions aux agriculteurs.

activité apporte à l'économie nationale en termes de devises et de création d'emploi», avec une taxe spéciale de 3 750 roupies par animal imposée aux entreprises exportatrices (6). M. Seeruttun est devenu directeur financier de Noveprim en 2022.

Désormais titulaire du même portefeuille ministériel, M. Arvin Boolell semble lui, envisager la nécessité d'une évolution. « Réglementer l'utilisation de nos macaques comme rats de laboratoire, c'est une priorité », expliquait-il le 17 septembre dernier. Reste néanmoins à déterminer le contenu de cette réglementation.

M. Boolell, qui s'exprimait sur le sujet à l'ambassade des États-Unis, aux côtés de l'ambassadeur, a précisé qu'à l'avenir les recherches pourraient être conduites à Maurice avec le concours de l'expertise américaine, sans qu'il soit nécessaire d'exporter les singes (7). Une telle perspective permettrait aux laboratoires dont le siège est aux États-Unis de sécuriser leur accès aux macaques – malgré l'embargo chinois – et de composer avec le risque sanitaire.

Selon une récente étude conduite par l'organisation non gouvernementale (ONG) animaliste People for the Ethical Treatment of Animals (PETA), plusieurs singes importés de Maurice en Amérique du Nord par le laboratoire Charles River – propriétaire de la ferme Noveprim – auraient été testés positifs à la tuberculose (8). Mme Daby a réagi à cette publication dans un entretien à un média local en pointant le danger de zoonose pesant sur les habitants de l'île : « Les risques de transmission de pathogènes sont réels, étant donné la proximité génétique entre les singes et les humains. En réalité, ces risques surpassent les bénéfices sanitaires supposés des tests sur les animaux pour la population mauricienne » (*L'Express*, 15 juin 2025). Mais que pèsent ces risques au regard de l'importance des primates non humains pour la recherche en neurosciences ou sur les maladies respiratoires ? Qui saura en tenir compte dans un contexte de compétition entre grandes puissances scientifiques et de pénurie de macaques à l'échelle mondiale ? Sur le marché, un primate se négociait moins de 5 000 euros avant le Covid. Il coûte désormais entre 20 000 et 30 000 euros.

(1) Refael Kubersky, « Clash on monkey island », *Science*, vol. 387, n° 6740, Washington, DC, 21 mars 2025.

(2) Anisha Madayah, « Mansa Daby : « Depuis des décennies, Maurice traîne une tache noire panoplique qui ternit l'image de «paradis» », 13 mai 2025, <https://lexpress.mu>

(3) « Mauritius in figures and annual digest of statistics », <https://statsmauritius.govmu.org>

(4) « 2022. Housing and population census. Republic of Mauritius. Volume II : Demographic and fertility characteristics », mai 2024, <https://statsmauritius.govmu.org>

(5) Anthony Cheke, « La faune vertebrée terrestre de l'île Maurice en 1803 : données inédites provenant des manuscrits de Périon et Lesueur », *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des Amis du Muséum du Havre*, tome 96, fascicule 2, janvier 2010.

(6) Cité par Patrick Hilbert, « Le gouvernement défend l'exportation de singes pour des expériences », 21 mai 2016, <https://defimedia.info>

(7) « Arvin Boolell plaide pour une réglementation sur l'utilisation des macaques », 17 septembre 2025, <https://defimedia.info>

(8) « Tuberculosis runs rampant in monkeys in US facilities, threatening public health », 11 juin 2025, [www.peta.org](https://peta.org)

ÉCOUTEZ LE « DIPLO »

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés.
Sur notre site et en podcast.

www.monde-diplomatique.fr/audio

Pourquoi ses habitants fuient

L'image d'Épinal associe le Bhoutan, petit pays encaissé au cœur du massif himalayen, à la sérénité des cimes. Loin du chahut des métropoles occidentales, ses habitants cultiveraient un art de vivre ancestral, une disposition singulière à la félicité. Sur place, on découvre une autre réalité, qui mêle bouddhisme, cryptomonnaies et chômage. De sorte que beaucoup partent.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE HÉLÈNE FERRARINI *

Il y a cinquante ans, c'était un petit bourg d'altitude, entouré de champs; aujourd'hui, l'urbanisation a gagné un fond de vallée dont les coteaux restent boisés. Thimphou demeure une ville calme. La capitale du Bhoutan, 150 000 habitants, n'a rien à voir avec les bouillonnantes métropoles asiatiques. Fraîchement sortis de terre, des immeubles de cinq étages absorbent sans difficulté les nouveaux habitants arrivant des campagnes et de l'est du pays. Leurs façades reprennent quelques éléments de l'architecture traditionnelle (boiseries aux fenêtres, peintures murales...). Aucune enseigne publicitaire tapageuse ne borde la quatre-voies qui traverse l'agglomération. Peu de franchises internationales ont obtenu l'autorisation de s'installer ici. Des panneaux vantent en revanche une journée de promotion des études en Australie organisée par l'une des principales sociétés de placement à l'étranger, un secteur d'activité en plein boom. Car le Bhoutan se vide de sa population.

* Journaliste.

En 2024, le roi Jigme Khesar Wangchuck effectue sa première visite officielle en Australie, dans l'espoir de faire revenir ses compatriotes d'un pays qui a attiré près de 1,5 % de la population bhoutanaise au cours de l'année précédente. Dans un stade de Perth, vingt mille Bhoutanais viennent l'écouter, revêtus du costume traditionnel : le *gho*, une robe arrivant aux genoux, pour les hommes; une longue jupe chamarée assortie d'une veste en soie, la *kira*, pour les femmes. Le *driglam namzha*, l'étiquette qui régit les comportements, reste ancré chez ces exilés. Répondront-ils pour autant à l'invitation royale ?

L'émigration bhoutanaise a connu une accélération depuis la pandémie de Covid-19 : ils seraient au moins cinquante mille à avoir quitté le royaume, soit un peu plus de 6 % de la population. Cela fait un siècle que des Bhoutanais partent se former à l'étranger – surtout en Inde, mais aussi au Bangladesh et au Sri Lanka – grâce à des bourses publiques

dont l'obtention impliquait un retour au pays. Désormais, la plupart des aspirants au départ financent eux-mêmes leurs études à l'étranger, le plus souvent en contractant des prêts. Ils restent ensuite dans le pays d'accueil pour y travailler. Le phénomène tend à devenir massif, et l'État ne contrôle plus l'exode de cette population à la fois jeune et instruite. Le premier ministre Tshering Tobgay qualifie le phénomène de « crise existentielle » pour son pays (CBS, 17 novembre 2024).

M. Tobgay nous reçoit dans son bureau larmé au Parlement. «Le Bhoutan peut se vider», déplore-t-il. Coincé entre l'Inde et la Chine, et leurs populations respectives d'environ 1,4 milliard de personnes, le Bhoutan se sent menacé. Même si la population augmente grâce à une amélioration considérable de l'espérance de vie – de 595 000 habitants en 2000 à 789 000 aujourd'hui –, le pays ne peut pas compter sur sa natalité, avec un taux de fécondité désormais inférieur à deux enfants par femme. Cet exode dont souffre le Bhoutan ne correspond pas à l'image dont jouit le pays sur la scène internationale depuis qu'il a instauré l'indice de bonheur national brut (BNB), axé sur le bien-être de la population plutôt que sur la seule croissance économique.

Le quatrième roi, Jigme Singye Wangchuck, aurait conçu l'idée en 1972, alors qu'un journaliste indien l'interrogeait sur le produit intérieur brut (PIB) de son pays – une question à laquelle il se trouvait sans doute dans l'incapacité de répondre en l'absence de statistiques nationales fiables. Mais, sur le plan intérieur autant qu'à l'extérieur, le BNB devient la pierre angulaire de la politique bhoutanaise au début du XXI^e siècle, avec son inscription dans la Constitution de 2008, quand Jigme Singye Wangchuck, ayant abdiqué au profit de son fils, instaure la démocratie : le royaume tient ses premières élections au suffrage universel, après un siècle de monarchie absolue.

«De ce que j'en entends, elle doit être très belle»

La même année, la commission de planification quinquennale, instituée en 1961, devient la commission du BNB. Elle passe au crible tous les choix de politiques publiques afin d'évaluer leurs effets sur le bien-être de la population. Le bonheur national brut repose sur quatre piliers : la bonne gouvernance, le développement socio-économique durable, la préservation et la promotion de la culture, ainsi que la conservation de l'environnement. Un indice élaboré dans les années 2000 apprécie la tenue de ces objectifs à travers 72 indicateurs et 151 variables. «Nous avons converti l'idée du roi en questionnaire», explique M. Karma Ura, un haut fonctionnaire diplômé d'Oxford chargé de conceptualiser le BNB. Il préside maintenant le Centre for Bhutan Studies and Gross National Happiness Research, installé dans un édifice à la haute façade de pierres et de vitres, au cœur d'un vallon boisé en péri-

phérie de Thimphou. Le bétel qu'il chique, comme de nombreux Bouthanais, lui déforme la joue et teinte ses gencives de rouge. L'odeur animale que dégage la noix d'arec imprègne le pays, mêlée aux volutes d'encens.

M. Ura a connu l'âge d'or du BNB. Le *New York Times* lui a consacré un portrait qui le présentait comme «l'un des plus grands experts mondiaux du bonheur» (17 janvier 2017). Le Bhoutan gagne alors le sobriquet de «pays du bonheur», quand bien même l'expression équivaut au BNB dans la langue nationale, le dzongkha, ne s'impose pas. L'historien bhoutanais Karma Phuntsho rapporte même que sa ressemblance avec un nom féminin induit certaines confusions : «Interrogé par un journaliste de la radio [au sujet du BNB], un homme répond : "De ce que j'en entends, elle doit être très belle. Mais je ne l'ai encore jamais rencontrée"» (1).

Il en va autrement à l'étranger, où le royaume exploite la thématique pour se forger une identité sur la scène internationale. Sous le mandat du premier dirigeant élu du pays, M. Jigme Thinley (2008-2013), le «bonheur bhoutanais» devient même un instrument de soft power. En 2012, «le Bhoutan parvient deux résolutions à l'Assemblée générale des Nations unies qui aboutissent à la création d'une Journée internationale du bonheur», relate M. Thierry Mathou, ambassadeur de France en Inde et auteur d'un livre sur son petit voisin (2).

Au-delà de l'affichage, l'inscription du BNB dans la Constitution du pays doit prolonger le changement opéré dans les années 1960 avec l'adoption d'un nouveau modèle de développement et des premiers instruments de planification quinquennale. À l'époque, le Bhoutan n'a pas de routes carrossables. Écoles et médecins se comptent littéralement sur les doigts des deux mains. L'alphabetisation atteint aujourd'hui 98 % chez les jeunes, et 72 % pour l'ensemble de la population. L'enseignement se dispense gratuitement en anglais et en dzongkha. Des maladies telles que la lèpre, le goitre ou la poliomyélite ont été éradiquées. L'espérance de vie à la naissance est de 75 ans, soit quatre ans de plus que la moyenne mondiale. Ce pays de montagne peut se prévaloir d'un territoire électrifié à 100 % et d'une parfaite couverture numérique. Le 13 décembre 2023, l'Assemblée générale des Nations unies a acté ces changements dans une résolution qui sortait le Bhoutan de la catégorie des pays les moins avancés.

La Porte de l'intellect est désormais délaissée

Le pays fait cependant face à de nouveaux problèmes. La fonte des glaciers himalayens menace d'engloutir des vallées entières. Les gens qui travaillent cumulent le plus souvent les activités pour joindre les deux bouts, comme ce chauffeur de l'un des ministres du gouvernement qui effectue aussi des courses de taxi. Une pratique courante chez les fonctionnaires, affirme-t-il. La jeunesse diplômée ne trouve pas d'emploi, et fait ses valises. Cet exode signe-t-il pour autant un échec ? Au contraire, répond le premier ministre. M. Tobgay voit le départ massif des jeunes Bhoutanais comme «un effet collatéral» de la réussite du pays. «En une génération, au cours de ma vie, nous sommes passés d'une société médiévale à une société moderne. Nos enfants ont bénéficié d'un système de santé gratuit, d'une éducation gratuite et de qualité. Notre jeunesse peut communiquer dans une langue internationale comme l'anglais et peut obtenir des emplois, en particulier en Australie. C'est d'une certaine manière un résultat qui va au-delà de nos espérances.»

Reste que le Bhoutan fait évoluer son modèle. En 2022, la commission du BNB est dissoute, la planification répartie entre plusieurs instances gouvernementales. L'évaluation des politiques publiques à l'aune du BNB n'a plus lieu. «Les principales critiques sont venues des secteurs des affaires, de l'industrie, du commerce. Ils trouvaient l'indicateur trop strict, trop restrictif, lui reprochaient de compliquer l'activité», explique M. Ura, depuis son grand centre d'études, achevé en 2017 et aujourd'hui bien vide. Plus grand monde ne passe sous la Porte de l'intellect, une arche en bois



FRANÇOIS FONTAINE. – Vallée de Phobjikha, Bhoutan, 2014

© FRANÇOIS FONTAINE / AGENCE VU

Investissements de «pleine conscience»

Le 17 décembre 2023, jour de la fête nationale, le roi du Bhoutan Jigme Khesar Wangchuck annonce la création d'une zone administrative spéciale à Gelephu, dans le sud du pays, à la frontière avec l'Inde. Ce territoire de plaine subtropicale de 2 500 kilomètres carrés doit résoudre les difficultés du pays en attirant des investissements étrangers dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, les technologies, l'économie aéroportuaire ou la finance... Présentée comme un des piliers économiques de la future cité, maillée de temples et de centres de méditation, la spiritualité s'y verra accorder une place centrale. Les monastères bouddhistes du Bhoutan ont été parmi les premiers à mettre la main à la poche pour soutenir le projet royal.

La zone est baptisée «ville de pleine conscience» (Gelephu Mindfulness City, GMC), du nom d'un type de méditation bouddhiste aujourd'hui très en vogue un peu partout dans le monde. «Nous essayons de créer un hub économique et financier», résume M. Rabsel Dorji, membre de l'équipe rapprochée que le roi a constituée pour concevoir et promouvoir cette zone. «Nous travaillerons comme une start-up, dirigée par Sa Majesté.» Les législations financières seront inspirées de celles en vigueur à Singapour et à Abou Dhabi. «Nous voulons procurer de la familiarité aux investisseurs. Ce sont des références de grande qualité et fiables», vante M. Dorji depuis le salon cossu d'un des hôtels les plus luxueux de Thimphou. «Nous sentons qu'au cours de la prochaine décennie l'Inde et le sous-continent seront vraiment mûrs pour la croissance et pour le développement. Nous sommes stratégiquement très bien situés, et nous sommes connectés au Proche-Orient ainsi qu'à l'Asie du Sud et du Sud-Est.»

GMC peut aussi être vue comme une manière pour le Bhoutan de desserrer l'emprise de New Delhi, tout en continuant à mobiliser les capitaux indiens. Entre autres infrastructures prévues, un aéroport international permettra de relier le royaume au reste du monde. L'actuel, niché dans la vallée de Paro, à 2 200 mètres d'altitude, et où les atterrissages s'effectuent à vue, ne relie le pays qu'à une poignée de destinations de la sous-région. L'Inde, qui voit d'un bon œil le projet, a déjà prévu de raccorder son réseau ferré à Gelephu. Elle fournira

l'essentiel de la main-d'œuvre et des matériaux. Les groupes indiens Reliance et Adani ont exprimé leurs souhaits d'investir dans la future cité.

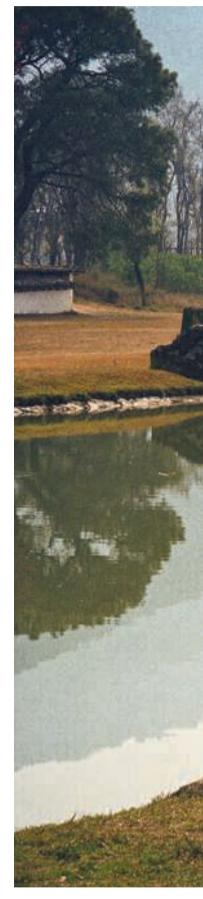
La «ville de pleine conscience» sera dotée de sa propre monnaie, adossée à l'or et non plus à la roupie indienne comme l'est le ngultrum, la devise bhoutanaise. «Nous ne sommes pas contraints par quoi que ce soit qui se passe dans le reste du pays», s'enflamme M. Dorji.

Les concepteurs de Gelephu espèrent l'installation, «dans les sept à dix ans, de 100 000 à 150 000 personnes, Bhoutanais et expatriés internationaux», et rêvent à terme d'une cité d'un à deux millions d'habitants. Quelle sera leur citoyenneté ? «C'est une bonne question ! Nous sommes encore en train d'y réfléchir», concède M. Dorji. Et leur représentation politique ? «Pour l'instant, nous avons un PDG qui est singapourien. Tous les membres du conseil d'administration sont des non-Bhoutanais, à l'exception du roi. Ce qui est fondamental, c'est que Sa Majesté sera là. Le prochain roi aussi.»

Le monarque a fait son annonce au cours de la campagne des élections législatives bhoutanaises, et les deux partis politiques en lice ont immédiatement soutenu le projet royal. «Ce ne serait possible dans aucun autre pays. Et cela est envisageable ici parce que la vision de Sa Majesté le Roi a l'acceptation, l'appui, le soutien de chaque citoyen du Bhoutan», assure le premier ministre Tshering Tobgay.

Dans les cours d'histoire dispensés aux jeunes Bhoutanais, chaque règne est associé à de grandes réalisations. M. Jigme Khesar Wangchuck, 45 ans, s'était en apparence tenu en retrait de la gestion politique du pays, jusqu'au lancement de cette «ville de pleine conscience». Le projet est pensé à l'échelle de son règne. Les promoteurs de Gelephu assument que, pendant un temps, cette zone administrative spéciale et le reste du pays emprunteront des trajectoires différentes. La formule retenue décrit «un pays, deux systèmes». L'ambition est que, d'ici quarante ans, une réunification puisse avoir lieu, sous un même système. Lequel ? Tout le monde l'ignore.

H. F.



MISE SUR LES CRYPTOACTIFS

le Bhoutan, « pays du bonheur »



© FRANÇOIS FONTAINE / AGENCE VU

FRANÇOIS FONTAINE. – Pendant le festival annuel de la forteresse de Punakha, Bhoutan, 2014

peint installée sur le parvis. Les livres de la Bibliothèque de l'esprit, du corps et de la bonne santé, fermée jusqu'à nouvel ordre, prennent la poussière. M. Ura concentre désormais ses recherches sur le bouddhisme, et tente de quantifier les effets de la pratique méditative.

Du côté du premier ministre, on affirme qu'« il y a urgence » à agir. « Ces emplois australiens, même pour des travaux subalternes, paient beaucoup plus que ce que l'on peut gagner ici. Évidemment, beaucoup de gens veulent partir à l'étranger. La seule solution pour nous, c'est de créer des emplois ici qui

soient compétitifs avec ceux de l'Australie. » Le plan quinquennal 2024-2029 vise à propulser le Bhoutan au rang de pays à haut revenu d'ici à 2034. Il table sur le retour du bon vieux PIB et son doublement, grâce à une croissance d'environ 11 % sur la période – un niveau qu'elle n'a pas atteint depuis 2010.

Plus de 1 milliard de dollars de bitcoins

La partie ne sera pas aisée. La pandémie de Covid-19 a mis à mal le tourisme, l'un des piliers de l'économie. Depuis son introduction en 1974, après une période de fermeture du royaume aux visiteurs étrangers, il est devenu la deuxième source de devises étrangères après l'hydroélectricité vendue à l'Inde. Il est aussi l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois, avec l'agriculture et le secteur public. Géré par l'État à ses débuts, le secteur se trouve désormais entre les mains d'opérateurs privés. Reste la taxe de séjour, d'actuellement 100 dollars par nuitée, directement collectée par Thimphou. Ces « frais de développement durable » – appellation officielle – procurent plusieurs dizaines de millions d'euros de revenus annuels au gouvernement. La manne s'est brutalement tarie en mars 2020 ; l'économie a alors plongé de 10 %. Le Bhoutan n'a rouvert ses portes aux touristes qu'à partir de septembre 2022, sans renouer avec la fréquentation d'avant la pandémie.

Depuis l'une des principales routes du pays, entre la vallée de Paro et celle où s'étire la capitale, un petit pont enjambe une rivière. Il est couvert de drapeaux de prières multicolores qui flottent au vent. Sur l'autre rive, une route serpente le long d'un coteau minéral, dénué de végétation. Cet emplacement devait accueillir la Cité

de l'éducation, un projet abandonné en 2014. On y trouve désormais la principale usine de minage de bitcoins du pays. Aucun panneau ne l'indique. Seuls des pylônes électriques et des câbles qui escaladent la montagne pelée laissent penser qu'une activité avide en énergie se déploie derrière la ligne d'horizon.

La presse économique américaine a révélé en 2023 que le Bhoutan possédait d'importantes réserves de cryptoactifs⁽³⁾. Le royaume détiendrait à ce jour environ 13 000 bitcoins, dont la valorisation en dollars dépasse le milliard. Cela en fait la cinquième réserve étatique de bitcoins au monde, après les États-Unis, la Chine, le Royaume-Uni et l'Ukraine. Et une somme importante pour le Bhoutan, équivalente à plus d'un tiers de son PIB annuel. Les activités de minage, qui auraient commencé en 2019, relèvent de la Druk Holdings and Investment, la société publique d'investissement du royaume, qui exploite plusieurs sociétés d'État. Son directeur, M. Ujjwal Deep Dahal, un ancien ingénieur en hydroélectricité, reste discret sur le détail de ces opérations, mais il partage sans difficulté la motivation profonde de cette activité : « Nous avons toujours voulu ajouter de la valeur à notre énergie hydroélectrique, plutôt que de la vendre sous une forme brute. » Le Bhoutan a procédé à ses premières ventes de bitcoins en 2024, obtenant plusieurs dizaines de millions de dollars, et expérimentant une nouvelle manière de se procurer des devises étrangères.

HÉLÈNE FERRARINI.

(1) Karma Phuntsho, *The History of Bhutan*, Penguin, Londres, 2013.

(2) Thierry Mathou, *Le Bhoutan. Royaume du bonheur national brut. Entre mythe et réalité*, L'Harmattan, Paris, 2013.

(3) Sarah Emerson et Iain Martin, « The tiny kingdom of Bhutan secretly held millions of dollars in cryptocurrency », *Forbes*, New York, 15 avril 2023.

Coincé entre deux géants

Le Bhoutan n'a jamais été colonisé. En 1907, une monarchie héréditaire remplace un système de pouvoir double, temporel et spirituel, fondé sur des réincarnations. Le premier roi se tourne vers le sud et l'Inde sous colonisation britannique, vue comme un partenaire politique et commercial. Dès le début du XX^e siècle, les Britanniques veillent à faire du Bhoutan une zone tampon. Cette région difficile d'accès, allant des plaines de l'Assam jusqu'aux plus hauts sommets de la chaîne himalayenne, doit être tenue à distance de l'influence chinoise qui se fait déjà sentir au Tibet. Les clauses du traité de Punakha, signé en 1910 entre le Raj britannique et le Bhoutan, sont reprises dans le pacte de 1949 signé avec l'Inde, indépendante depuis deux ans : « Le gouvernement du Bhoutan accepte d'être guidé par les avis du gouvernement indien en ce qui concerne ses relations étrangères », précise le document. Signe de l'ambiguité du statut bhoutanais, *Le Monde* titre en cette même année 1949 « Le Bhoutan accède à l'Union indienne », en reprenant une dépêche de New Delhi. Le quotidien français qualifie le Bhoutan d'« État semi-indépendant », ce qui signifie

que le gouvernement indien s'engage à ne pas intervenir dans ses affaires intérieures.

État de l'Union indienne libre de ses affaires intérieures ou État indépendant dont New Delhi contrôle les affaires étrangères ? L'avenir du royaume se joue sur un fil. En 1971, il rejoint les Nations unies. Puis noue progressivement des relations diplomatiques avec les instances internationales et certains pays tiers, toujours avec l'accord de New Delhi, alors que son voisin, le royaume du Sikkim, est annexé par l'Inde en 1975. En 2007, finalement, le traité qui lie le pays à son grand voisin est révisé, et l'article 2 supprimé, ce qui revient à officialiser l'émancipation. « La diplomatie bhoutanaise est avant tout pragmatique », commente l'ambassadeur de France en Inde Thierry Mathou. [Elle noue] des relations diplomatiques avec des pays qui [lui] sont utiles en termes d'aide publique au développement et des pays avec lesquels les relations diplomatiques sont neutres sur le plan régional. » Autrement dit, des États qui ne contrarient pas New Delhi. Car, si la tutelle institutionnelle a disparu, l'emprise indienne demeure.

« Beaucoup de pression des deux côtés »

Un lieu incarne le lien qui unit encore aujourd'hui les deux États. Il se trouve à l'extrême ouest du royaume, dans la région de Ha. Après un col à près de quatre mille mètres d'altitude, où le thé au beurre et les raviolis vapeur se paient à l'aide d'un QR code et d'une application de téléphonie mobile, la route descend jusqu'à la vallée. Sur la rive opposée se dessine la silhouette typique du *dzong* : épais murs de pierres chaulées blanches, toits aux rives retroussées rouge et or. Ces forteresses-monastères qui réunissent pouvoirs temporel et spirituel se dressent dans les chefs-lieux du pays. La plupart des *dzong* ont été érigés au XVII^e siècle, lors de l'unification du Bhoutan sous l'impulsion d'un lama tibétain, Shabdrung Ngawang Namgyal. C'est là que se déroulent tous les ans les *tshechu*, des manifestations de danses masquées où se presse la population, pour plusieurs jours de festivités. Dans la ville de Ha, le *tsechu* ne peut avoir lieu à l'intérieur du *dzong*. L'armée indienne et sa force spéciale d'entraînement Imrat l'occupent depuis plus de soixante ans.

Des portraits en noir et blanc de Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde de 1947 à 1964, et de Jigme Dorji Wangchuck, roi du Bhoutan de 1952 à 1972, ornent l'entrée du quartier militaire. « Un voyage parcouru ensemble par l'Inde et le Bhoutan », proclame une inscription en anglais.

En septembre 1958, la visite de Nehru au Bhoutan, à dos de cheval et de yak en l'absence de route carrossable, marque les prémisses du soutien économique et technique de New Delhi au royaume bhoutanais. La construction des premières routes est lancée dès l'année suivante. En 1961, le Bhoutan adopte la planification quinquennale sur le modèle de la planification indienne et engage la construction d'écoles, de dispensaires, de centrales hydroélectriques... Cette aide au développement s'accompagne de l'installation d'une présence militaire indienne sur le sol bhoutanais.

La région himalayenne est alors secouée par l'occupation chinoise du Tibet, la fuite

du dalai-lama en 1959 et l'exode de plusieurs dizaines de milliers de Tibétains. En 1962, la confrontation entre l'Inde et la Chine pour le contrôle de territoires himalayens en Aksai Chin et dans l'actuel Arunachal Pradesh aboutit à une guerre entre les deux géants. Le Bhoutan ferme sa frontière avec la Chine et se tourne pour de bon vers sa frontière sud avec l'Inde. Là passe le corridor de Siliguri, surnommé le « cou de poulet » : ce couloir large de vingt à quarante kilomètres relie les sept États du nord-est de l'Inde et leurs quarante-cinq millions d'habitants au reste du territoire national. Une zone particulièrement sensible pour New Delhi.

Depuis le *dzong* de Ha, une route remonte le cours d'une rivière à travers des forêts de conifères. Des moulins à prières profitent de la force des torrents de montagne pour tourner à vive allure. Des maisons égagent de leurs couleurs ocre et jaune des champs où de petits chevaux trapus pâturent sans clôture. Au village de Damthang, quelques rangées d'immeubles gris détonnent avec l'architecture traditionnelle. Ils logent des soldats de la petite armée bhoutanaise, stationnés dans le dernier lieu de vie avant la frontière avec la Chine. La route s'arrête là. Derrière la montagne, c'est le plateau du Doklam, un point de trijonction entre l'Inde, la Chine et le Bhoutan. Une de ces zones où le tracé des frontières change en fonction de l'État qui édite la carte.

En 2017, les lieux ont été le théâtre d'un face-à-face tendu entre l'armée indienne et les forces chinoises, en territoire bhoutanais. Le prolongement d'une route par la Chine dans cette zone de contentieux avec le Bhoutan a suscité l'envoi par New Delhi de troupes chargées d'en stopper la construction. Thimphou s'est muré dans le silence. Les autorités n'ont ni confirmé ni nié avoir sollicité l'intervention de l'armée indienne. Les médias bhoutanais n'en ont pas parlé, alors que pendant deux mois et demi les soldats chinois et indiens se regardaient en chiens de faïence sur le sol national. Tirailé entre son allégeance à l'Inde et la préservation de sa souveraineté nationale, le petit royaume enclavé se trouve dans une situation bien périlleuse. C'est l'autre « crise existentielle » du Bhoutan que souligne M. Mathou. « Le Bhoutan n'a ni les moyens ni l'ambition de jouer l'équilibrisme entre les deux géants. La pression de la Chine est forte, la volonté de l'Inde de conserver un partenariat stra-

tégique étroit avec le Bhoutan aussi, ce qui fait beaucoup de pression des deux côtés. »

En 2012-2013, déjà, le Bhoutan en a fait l'expérience. Lors du sommet Rio+20, Thimphou attire l'attention en annonçant le souhait du pays de devenir le premier à convertir intégralement son agriculture à la production biologique. Les implications sont géostratégiques. Le chef du gouvernement Jigme Thinley établit un lien diplomatique avec le premier ministre chinois, M. Wen Jiabao. C'est une première pour les deux pays. Quelques mois plus tard, en pleine campagne électorale bhoutanaise, l'Inde

cessa de subventionner les bouteilles de gaz exportées chez son petit voisin. La pénurie est quasi immédiate. M. Thinley n'est pas réélu et le parti d'opposition l'emporte, donnant lieu à la première alternance dans l'histoire du pays. Le premier ministre actuel, M. Tshering Tobgay, a retenu la leçon : « Nous ne pouvons pas tenir pour acquise notre relation avec l'Inde. Nous sommes de très bons amis, mais nous devons continuer à nourrir cette amitié. » Le Bhoutan a besoin de l'aide indienne, tout en souhaitant s'émanciper de sa tutelle, sans pour autant braquer New Delhi. Délicate équation.

H. F.



FRANÇOIS FONTAINE. – Pendant le festival annuel de la forteresse de Punakha, Bhoutan, 2014

Cette étrange contorsion

En dépit des résultats insolents affichés par les fleurons chinois, un phénomène menacerait de déséquilibrer tout le système économique : l'« involution ». Le terme désigne une forme de concurrence effrénée, génératrice d'innovation, mais délétère, avec des effets négatifs sur les affaires comme sur la société. Un danger suffisant pour que Pékin fasse désormais de la lutte contre l'involution une priorité.

PAR NATHAN SPERBER *

En 2025, l'économie chinoise a enregistré un nouveau record d'exportations. Bloomberg News va jusqu'à anticiper un excédent commercial de 1 200 milliards de dollars (1 035 milliards d'euros) cette année(1) : du jamais-vu. Cette performance s'explique non seulement par la consolidation de la domination du pays dans les secteurs où il dispose d'avantages concurrentiels historiques (textile, acier, smartphones), mais également par l'accélération des exportations de technologies dites « vertes ». À commencer par les voitures électriques, les panneaux solaires et les batteries au lithium, que les autorités chinoises appellent les « trois nouveaux produits » et dont elles estiment qu'ils deviendront indispensables dans le cadre de la « transition écologique » planétaire (*lire l'article ci-dessous*).

Vus des capitales occidentales, ces résultats s'expliqueraient par une stratégie fondée sur ce que l'ancienne ministre de l'économie canadienne Chrystia Freeland a qualifiée en 2024 de « politique intentionnelle de surcapacité dirigée par l'État(2) » : une politique visant à doper la compétitivité des entreprises en facilitant le dumping de leurs produits sur les marchés mondiaux. Suivant cette analyse, les socié-

tés occidentales souffriraient d'une concurrence déloyale, celle d'un appareil productif chinois abusivement choyé par Pékin.

Et pourtant, six des principaux producteurs de cellules et panneaux photovoltaïques du pays (Jinko Solar, Longi, JA Solar, Trina Solar, Tongwei et TCL Technology) sont dans le rouge en 2025, après avoir essuyé une perte collective de 20,2 milliards de yuans (2,5 milliards d'euros) au cours des six premiers mois de l'année (*Financial Times*, 4 septembre 2025). Du côté des véhicules électriques, les profits ont également baissé, dans un contexte de guerre des prix entre constructeurs. BYD, le champion du secteur et premier producteur mondial au coude à coude avec l'américain Tesla, affiche un fonds de roulement négatif. Ses concurrents locaux sont encore plus mal lotis (*Financial Times*, 13 juin 2025). Un paradoxe se dessine donc : l'expansion de la production et les exportations record semblent s'accompagner d'une fragilisation des entreprises concernées. Derrière la « réussite » chinoise, des menaces pèseraient donc sur la survie de ces filières stratégiques.

Ce syndrome n'est pas nouveau en Chine. Robert Boyer, chercheur en économie et figure de l'école de la régulation, décrivait déjà il y a plus de dix ans un système en « état permanent de surinvestisse-



YOU LIN. – « Between Nature and Algorithms » (Entre la nature et les algorithmes), 2025

ment », caractérisé par « une concurrence à couteaux tirés, des coûts de production à la baisse et donc des prix de marché à la baisse »(3). Pour Boyer, la concurrence serait la « forme institutionnelle » dominante du régime d'accumulation chinois : entre entreprises, mais aussi entre pouvoirs locaux faisant tout leur possible pour attirer, promouvoir et protéger l'activité économique à l'échelle de leur territoire. Bien loin d'être le monolithe souvent décrit dans la presse, la Chine s'avère très décentralisée d'un point de vue économique, chaque province, municipalité et district ayant ses propres ambitions industrielles et disposant de moyens d'action importants pour les mettre en œuvre. Qu'il s'agisse, pour les plus forts, d'éliminer les rivaux ou bien, pour les plus faibles, d'assurer la survie de leurs sites de production, les pouvoirs locaux comme les entreprises se livrent à

une course aux investissements. Dès lors, concurrence acharnée et production excessive s'entretiennent mutuellement dans un cercle vicieux.

Des dynamiques de ce type se sont manifestées à de nombreuses reprises ces dernières décennies, variant en intensité d'un secteur à l'autre. À la suite de la crise financière de 2008, par exemple, la Chine a été capable de maintenir un temps un taux de croissance à deux chiffres grâce à ses investissements dans les infrastructures et dans l'immobilier. Cet épisode a légué des surcapacités de production dans certaines industries liées à la construction (acier, ciment, verre). Une campagne intense de « rectification », lancée en 2015, a alors tenté d'en venir à bout, imposant la mise à l'arrêt de certaines unités ainsi que des fusions d'entreprises.

L'expansion incontrôlée des capacités de production dans la « green tech » ces dernières années découle, quant à elle, d'une crise immobilière. Confronté depuis cinq ans au déclin des activités de construction, qui constituaient auparavant l'un des principaux moteurs de l'économie, le gouvernement central a encouragé les investissements dans les « trois nouveaux produits » comme relais de crois-

(1) « China on track for record trade surplus despite US export plunge », Bloomberg News, 8 septembre 2025.

(2) Laura Dhillon Kane, Erik Hertzberg et Brian Platt, « Canada's Freeland hints at broader trade action against China », Bloomberg News, 13 juillet 2024.

(3) Robert Boyer, « A new epoch but still diversity within and between capitalisms : China in comparative perspective », dans Christel Lane et Geoffrey T. Wood (sous la dir. de), *Capitalist Diversity and Diversity Within Capitalism*, Routledge, Abingdon, 2012.

CHINE ET ÉTATS-UNIS, LA GRANDE

L'électron, la farce

Commerce, normes, géopolitique : la rivalité sino-américaine se déploie dans tous les domaines. Alors qu'aux passes d'armes entre les deux géants succèdent les rencontres « chaleureuses », une constante semble se dégager : l'Union européenne se trouve systématiquement laissée sur le bord du chemin, malgré son alignement sur Washington. En ira-t-il de même dans le secteur stratégique de l'énergie ?

PAR ARNAUD BERTRAND *

Là encore, le grand écart... D'un côté, la Chine, avec ses parcs éoliens, ses champs de panneaux solaires et ses mégapoles dont les illuminations nocturnes défient l'obscurité. Un pays que certains observateurs qualifient désormais d'« *electrostate* » (« État électrique »). De l'autre, les États-Unis, premier producteur mondial d'hydrocarbures, et le slogan qui a scandé la campagne présidentielle de l'actuel locataire de la Maison Blanche, M. Donald Trump : « Drill, baby, drill ! » (« Vas-y, fore à fond ! »).

Renouvelable ou fossile, électricité contre pétrole, l'affrontement entre Pékin et Washington semble également structurer les stratégies des deux superpuissances dans le domaine de l'énergie. Lors de l'Assemblée générale des Nations unies de septembre 2025, le président américain a qualifié le changement climatique de « plus grande arnaque

jamais imaginée ». Avant d'avertir le parterre : « Si vous tombez dans le panneau de cette escroquerie qu'est l'énergie verte, vos pays vont couler. » « La transition verte et bas carbone est la tendance profonde de notre époque, a rétorqué son homologue chinois Xi Jinping. Bien que certains pays s'y opposent, la communauté internationale devrait garder le cap. »

Au-delà des discours, qu'en est-il réellement de cette bifurcation bruyamment mise en scène par les deux géants ? Et quelles conséquences pourrait-elle avoir pour le Vieux Continent, bien silencieux sur la question ?

Officiellement motivée par des préoccupations environnementales, la transition vers les renouvelables de Pékin répond également à un impératif de souveraineté. La Chine importe la majeure partie de ses énergies fossiles (à l'exception du charbon) : une vulnérabilité stratégique puisque les routes maritimes qui acheminent le pétrole traversent des détroits – Ormuz et Malacca notamment – qui pourraient être fermés en cas de conflit. L'électrification de l'économie adossée à une production nationale a donc été conçue comme un moyen de se libérer de toute dépendance.

Pragmatisme à Pékin comme à Washington

Les progrès chinois sont frappants (*lire l'encadré page 17*). Certes, les énergies fossiles alimentent encore 80 % de la consommation d'énergie totale du pays (contre 84 % aux États-Unis), mais les énergies renouvelables représentent déjà plus du tiers de la génération d'électricité (35 %) et ont couvert 83 % de la croissance de la demande électrique en 2024(1). Près de la moitié des spécialistes interrogés en 2024 dans le cadre d'une enquête de grande ampleur estiment que le pays a déjà atteint son pic

d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂), ou qu'il l'atteindra d'ici à la fin de l'année 2025, soit cinq ans avant l'échéance officielle de 2030(2).

Cette croissance des énergies renouvelables repose sur une série de sauts technologiques. En matière d'articles scientifiques de qualité, la Chine aurait dépassé les États-Unis dans l'ensemble des huit secteurs technologiques considérés comme critiques au XXI^e siècle(3). L'écart est particulièrement prononcé dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, où le pays compte pour 46 % des publications, contre seulement 10 % pour son concurrent américain. Pas vraiment un hasard, puisque les dépenses chinoises en recherche et développement sont passées de moins de 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 1990 à plus de 2,2 % en 2023, soit une multiplication par 200 en valeur absolue, étant donné l'explosion du PIB du géant asiatique pendant cette période. Mais cette mutation découle également de l'interventionnisme de Pékin : le Kiel Institute (Allemagne) estime que le pays consacre 1,73 % de son PIB aux politiques industrielles, soit trois à quatre fois plus que l'Union européenne ou les États-Unis(4). Contrairement aux mesures traditionnelles parfois utilisées en Occident, visant à sélectionner des « champions nationaux », celles qui sont mises en œuvre ici combinent soutien gouvernemental et concurrence féroce. À l'apogée de la compétition dans le secteur des véhicules électriques, plus de cent entreprises étaient en concurrence sur le marché chinois, contre seulement une poignée en Occident.

Si cette stratégie de concurrence effrénée soulève de sérieux problèmes d'efficacité économique – un phénomène que Pékin appelle l'« involution » (*lire l'article ci-dessous*) –, elle dope la compétitivité. Le modèle a fonctionné pour l'énergie verte, les entreprises chinoises dominant dorénavant pratiquement l'ensemble de ses secteurs. Dans le solaire, elles contrôlent plus de 80 % des étapes de fabrication. Dans le domaine de l'éolien, les quatre premiers fabricants mondiaux (Goldwind, Envision,

Mingyang et Windey) proviennent de leurs rangs. Et 80 % des batteries ainsi que 70 % des véhicules électriques vendus dans le monde sortent de leurs usines.

A priori, les États-Unis présentent un tableau diamétralement opposé. M. Trump y qualifie les énergies renouvelables d'« arnaque » ou de « fake news ». Il a ouvert de vastes zones forestières au forage et supprimé des centaines de réglementations environnementales pour faciliter l'exploration. Mais son rejet de l'idée d'une transition énergétique nécessaire relève probablement d'un pragmatisme similaire à celui qui a conduit Pékin à l'embrasser : les États-Unis sont récemment devenus le premier producteur mondial d'hydrocarbures, devant la Russie et l'Arabie saoudite. Ils excellent dans leur extraction et leur exportation. La Chine se détourne des hydrocarbures parce qu'elle n'en a pas ; les États-Unis en vantent les mérites parce qu'ils en regorgent.

Loin des discours provocateurs de M. Trump aux Nations unies, cependant, la réalité est plus nuancée. Les projets éoliens et solaires constituent la source de croissance la plus rapide de l'électricité aux États-Unis, tandis que les entreprises de services publics et les sociétés technologiques misent majoritairement sur les renouvelables pour répondre à une demande d'électricité en pleine expansion. Le Texas illustre ce paradoxe. État emblématique du pétrole américain, ce bastion républicain est devenu le leader national en capacité éolienne installée. Il connaît

(1) « Renewable energy accounts for 56 pct of China's total installed capacity », Xinhua, 28 janvier 2025.

(2) Cité par Amy Hawkins, « China's CO₂ emissions have peaked or will in 2025, say 44 % of experts in survey », *The Guardian*, Londres, 27 novembre 2024.

(3) Justin Ruggi, « How China is outperforming the United States in critical technologies », Information Technology & Innovation Foundation, Washington, DC, 23 septembre 2025, www.itif.org

(4) Frank Bickenbach, Dirk Dohse, Rolf J. Langhammer et Wan-Hsin Liu, « Foul play ? On the scale and scope of industrial subsidies in China », *Kiel Policy Brief*, n° 173, Kiel Institute for the World Economy, avril 2024.

D'UN MODÈLE

de l'économie chinoise

sance. De nombreuses autorités locales se sont alors engouffrées dans la brèche, à coups de parcs industriels, de crédits et de subventions, tablant sur le développement de ces nouvelles industries pour compenser les effets de la récession immobilière. Comme dans le domaine de l'immobilier et des infrastructures, après avoir encouragé ces investissements, le pouvoir estime aujourd'hui nécessaire

de les freiner. Début juillet, le président chinois Xi Jinping a appelé à « rectifier les désordres liés à la concurrence désordonnée à bas prix entre entreprises (4) ». Deux semaines plus tard, il posait une question toute rhétorique : « Intelligence artificielle, infrastructures de calcul informatique, voitures électriques : chaque province doit-elle vraiment développer ces industries (5) ? »

« Éduquer » le capital

DEPUIS 2024, le Parti communiste a fait sien un nouveau vocable pour désigner ce mal particulier qui afflige l'économie nationale : « involution » (*nēijuān*). En juillet 2024, le Bureau politique parle pour la première fois de « concurrence pernicieuse de type « invoulée » (6). Un an plus tard, *Qiushi*, la revue théorique du Comité central, propose une exégèse officielle de ce terme (7). On y explique que l'involution consiste en un « phénomène de concurrence malsaine où les acteurs économiques, pour maintenir leur position ou se disputer un marché limité, investissent sans cesse d'importantes ressources et énergies sans engendrer une croissance des bénéfices ». Ainsi, « de grandes entreprises « invoulent » des petites, et des plates-formes « invoulent » leurs opérateurs ». L'article souligne qu'il est possible d'« involer » les capacités de production, « involer » les prix, « involer » la concurrence, avec pour résultat des pertes pour tous ».

Cette définition officielle est cependant loin d'épuiser la polysémie du mot *nēijuān* en Chine. À l'origine, le terme vient de l'anthropologie. Il apparaît notamment dans la traduction chinoise de l'ouvrage *Involution agricole. Le processus du changement écologique en Indonésie* (8), du chercheur américain Clifford Geertz (1926-2006). Dans son étude, Geertz montre comment l'expansion de la production de riz à Java au XIX^e siècle, à l'époque de la colonisation néerlandaise,

s'accompagne d'une explosion démographique sans amélioration du niveau de vie, alors que les conditions déterminant l'accès des paysans à la terre se complexifient et que les techniques agricoles stagnent.

En 2020, le terme quitte le monde confiné des séminaires d'anthropologie pour devenir viral sur les réseaux sociaux chinois. Il désigne alors la compétition éreintante et vide de sens à laquelle de nombreux Chinois se livrent dans leur vie quotidienne : employés de bureau aux horaires à rallonge, livreurs à domicile soumis aux cadences infernales des algorithmes, diplômés du supérieur en recherche d'emploi, lycéens préparant le concours d'entrée à l'université, et jusqu'aux élèves d'école primaire en concurrence pour accéder aux meilleurs collèges. Cela peut sembler sans rapport avec l'agriculture indonésienne du XIX^e siècle. Pourtant, on retrouve dans cet usage populaire de *nēijuān* la perception de demandes sociales de plus en plus nombreuses et complexes, en l'absence d'un progrès véritable. Le caractère *nēi* signifie « intérieur » et *juān* « enruler », de sorte que leur combinaison suggère un mouvement consistant à se lover sur soi-même, sans fin : un effort stérile. Or *nēijuān* se diffuse précisément dans une période d'augmentation marquée du chômage des jeunes, confrontés à une surenchère d'exigences de la part d'entreprises qui se trouvent en position de force sur le marché du travail. Écœurées par une telle course à

l'échalote, certaines voix préconisent alors de *tǎng píng* (« s'allonger à plat »), c'est-à-dire de se retirer de la compétition et de réduire ses efforts au minimum.

Au niveau macroéconomique, la baisse des prix de vente comme des coûts de production fait surgir le spectre de la déflation. De fait, l'inflation se maintient tout juste au-dessus de zéro depuis 2023, alors que l'indice des prix à la production, mesurant les prix « à la sortie d'usine », évolue en territoire négatif, ayant chuté de 11% depuis 2022. Autrement dit, produire des biens coûte de moins en moins cher en Chine, avec pour résultat d'accroître toujours davantage l'attractivité des produits *made in China* sur le marché mondial. Seulement, il s'agit là d'un effet collatéral de l'involution, non d'un dessein du pouvoir, qui ne visait initialement qu'à promouvoir de nouvelles industries.

Dans la lutte contre l'involution, désormais érigée en priorité du pouvoir, Pékin identifie deux modalités d'action. La première consiste à discipliner davantage le capital, ce que le Parti n'a jamais eu de scrupules à faire. En 2022, une session d'étude du Bureau politique, présidée par M. Xi, conclut qu'il faut « réglementer et guider le développement sain du capital » – et même « éduquer » le capital pour l'amener à « pratiquer les valeurs cardinales du socialisme ». Une des méthodes privilégiées de la campagne actuelle contre l'involution est l'*« autodiscipline des secteurs »*. Cette stratégie consiste à s'appuyer sur des fédérations d'entreprises subordonnées au pouvoir central pour imposer des contraintes à leurs membres. En septembre 2025, par exemple, l'Association chinoise des constructeurs automobiles a intimé aux marques de payer leurs fournisseurs sous soixante jours. Autre domaine d'intervention, les prix : l'Assemblée nationale populaire (ANP) s'apprêterait à amender la loi sur les prix de 1997 afin d'interdire les ventes à perte, pratiquées pour mieux accaparer les marchés.

Le second levier concerne les pouvoirs locaux – c'est-à-dire les autorités des provinces, des villes et des districts –, accusés d'engendrer l'involution en finançant l'expansion incontrôlée des entreprises. En septembre 2025, la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDR), l'organisme de planification économique du gouvernement central, explique que, « dans certaines localités, des avantages illégaux sont accordés en matière de fiscalité, de foncier ou de prix de l'électricité pour attirer les investissements, aggravant la concurrence de type « invoulée » ». Le remède invoqué est le « *grand marché national unifié* » – un mot d'ordre officiel des autorités depuis 2022. Selon la CNDR, « ce n'est qu'en approfondissant la construction d'un grand marché national unifié, en harmonisant les institutions et les règles et en élargissant sans cesse le champ de l'allocation par le marché, que celui-ci pourra pleinement jouer son rôle décisif dans la répartition des ressources » (9). Remédier à l'involution exigerait ainsi l'extension du domaine du marché au détriment des interventions intempestives de pouvoirs locaux décentralisés. Où l'on voit d'une part que la « planification » reprochée à Pékin consiste parfois, paradoxalement, à imposer davantage de libre-échange interne, en rognant les marges de manœuvre des localités. Et de l'autre, que marchandisation de l'économie peut rimer avec centralisation. En octobre 2025, la réunion plénière annuelle du Comité central renchérit en appellant à « éliminer résolument les points de blocage et les goulets d'étranglement qui entravent la construction du grand marché national unifié » (10).

Contraindre les entreprises tout en étendant l'empire du marché ? Ce qui ressemblerait ailleurs à un paradoxe,

voire à une contradiction insurmontable, devient concevable dans un système où la place croissante des logiques marchandes dans la société n'a cessé de se conjuguer, ces dernières décennies, au renforcement des prérogatives du parti-État. Y compris dans l'ordre du capital.

NATHAN SPERBER.

(4) Discours du 1^{er} juillet 2025.

(5) Propos tenus le 14 juillet 2025.

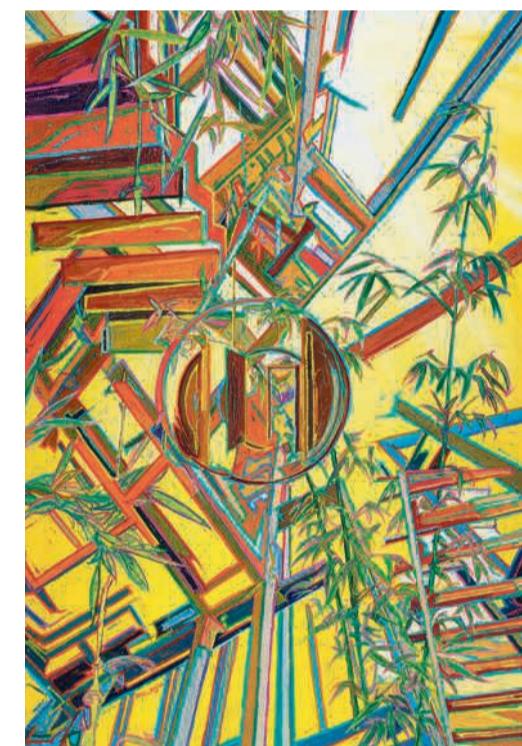
(6) « Le Politiburo a tenu une réunion pour analyser et étudier la conjoncture économique actuelle et le travail économique » (en chinois), Xinhua, 30 juillet 2024.

(7) « Comprendre en profondeur et rectifier la concurrence de type « invoulée » » (en chinois), *Qiushi*, n° 13, Pékin, juillet 2025.

(8) Clifford Geertz, *Agricultural Involution : The Processes of Ecological Change in Indonesia*, University of California Press, Berkeley, 1963.

(9) Commission nationale du développement et de la réforme - Administration d'État pour la régulation du marché, « Annonce relative à la régulation de la concurrence désordonnée des prix et à la préservation d'un bon ordre des prix sur les marchés » (en chinois), 28 septembre 2025.

(10) Comité central du Parti communiste chinois, « Proposition relative à l'élaboration du 15^e Plan quinquennal de développement économique et social » (en chinois), 28 octobre 2025.



YOU LIN. – « Bamboos Along a Peculiar Road » (Bambous le long d'une route étrange), 2020

DIVERGENCE ÉNERGÉTIQUE

et son dindon

par ailleurs une croissance très rapide du solaire. Pourquoi ? Parce que les renouvelables offrent une source d'électricité moins coûteuse, même dans les États américains regorgeant de pétrole.

L'administration américaine entretient la demande

Or les prix de l'énergie structurent l'économie tout entière. M. Sam Altman, le dirigeant d'OpenAI, l'a souligné pour ce qui est de l'intelligence artificielle (IA) lors d'une audition au Congrès américain : « À terme, le coût de l'IA convergera vers le coût de l'énergie. (...) Donc, en matière d'investissements stratégiques à long terme pour les États-Unis, je ne vois rien de plus important que l'énergie (5). » Les nations qui ne peuvent pas produire une électricité abondante et bon marché peineront à se montrer concurrentielles dans les secteurs de pointe. Selon la banque Lazard (6) et l'Agence d'information sur l'énergie (AIE) (7), les sources d'énergie les moins chères aujourd'hui sont les renouvelables, spécifiquement l'éolien terrestre (de 30 à 37 dollars par mégawattheure aux États-Unis) et le solaire photo-

voltaique (de 32 à 38 dollars), devant le gaz naturel en cycle combiné (de 48 à 59 dollars). Entre 2010 et 2023, le coût du solaire a chuté de 90% et celui de l'éolien de 69%. Le gaz, lui, est resté stable. Tout porte à croire que cette tendance va se poursuivre.

En Chine, le déploiement des technologies vertes a joué un rôle majeur dans le maintien des prix de l'électricité industrielle autour de 8 centimes d'euro par kilowattheure (inchangé ces cinq dernières années), malgré une explosion de la demande sans précédent (entre 2015 et 2024, la consommation électrique du pays est passée de 5 600 térawattheures à près de 10 000). Même situation aux États-Unis, où les investissements dans les énergies renouvelables garantissent des prix comparables.

Tout se passe donc comme si, loin d'être convaincu par la supériorité intrinsèque des énergies fossiles, l'administration américaine s'employait tout simplement... à entretenir la demande. Il s'agirait de façonder les choix énergétiques de ses partenaires, notamment européens, pour écouter les réserves américaines à bon prix. Avec un certain succès, puisque M. Trump a obtenu de l'Union européenne qu'elle achète pour 750 milliards de dollars

d'hydrocarbures sur trois ans dans le cadre de l'accord commercial signé cet été par Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne.

Accepter de telles injonctions sans sourciller ne constitue peut-être pas la meilleure stratégie pour l'Europe, à l'heure où les prix de l'électricité qu'elle pratique sont trois fois supérieurs à ceux qu'affichent les deux superpuissances. D'autres régions du monde ont fait un autre choix. Dans les pays dits du « Sud global », 87% des investissements dans la production électrique sont désormais consacrés aux énergies renouvelables et à l'achat de technologies chinoises (8) : des dépenses « uniques », qui garantissent une indépendance sur de nombreuses années, alors que les combustibles fossiles créent des obligations perpétuelles.

Bruxelles paye le prix de l'atlantisme

L'heure ne serait-elle pas venue pour l'Europe d'en faire autant ? La proposition, dont on imagine qu'elle inspirera le déclin à Bruxelles, repose sur une logique implacable. Prisonnières de la logique d'*« involution »* qui les accablent, les entreprises chinoises vendent actuellement au reste du monde des moyens pérennes de production d'énergie à prix cassés. Leurs marges frôlent souvent le zéro. Autant en profiter.

C'est d'ailleurs la proposition du très sérieux Conseil franco-allemand des experts économiques commissionné par les gouvernements des deux pays. Selon un rapport publié cet été, « la meilleure réponse politique consiste à laisser les acheteurs européens récolter les bénéfices des prix planchers chinois (9) » dans les secteurs non stratégiques où l'Europe n'est pas compétitive (panneaux solaires, bornes de recharge électrique, etc.). Le document souligne implicitement que la véritable réussite du géant asiatique n'est pas l'explosion de ses exportations dans le domaine des renouvelables (étant donné les marges rachitiques

qui affichent ses entreprises), mais la mise à disposition d'une énergie bon marché à son tissu industriel. Les vrais bénéficiaires de la mutation chinoise ne sont donc pas les entreprises de la « green tech », mais celles qui profitent de leurs électrons.

Dans un tel contexte, l'achat massif de technologies chinoises permettrait à l'Europe d'accélérer sa transition écologique, de diminuer ses coûts énergétiques et de restaurer (un peu) sa compétitivité industrielle. Le tout en réduisant sa dépendance à l'égard de l'extérieur. Non seulement panneaux solaires et éoliennes affichent des durées de vie qui se calculent en décennies, mais l'énergie qu'ils fournissent ne vient pas de Pékin – seulement du soleil ou du vent. Impossible pour la Chine de « fermer » un quelconque robinet pour fragiliser des partenaires récalcitrants.

L'Europe n'est plus en mesure de remporter la course aux énergies renouvelables dans les technologies matures. Elle peut en revanche essayer d'éviter de perdre la guerre industrielle qui en découle. Faire le pari temporaire des produits chinois bon marché, tout en concentrant ses investissements sur les technologies émergentes et les infrastructures continentales pour procéder à un rattrapage : une voie existe pour l'Europe. Pour l'heure, toutefois, Bruxelles préfère l'atlantisme énergétique : payer son électricité trois fois trop cher pour complaire à M. Trump.

ARNAUD BERTRAND.

(5) Voir par exemple la vidéo sur le compte X @vitruo, le 9 mai 2025.

(6) « Lazard releases 2025 levelized cost of energy + report », communiqué de presse, Paris, 16 juin 2025.

(7) « Levelized costs of new generation resources in the annual energy outlook 2025 », US Energy Information Administration, Washington, DC, avril 2025.

(8) Vikram Singh, « Powering up the Global South », Rocky Mountain Institute, Basalt, octobre 2024.

(9) Xavier Jaravel, Jean Pisani-Ferry, Monika Schnitzer et Jakob von Weizsäcker, « Déclaration du Conseil franco-allemand des experts économiques », Wiesbaden, 28 août 2025.

Grand bond en avant

- Énergie éolienne : la Chine affiche 338,9 gigawatts de capacité installée en 2024, les deux tiers de la capacité mondiale.
- Énergie nucléaire : trente centrales en construction, contre deux dans l'Union européenne et aucune aux États-Unis (dix d'ici à 2030 selon un décret récent).
- Énergie hydraulique : construction du plus grand barrage du monde au Tibet, qui générera à lui seul 60 gigawatts, soit une fois et demie la consommation énergétique totale de l'agglomération parisienne.
- Transmission : 41 lignes de transmission à ultra-haute tension (fonctionnant entre 800 et 1 100 kilovolts en courant continu). La plus longue s'étire sur plus de 3 200 kilomètres, du désert du Xinjiang jusqu'aux provinces côtières de l'Est. Par comparaison, la plus longue interconnexion électrique européenne, NordLink, relie la Norvège à l'Allemagne sur 623 kilomètres à 525 kilovolts en courant continu. Les États-Unis disposent de quelques lignes à 765 kilovolts, totalisant environ 3 200 kilomètres.

Les patrons piquent

(Suite de la première page.)

Le sociologue américain Mark Mizruchi soutient que la révolution néolibérale aurait conduit à une victoire à la Pyrrhus des milieux d'affaires. Grâce au recul des syndicats et au démantèlement de l'État, ils ont accumulé fortunes et influence. Mais au prix d'une marginalisation de leur fraction la plus raisonnable. En France, des journalistes reprennent cette thèse, que pourrait illustrer la montée en puissance de figures comme MM. Vincent Bolloré ou Pierre-Édouard Stépin(2). Après l'annonce d'un grand meeting organisé par le Medef contre une fiscalité qu'il juge confiscatoire, la secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT) Sophie Binet déplore à son tour une «*trumperisation du patronat*» (France Info, 28 septembre). Mais semblable offensive est-elle vraiment nouvelle? Et la crise politique suffit-elle à expliquer la véhémence des patrons, ou leur attrait supposé pour l'extrême droite?

Du «dialogue social» à la mobilisation de ses relais, le patronat est d'abord une institution, avec son fonc-

tionnement ritualisé. À ce titre, il exécute certaines figures imposées, au gré de la conjoncture. Par exemple, resserrer les rangs et envoyer ses porte-parole au front à chaque mobilisation sociale d'importance – comme en 2023, contre la réforme des retraites – ou quand la gauche s'approche du pouvoir – comme à la suite des élections législatives de 2024. Le sociologue François Denord rappelle que «*Mai 68 fait prendre conscience à une large partie du patronat de la nécessité de réformer son organisation et d'accorder une place centrale au combat idéologique*». Sa composante libérale s'active ensuite contre le programme commun et, après la victoire électorale de la gauche, le Conseil national du patronat français (CNPF) organise en décembre 1982 une démonstration de force. «*Vingt-cinq mille patrons participent aux états généraux des entreprises au parc des expositions de Villepinte [qui imposent deux thèmes] : la réduction des charges, la flexibilisation*»(3).

« Touche pas à mon or »

Le CNPF puis le Medef qui lui succède en 1998 ont aussi fait le choix de dirigeants plus durs lorsque les circonstances l'exigeaient. Quand la «gauche plurielle» confirme les trente-cinq heures en 1997, le «patron des patrons» Jean Gandois démissionne et invite le CNPF à le remplacer par un «tueur». Ce sera M. Ernest-Antoine Seillière. Avec le concours des idéologues libéraux François Ewald – son conseiller – et Denis Kessler – son vice-président –, le baron Seillière, héritier de l'empire Wendel, se montre offensif(4). En 2013, pour mater les socialistes revenus au pouvoir, les grandes fédérations du Medef – en particulier la très conservatrice Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) – préfèrent désigner M. Pierre Gattaz plutôt que de reconduire Mme Laurence Parisot, jugée trop modérée. Et en 2023, juste après la fin de la mobilisation contre la réforme des retraites, le Medef plébiscite la ligne combative de M. Martin – fin du «délire réglementaire» et baisse massive d'impôts sur les entreprises. Ainsi le patronat a-t-il, depuis longtemps, l'habitude de se cabrer.

Le patronat ou, plus exactement, ses organisations. Très majoritairement diplômés du supérieur, à la tête de grandes sociétés, plus âgés, moins féminisés, les dirigeants de ces instances ont souvent peu à voir avec les chefs d'entreprise qu'ils prétendent représenter(5). Le Medef ne regroupe même pas un quart des entreprises affiliées à une organisation patronale (148 914 sur 614 395), et ses adhérents appoient 10,9 millions de personnes, soit moins d'un tiers du salariat en France(6). Du reste, plus de la moitié des 1,3 million d'employeurs ne sont membres d'aucune de ces organisations «considérées par nombre de patrons comme trop éloignées de leurs préoccupations, peuplées de notables de

la profession», relève le politiste Michel Offerlé. (...) Les adhésions sont en fait plus consuméristes (adhérer pour obtenir des services gratuits) que véritablement «adhésives» et participantes(7).

La surenchère ou les provocations des dirigeants du Medef visent dès lors à faire apparaître le patronat comme un groupe déterminé et soudé, malgré son hétérogénéité et sa dispersion. En 1999, M. Seillière déclarait que «*cinq cents pages du code du travail, c'est cinq cent mille chômeurs; trois mille, c'est trois millions*»; Mme Parisot soutenait en 2006 que «*la liberté de penser s'arrête là où commence le code du travail*»; M. Gattaz défendait en 2017 «*un contrôle journalier ou hebdomadaire*» des demandeurs d'emploi, quand trois ans auparavant son successeur (alors numéro deux), M. Geoffroy Roux de Bézieux, inventait qu'*«un patron de PME [petite ou moyenne entreprise] se suicide tous les deux jours»*(8).

Bref, les porte-parole du patronat n'ont jamais vraiment abusé de la nuance...

La thèse de la fureur soudaine et générale néglige par ailleurs deux impénétrables. D'une part, les instances patronales doivent composer avec leurs contradictions internes, notamment le Medef, qui compte plus de cent fédérations, quand la CGT en compte trente-trois et la CFDT quinze. Au lendemain du premier tour

des législatives de juin 2024, l'UIMM défendait la ligne «tout sauf le Nouveau Front populaire [NFP]», mais les représentants des banques et des assurances préféraient renvoyer dos à dos Rassemblement national (RN) et NFP. Sur l'extrême droite, il faut concilier l'enthousiasme au sein de quelques secteurs – la cybersécurité, les cryptomonnaies... – et l'attentisme des autres. Les syndicats qui représentent les petites entreprises ne donnent plus de consigne «républicaine», une part très importante de leurs adhérents votant d'ores et déjà pour le RN. Dans l'armement ou le génie civil, les diri-

sionnels –, puis plus encore grâce au ministre de l'économie Jacques Delors, qui accorde de nouvelles exemptions réglementaires les années suivantes(10).

Fin 1982, après les nationalisations, l'ancien PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE) Ambroise Roux créait l'Association française des entreprises privées (AFEP), qui avait vocation à réunir les principales entreprises de la place de Paris. Elle représente aujourd'hui 70% de la capitalisation boursière. À son conseil d'administration siègent les dirigeants des plus grandes sociétés françaises.

Le patronat, donc, a son répertoire d'action et ses routines instituées. Mais il n'est pas qu'une institution. C'est aussi une composante de la classe dominante. En tant que force sociale, il dispose d'une autre arme, plus redoutable encore que l'influence : la grève de l'investissement. Le pouvoir socialiste en fit l'amère expérience au cours des premières années de la présidence Mitterrand(11). Sous pression, il désindexe les salaires et diminue les prélevements sur les entreprises. Depuis cette démonstration de force, souvent la menace suffit. Les milieux économiques semblent n'avoir qu'à l'agir pour décider les gouvernants, en particulier pour qu'ils consentent à toujours davantage de financements publics. À cet égard, on peut penser que les récentes jérémiaades sur l'instabilité et les prophéties d'exode massif visaient d'abord à rappeler au gouvernement sa dépendance à l'investissement. Mais les prises de position de MM. Arnault et Martin sonnent aussi comme un recours au plus petit dénominateur commun d'un monde patronal aux intérêts de plus en plus divergents.

Jusqu'à une date récente, le pouvoir économique tirait en partie sa force de sa capacité à dépasser ses propres contradictions. Non seulement il avait réalisé son unité programmatique autour de revendications simples – moins de prélevements obligatoires, plus de flexibilité –, mais son pôle dominant, lié aux grandes banques et aux compagnies d'assurances, avait su trouver des arrangements avec un pôle industriel plus colbertiste, qui voyait dans le soutien public le complément nécessaire de la libéralisation. Ainsi, en 2012, tandis que la fraction libérale-orthodoxe du patronat se défaît d'aides conditionnelles qui redonnaient la main à l'État, le rapport dit «Gallois» – du nom de l'ancien PDG d'European Aeronautic Defence and Space (EADS, futur Airbus) – entérine le principe d'un soutien public massif et non ciblé à l'économie de marché. Cette formule avantageuse pour l'ensemble du patronat faisait, depuis, consensus(12). Mais l'équilibre général est aujourd'hui bouleversé par les dissensions entre catégories de patrons ou entre secteurs, au sujet notamment de la relation à l'État.

En apparence, dans l'épreuve, ils font bloc. Après la première lecture du projet de loi de finances (PLF) à l'Assemblée nationale, treize organisations patronales ont signé une lettre au premier ministre pour dire leur «immense inquiétude» face au «recours systématique à la taxation en lieu et place d'économies structurelles de la sphère publique». Entente de façade : au cours des semaines précédentes, entre «petits» et «grands», la discorde était à son comble. Par-



MICHAL MRAZ. – «House of Cards» (Château de cartes), 2024

geants dont le chiffre d'affaires dépend de la commande publique préfèrent ne pas insulter l'avenir.

Les chefs d'entreprise, d'autre part, se préoccupent surtout d'influencer les élus ou l'administration. À cet égard, ils privilieront toujours la «politique feutrée»(9). Offerlé rappelle que le «grand patron» dispose à titre individuel «d'une palette très large de moyens de contourner, d'apprivoiser, d'optimiser les normes, voire de les transgresser (...). Il peut faire faire et, dans la conduite de son entreprise comme de son patrimoine personnel, il est accompagné de très nombreux auxiliaires très pointus dans tous les domaines du droit».

Loin de l'histrionisme réservé à quelques figures ou aux porte-parole du Medef, le lobbying ou la participation à des groupes de travail administratifs au niveau français ou européen a fait la preuve de sa plus grande efficacité, et depuis longtemps. Quand le Parti communiste français (PCF) lance l'idée d'un impôt sur la richesse dans les années 1970, en coulisses les organisations patronales pressent déjà le PS d'épargner le capital associé à l'entreprise. Elles obtiennent gain de cause au moment de l'adoption législative de l'impôt sur la fortune en 1981 – avec des abattements sur les biens profes-

Si elle ne compte qu'une trentaine de salariés – contre deux cents pour le Medef –, l'AFEP dispose d'un accès privilégié à la noblesse d'État. Conseil d'État, inspection des finances, Mines ou Ponts et chaussées : la moitié de ses administrateurs sont issus des «grands corps». Ce lobby très discret concentre donc son action sur les cabinets ministériels, même s'il élaboré aussi des argumentaires ou des textes de loi «prêts-à-voter» à destination des parlementaires.

(2) Mark S. Mizruchi, *The Fracturing of the American Corporate Elite*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 2013; cf. aussi Denis Lafay, *Patrons, la tentation Trump*, L'Aube, Paris, 2025, et Laurent Mauduit, *Collaborations. Enquête sur l'extrême droite et les milieux d'affaires*, La Découverte, Paris, 2025.

(3) François Denord, «Les idéologies économiques du patronat français au xx^e siècle», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 114, Paris, 2012.

(4) Lire Paul Lagneau-Ymonet, «Quand le patronat français impose sa refondation sociale», *Le Monde diplomatique*, octobre 2002.

(5) Étienne Penissat et Marion Rabier, «Représenter les patrons. Sociographie des présidents des fédérations du Medef», *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 98, Paris, 2015.

(6) Représentativité syndicale et patronale : les résultats de la mesure d'audience 2025, ministère du travail et des solidarités, 8 avril 2025, <https://travail-emploi.gouv.fr>

(7) Michel Offerlé, *Patrons*, Anamosa, Paris, 2024.

(8) M. Seillière en meeting à Toulon le 14 janvier 1999, Mme Parisot dans *Il était une fois le salariat*, documentaire d'Anne Kunvari, Iskra, Paris, 2006; M. Gattaz lors d'une conférence de presse le 17 octobre 2017; M. de Bézieux sur BFM Business le 7 novembre 2014.

(9) Pepper D. Culpepper, *Quiet Politics and Business Power. Corporate Control in Europe and Japan*, Cambridge University Press, 2010.

(10) Camille Herlin-Giret, «L'État et la richesse. Redéfinir l'impôt sur la fortune pour sauver le capital», *Gouvernement et action publique*, vol. 6, n° 3, Paris, 2017.

(11) Benjamin Bürbamer et Nicolas Pinsard, «The corporate welfare turn of state capitalism in France : Reassessing state intervention in the French economy, 1945-2022», *Economy and Society*, Londres, juin 2025.

(12) Louis Gallois, «Pacte pour la compétitivité de l'industrie française», rapport au premier ministre, Paris, 5 novembre 2012; Christakis Georgiou, *Les Grandes Firmes françaises et l'Union européenne*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2016.

TOUTES LES ARCHIVES DU «DIPLO» depuis 1954



plus de 800 numéros du journal
plus de 2 500 cartes
plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives | ABONNEZ-VOUS

RETRAITES...

une crise

tisan d'une « contre-insurrection », M. Martin avait finalement dû reporter l'« énorme meeting » qu'il voulait tenir le 13 octobre à l'Accor Arena de Paris. Ses excès avaient dissuadé les autres organisations de le rejoindre. Très remonté sur RTL le 1^{er} octobre, le président de l'Union des entreprises de proximité (U2P) s'interrogeait : « Le message des patrons c'est de dire "Touche pas à mon or sinon je m'en vais" ? (...) Ça fait des années que les petites entreprises souffrent, est-ce

qu'il y a eu une mobilisation du Medef au soutien d'entreprises que parfois les grands groupes du Medef ont asphyxiées ? » Lors du même entretien, M. Michel Picon plaide aussi « pour un partage de la valeur ajoutée plus équitable » car, regrettait-il, « tous les gens qui travaillent n'arrivent pas à s'en sortir ».

Le poids des grandes familles

AUTRE source de tensions : le renforcement d'un capitalisme de propriétaires – qui tend à s'opposer au capitalisme managérial. Son ampleur distingue historiquement la France du Royaume-Uni et des États-Unis, où des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs (BlackRock, State Street, Vanguard) détiennent une large part du capital des entreprises. Mais il a encore gagné en importance au cours des dernières années, avec l'essor de grandes entreprises familiales non cotées – comme CMA CGM, dirigée par M. Rodolphe Saadé – et le poids accru des grandes dynasties du luxe. Les familles Arnault, Hermès et Bettencourt Meyers (L'Oréal) figurent aux trois premiers rangs du classement des détenteurs de capitaux du CAC 40. Fin 2023, les familles propriétaires de grands groupes, ou en détenant de larges parts, possédaient 21 % du capital du principal indice de la place parisienne – contre moins de 10 % en 2012 –, tandis que huit des entreprises du même indice (soit 20 %) étaient dirigées par les héritiers ou les créateurs(13). À l'exception de M. Roux de Bézieux, du reste, tous les présidents du Medef depuis 1997 ont dirigé des sociétés qui leur avaient été transmises. Depuis que son ancien président Laurent Burelle en a modifié les équilibres en faisant adhérer plusieurs groupes familiaux (CMA CGM, Lactalis, la famille Mulliez...), les dirigeants de cette catégorie d'entreprises représentent aussi 40 % des administrateurs de l'AFEP.

Un tel poids facilite la mobilisation face à un gouvernement ouvert à la taxation des holdings familiaux ou de la fortune dite improductive, au nom du rétablissement des comptes publics. Le ministre des finances Roland Lescure, lui-même ancien dirigeant de fonds de pension, défend

cette ligne de crédibilité de la France sur les marchés que peuvent partager les dirigeants de la finance institutionnelle – la banque, les assurances. Mais pour ceux qui sont installés à la tête d'empires familiaux – a fortiori quand l'horizon du luxe s'assombrit, du fait de la remise en place de zones d'influence chinoise et américaine... –, c'est inconcevable. Les dispositifs discutés ces dernières semaines présentent deux tares majeures à leurs yeux : ils réactivent la crainte de l'« inquisition fiscale » en créant un droit de regard sur leurs patrimoines, que l'État avait perdu depuis la mue de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) en 2018 ; ils tendent à abolir la distinction entre les patrimoines professionnel et privé, alors que le premier est prépondérant en haut de l'échelle des fortunes.

Les tensions s'expliquent enfin par la remise en cause des équilibres entre puissance publique et grandes fortunes, quand la première doit jouer un rôle croissant pour sauver les secondes de leur avidité morbide. Une personnalité incarne cette mobilisation de l'État au service des intérêts privés. Ni héritier ni même dirigeant d'un empire familial, M. Nicolas Dufourcq figure toutefois parmi les plus fervents contempteurs de la taxe Zucman : le 17 septembre, sur RMC, le directeur général de la Banque publique d'investissement (BPI) jugeait le projet de l'économiste « délivrant, communiste ».

Cet engagement de M. Dufourcq tient à la vocation subie de la BPI : quand les actionnaires détournent toujours plus de dividendes, il revient à la puissance publique d'assurer les profits futurs. Détenue à parts égales par l'État et par la vénérable Caisse des dépôts et consignations (CDC), la banque publique a dû devenir au cours des dernières années le véritable cœur battant du capitalisme français. En 2023, elle a consacré 63 milliards d'euros au développement des entreprises innovantes. Elle est désormais le premier investisseur européen, au deuxième rang mondial en nombre d'opérations de capital-investissement(14).

M. Dufourcq s'emporte donc contre les mesures discutées au Parlement qui, selon lui, ruinerait ses efforts au service de l'investissement. La BPI participe notamment aux levées de fonds de Mistral AI, désormais valoris

sée 11,7 milliards d'euros. Or les propos du fondateur de cette entreprise emblématique de la « French tech », M. Arthur Mensch – déclarant qu'il serait assujetti à la taxe Zucman sans pouvoir la payer –, ont fait grand bruit. M. Dufourcq a dû voler à sa rescousse : « C'est totalement politiquement illégitime. Comment voulez-vous avoir

envie d'entreprendre dans un pays qui est maintenant un pays de vieux, où il va falloir quand même tout faire pour que les gens actifs, dynamiques, tirent le pays, un pays beaucoup plus lourd qu'avant, en leur disant, quand vous réussirez, on va vous prendre tous les ans 2 % de la valeur ? » (France Info, 31 octobre).

Fissuration du bloc dominant ?

L'INTERVENTIONNISME libéral qu'incarne M. Dufourcq ne fait pas l'unanimité dans les milieux économiques. « À la suite de la crise financière, explique la sociologue Marlène Benquet, et plus encore après la crise du Covid-19, une critique des gouvernements néolibéraux jugés trop étatistes, trop interventionnistes et trop régulateurs se développe au sein du patronat », par exemple au sujet des normes environnementales (quand bien même l'argent public a sauvé nombre d'entreprises, sans faire le détail entre elles) (15). Elle discerne ainsi une fissuration du bloc dominant, mais sur des bases plus matérielles qu'idéologiques. Afin de faire advenir un nouveau régime économique dans lequel l'État se verrait « réduit à sa seule fonction de garantie de la propriété privée », les mécontents « s'engageraient dans la création de coalitions libertariennes et autoritaires alternatives », dont le RN pourrait prendre la tête.

Mais, en tout état de cause, avant même cette hypothétique victoire de l'extrême droite soutenue par une partie des milieux économiques, l'interventionnisme libéral connaît une inflexion autoritaire. Qu'il s'agisse de taxes supplémentaires, comme celle qui a mobilisé contre elle les « gilets jaunes », ou d'attaques contre les droits sociaux, comme avec les réformes des retraites, les efforts exigés pour financer le *corporate welfare* (ou « bien-être des entreprises ») suscitent de vives oppositions de la population, toujours plus durement réprimées. À la réponse policière se combine, au sein de l'administration, la tentation du verrouillage bureaucratique. Le Conseil d'État propose d'instaurer la pluriannualité budgétaire pour dispenser autant que possible l'exécutif des débats à l'Assemblée nationale ou au Sénat ; la Cour des comptes propose leur encadrement par des avis d'experts indé-

pendants ; l'inspecteur des finances Dufourcq propose, lui, d'inscrire dans la Constitution une « règle d'or » qui limiterait l'augmentation des dépenses sociales(16).

Et le ministère de l'économie ? Depuis 2017, il a fait le pari que la diminution des impôts sur les entreprises augmenterait le taux d'emploi, ce qui rétablirait la croissance et financerait la dépense publique. Cette politique a échoué. Le déficit public est un des plus importants en Europe, la dette significative et la productivité horaire du travail en net recul. Miser sur la baisse des coûts et non sur la qualité de la production française s'est révélé une erreur stratégique. Tiraillé entre sa volonté d'apurer les comptes publics et sa politique d'aide massive aux entreprises, l'État peine à coordonner les intérêts du capitalisme français. Ainsi s'éclaire la vraie victoire à la Pyrrhus des milieux économiques : l'administration leur est à ce point subordonnée qu'elle manque de l'autonomie nécessaire pour organiser à long terme le service de leurs intérêts.

GRÉGORY RZEPSKI.

(13) François Denord, Paul Lagneau-Ymonet et Sylvain Laurens, *Vers le haut. Enquête sur l'élite au pouvoir*, La Découverte, Paris, 2025 ; cf. aussi Laurence Boisseau, « CAC 40 : en dix ans, le poids des grandes dynasties familiales dans l'actionnariat a doublé », *Les Echos*, Paris, 18 mars 2025.

(14) Jean-Baptiste Devaux et Marion Flécher, « L'État, le fantôme de Viva Tech », 16 juin 2025, <https://aoc.media> ; lire aussi Pierre Rimbert et Grégoire Rzepski, « Austerité, le festin des actionnaires », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025.

(15) Marlène Benquet, *La Finance aux extrêmes. Enquête sur le capitalisme autoritaire en France*, à paraître en janvier 2026 aux éditions La Découverte.

(16) Nicolas Dufourcq, *La Dette sociale de la France. 1974-2024*, Odile Jacob, Paris, 2025 ; « Inscrire l'action publique dans le temps long », Conseil d'État, Paris, 2025 ; Raphaël Marchal, « Dérapage du déficit public : Pierre Moscovici plaide pour l'indépendance des prévisions contre l'hubris politique », 21 janvier 2025, <https://lcp.fr>



MICHAL MRAZ. – « We Know What You Want » (Nous savons ce que vous voulez), 2021



MICHAL MRAZ. – « Deadness » (Mort), 2016

© MICHAL MRAZ - COURTESY GALERIE OLIVIER WALTMAN, PARIS, MIAMI

UNE SOLUTION PUBLIQUE HÂTIVEMENT ÉCARTÉE

Barrages, les aberrations de la concurrence

Construits à l'aide de fonds publics et largement amortis, les barrages constituent aujourd'hui un patrimoine stratégique dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau. Pourtant, la France s'apprête à légiférer pour pérenniser un régime concurrentiel défavorable aux consommateurs. Une autre solution, publique, légale et plus efficace, mériterait d'être envisagée.

PAR ANNE DEBRÉGEAS *

PREMière source d'énergie renouvelable française décarbonée, rapidement disponible, l'hydroélectricité joue un rôle essentiel à l'équilibre du réseau. Les retenues représentent d'immenses « batteries » liquides, qui répondent également à d'autres besoins vitaux : irrigation, eau potable, navigation, etc.

L'État demeure propriétaire des barrages, à l'exception des plus petits. Mais leur exploitation, autrefois assurée par le monopole public d'Électricité de France (EDF), a basculé dans une logique concurrentielle. L'entreprise privée

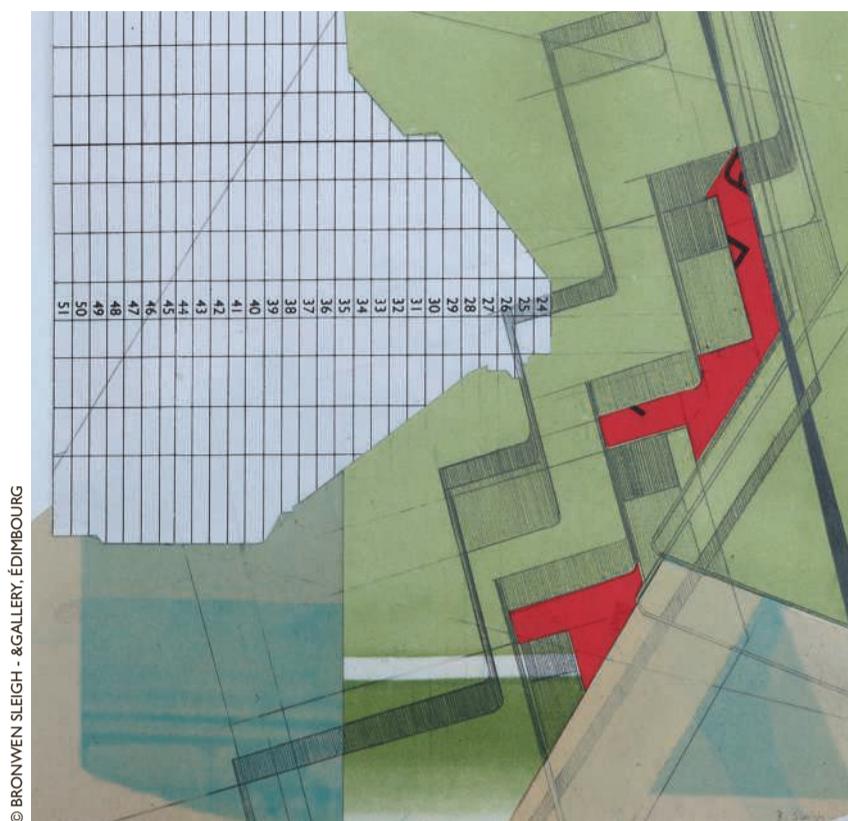
Engie pilote environ un quart de la production hydroélectrique, tandis qu'EDF – détenue à 100 % par l'État français – est devenue en 2004 une société anonyme régie par le droit commercial, qui a diversifié ses activités et donné la priorité à sa rentabilité financière aux dépens du service public (1). L'électricité d'origine hydraulique se vend aujourd'hui au prix du marché, totalement déconnecté de son coût réel ! En 2022, il était en moyenne sept fois plus élevé que le coût de production de l'hydroélectricité, ce qui a contribué à la flambée globale des factures (2).

Un tarif réglementé, équitable et bas

DANS ce contexte, la Commission européenne a ouvert deux précontentieux contre la France : en 2015 pour position dominante d'EDF, puis en 2019 pour absence de mise en concurrence des concessions d'exploitation des barrages. La France temporise, mais le cadre concurrentiel actuel, juridiquement instable et économiquement inefficace, pose de graves problèmes.

Le droit européen autoriserait pourtant une sortie du marché, à condition de confier l'exploitation des barrages à l'État, directement ou par l'intermédiaire d'une entreprise publique en contrat de « quasi-régie », selon le modèle de gestion publique de l'eau ou des transports, en vigueur dans de nombreuses collectivités. Sa situation de monopole imposerait

* Ingénierie de recherche et économiste à Électricité de France (EDF), porte-parole de la fédération SUD-Energie.



BRONWEN SLEIGH. – « Monar Hydroelectric Dam »
(Barrage hydroélectrique de Monar), 2025

collectif d'ingénieurs et d'experts indépendants défend cette solution comme la plus protectrice de l'intérêt général, et comme un jalon vers une mise hors concurrence de l'ensemble du système électrique (3).

Dans un rapport de mai 2025, des parlementaires reconnaissaient que cette option serait « juridiquement accessible », « robuste », clôtureraient les contentieux européens et garantiraient le maintien dans le domaine public des barrages (4). Mais ils écartent cette solution au motif qu'elle « exclut les opérateurs à capitaux privés, ou les condamne à perdre leur concession », tandis qu'EDF devrait abandonner son activité hydroélectrique, ce qui entraînerait un « rejet unanime des exploitants actuels et des organisations syndicales représentatives de leurs personnels ». Les auteurs pointent un risque de « démantèlement d'EDF » impliquant une perte de coordination entre nucléaire et hydraulique, ce que conteste le collectif d'experts précité : un agrégateur commun pourrait assurer la coordination.

La mission de l'Assemblée nationale – ainsi que celle du Sénat (5) –

reprend la proposition d'EDF, soutenue par le gouvernement, consistant à basculer vers un régime d'autorisation des plus filandreux. Cette solution maintiendrait l'hydroélectricité dans un cadre concurrentiel, mais éviterait, selon eux, une remise en concurrence des exploitants actuels grâce à des « mesures compensatoires » : les concurrents d'EDF accéderaient à environ un tiers de son hydroélectricité sous forme de produits financiers très complexes censés reproduire la flexibilité de la production des barrages. L'objectif est similaire au très décrié mécanisme d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arehn) : partager la rente d'ouvrages publics largement amortis.

Le collectif d'experts dénonce l'absence de réponse aux défauts majeurs du cadre concurrentiel actuel : vente de l'hydroélectricité à prix de marché, explosion des coûts de financement, rentes privées excessives, détournement des revenus vers d'autres activités d'EDF, y compris au niveau international, opacité sur le potentiel de développement du secteur, etc.

La solution défendue par les parlementaires des deux Chambres renforcerait une privatisation en marche : transfert de la propriété des barrages de l'État vers les exploitants ; ouverture à la concurrence des nouveaux sites ; entrée de géants pétroliers ou du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) dans le projet de stations de transfert d'énergie par pompage de Montézic (Aveyron).

Malgré ses graves défauts, cette option aurait fait l'objet d'un accord de principe entre Paris et Bruxelles, appelé à être traduit très prochainement dans une loi. Ses partisans la présentent comme le moyen de sortir de l'impasse juridique actuelle. Il n'en est rien. Ce régime concurrentiel dérogatoire suppose des négociations longues et expose durablement le secteur hydroélectrique à de nouveaux recours juridiques. Le consensus affiché autour de cette proposition se fissure d'ailleurs. Dans le monde politique et syndical, beaucoup refusent cette privatisation implicite et les mesures compensatoires imposées à EDF.

Jusqu'à présent, les intérêts d'EDF et d'Engie semblent avoir dicté la position du gouvernement comme des missions parlementaires. Les usagers, eux, n'ont jamais été consultés. Les arguments du rapport d'experts sont ignorés, et tout débat éclairé paraît une nouvelle fois interdit, comme sur la sortie de la concurrence de l'ensemble du secteur électrique. Il revient désormais à la représentation nationale de faire primer l'intérêt général et de protéger, face aux logiques marchandes et aux appétits privés, une ressource aussi stratégique.

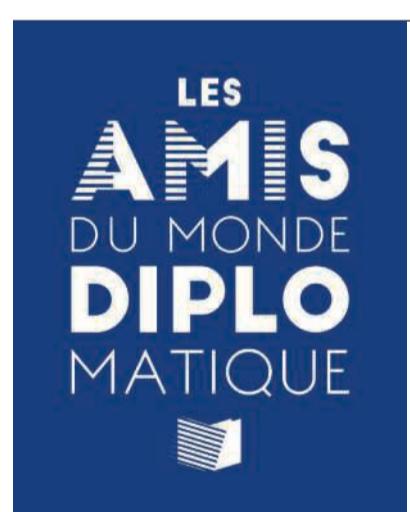
(1)Lire Anne Debrégeas et David Garcia, « Qui veut la mort d'EDF ? », *Le Monde diplomatique*, février 2021.

(2)Lire Aurélien Bernier, « Électricité, une inflation délibérée », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

(3)Collectif Hydro, « Barrages : Contre-expertise sur les solutions envisagées (autorisation, exemption, quasi-régie) », 3 septembre 2025.

(4)Marie-Noëlle Battistel et Philippe Bolo, « Rapport d'information sur les modes de gestion et d'exploitation des installations hydroélectriques », Assemblée nationale, Paris, 17 mai 2025.

(5)Patrick Chauvet, Fabien Gay, Daniel Gremillet et Jean-Jacques Michau, « Rapport d'information sur l'avenir des concessions hydroélectriques », Sénat, Paris, 1er octobre 2025.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BELFORT. Le 4 décembre, à 20 h 15, à la Maison du peuple : « Peut-on faire reculer l'extrême droite ? », avec Ludivine Bantigny. Le 18 décembre, à 20 h 15, à la Maison du peuple : « Entre pesanteur de l'histoire et espoir de libération, la Nouvelle-Calédonie peut-elle être décolonisée ? », avec Benoît Trépied, auteur de *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie* (Anacharsis). (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 16 décembre, à 18 h 30, au bar Le Grabeuge : « café-Diplo » autour des articles « Narcotrafic, un ennemi commode » de Laurent Bonelli et « Le coup d'État de la tech autoritaire » de Francesca Bria (novembre). (amdbrest@proton.me)

QUIMPER. Le 2 décembre, à 18 h 30, à la médiathèque Alain-Gérard : « Proche-Orient : connaître le passé pour comprendre le présent », avec Akram Belkaïd. Le 9 décembre, à 18 h 30, à la médiathèque d'Ergué-Armel : « café-Diplo » autour de *Manière de voir* n° 195, « Des non-alignés aux Brics, le Sud existe-t-il ? » (juin-juillet 2024). (amdbrest@gmail.com)

RENNES. Le 2 décembre, à 18 h 15, à l'université Rennes-II (amphi B8, bâtiment B) : rencontre avec Thomas Deltombe pour son article « Les biscuits mémoriels du président Macron » (octobre). Le 9 décembre, à 19 heures, salle Pélican, Jeu de Paume : rencontre avec Laurent Bonelli pour son article « Narcotrafic, un ennemi commode » (novembre). (amdrennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 5 décembre, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat : rencontre avec Hugo Laulan, lauréat du concours étudiants, pour son article « Gagaozouï, l'autre Moldavie ». (pjcnraud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 11 décembre à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : « café-Diplo » autour de l'article de Laurent Bonelli : « Narcotrafic, un ennemi commode » (novembre). (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

GUADELOUPE

LE MOULE. Le 9 décembre, à 19 heures, au cinéma Robert-Loyson : projection du film de Johan Grimmonprez *Soundtrack to a Coup d'État*, suivie d'un débat. (amgd.guadeloupe@gmail.com)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 3 décembre, à 19 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), salle Reuze-Papa :

« Du projet sioniste au génocide. Comment la population de Gaza résiste », avec Pierre Stambul et Sarah Katz, en collaboration avec l'Association France Palestine Solidarité. Le 4 décembre, à 19 heures, à la MRES : rencontre avec Jean-Jacques Gandini pour son livre *Le Procès Papon* (Le Passager clandestin). Le 11 décembre, à 18 heures, à l'auditorium du Palais des beaux-arts : « Géopolitique de l'Arctique », avec Philippe Descamps. (amndhord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

MALAKOFF. Le 18 décembre, à 18 h 30, à la médiathèque Pablo-Neruda : « Syrie, Palestine, Liban, Iran... Le Proche-Orient dans la crise ? », avec Akram Belkaïd. (amdbrest@wanadoo.com)

VERSAILLES. Le 18 décembre, à 14 heures, hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Emmanuel Defouloy pour son livre *Ambroise Croizat. Justice sociale et humanisme en héritage* (Geai bleu). (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 5 décembre, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : « café-Diplo » autour des articles « Le coup d'État de la tech autoritaire » de Francesca Bria, « Pourquoi la

droite revient en Bolivie » de Maëlle Mariette et Franck Poupeau et « L'impossibilité d'un film » de François Bégaudeau (novembre). (lesmd27@gmail.com)

CAEN. Le 9 décembre, à 19 heures, au Café des images à Hérouville-Saint-Clair : « café-Diplo » autour de l'article « Socialiste, pro-palestinien, et demain maire de New York ? » d'Alexandre Zevin (octobre). (amdc.caen@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE. Le 11 décembre, à 19 heures, espace Jacques-Brel, à Saint-Médard-en-Jalles : « café-Diplo » sur le thème « Laïcité 120 ans ! Et toutes ses dents ? », (amis.diplo35@gmail.com)

LA ROCHELLE. Le 11 décembre, à 18 heures, à la médiathèque Michel-Crépeau : rencontre avec André Masson pour son livre *L'Héritage au xx^e siècle* (Odile Jacob). (jose.dacunha@netic.fr)

VIENNE. Le 2 décembre, à 20 heures, au café L'Environs du bocal, à Poitiers : « café-Diplo ». Le 4 décembre, à 20 heures, au Merle moqueur, à Châtellerault : « café-Diplo » autour du *Manière de voir* n° 196, « Les batailles du rail » (août-septembre 2024), sur le thème « Plaidoyer pour les petites lignes ». (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

OCCITANIE

ALBI. Le 18 décembre, à 19 h 30, au Charli : « café-Diplo » autour de deux articles du *Manuel d'autodéfense intellectuelle - Histoire*, « Combattre les nazis, l'Amérique tergiversée » de Serge Halimi et « Un demi-siècle de durcissement » de Laurent Bonelli. (amdbrest@riseup.net)

AUDE. Le 3 décembre, à 18 heures, au Théâtre + Cinéma, à Narbonne : « Comprendre hier, construire notre avenir », avec Pierre Courtes, suivie à 20 heures d'une représentation du spectacle *Grand-peur et misère du III^e Reich*. (contact@amisdiplo11.org)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amisdiplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 15 décembre, à 18 h 30, salle du Sénéchal : « Que vaut le droit international pour la Palestine ? », avec Benjamin Fiorini. En partenariat avec Solidarité Palestine Toulouse. (amdtoul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LAVAL. Le 16 décembre, à 19 heures, au café BlackBear : « café-Diplo » sur le thème « Médias sous influence ». (jpmdiplo@laposte.net)

NANTES. Le 4 décembre, à 19 heures, au café La Perle : « café-Diplo » autour des articles « Les biscuits mémoriels du président Macron » de Thomas Deltombe (octobre), « Gagaozouï, l'autre Moldavie » d'Hugo Lauhan (novembre) et « Pourquoi la droite revient en Bolivie » de Maëlle Mariette et Franck Poupeau (novembre). (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. Le 1^{er} décembre, à 18 heures, à Sciences Po : « Les milliardaires et l'impôt sur le revenu », avec Gabriel Zucman, rencontre organisée en partenariat avec le « café-Diplo » étudiants d'Aix, Anthroposphère, Coudes à coudes et Les Déconomistes (inscription obligatoire). (d.bruet@orange.fr)

NICE. Le 4 décembre, à 19 heures, aux Petits Frâcis : « café-Diplo » autour de l'article « Pourquoi la droite revient en Bolivie » de Maëlle Mariette et Franck Poupeau (novembre). (diplo@geller-conseil.eu)

VAR. Le 4 décembre, à 19 h 30, au cinéma Six n'étoiles à Six-Fours : projection du film de François-Xavier Drouet *L'Évangile de la révolution*, suivie d'un débat. Le 11 décembre, à 18 heures, à la Maison des sports et de la jeunesse de Draguignan : colloque « Les effets du colonialisme », avec, notamment, Akram Belkaïd sur la Palestine. (pierre.arnoult@lio.org)

INHUMÉ PRÈS DES SIENS OU AUX CÔTÉS DE SES ANCÊTRES ?

Le dernier repos de l'immigré

L'ubiquité d'une vie d'immigré s'achève avec la mort. Chacun doit alors avoir exprimé ses dernières volontés, choisi un lieu d'inhumation, ici ou là-bas. De plus en plus de personnes nées à l'étranger – et bien davantage encore leurs descendants – sont enterrées en France. Mais plusieurs obstacles entravent ce geste ultime d'attachement au pays d'accueil.

PAR YASSINE CHAÏB *

La mort en migration représente un « moment de vérité », quand éclate l'ambivalence d'une vie, « ni d'ici ni de là-bas », entre absence et double appartenance. Selon le sociologue Abdelmalek Sayad, qui a introduit le concept de « double absence », l'émigration elle-même serait une première mort, sociale et civique, une rupture avec la citoyenneté et les solidarités premières ; la mort physique viendrait ensuite clore cette mort inaugurale d'un être déjà amputé d'une partie de lui-même(1).

« J'ai perdu ma santé ici. Je n'ai pas mis d'argent de côté. Je n'ai pas de maison : c'est la honte de revenir comme ça », nous confiait M. Rachid R., un *chibani* (« vieil homme ») né en 1957 en Algérie et hospitalisé à Lyon(2). Dans les entretiens recueillis auprès de migrants maghrébins en fin de vie revient sans cesse un sentiment de culpabilité : ne pas être rentré, avoir manqué à sa famille, ne pas avoir « tenu la promesse » du retour.

Ultime révélateur de la condition migrante, la mort conduit à payer une dette symbolique pour cette « faute intériorisée » qui sous-tend toute l'économie des retours : valises pleines de cadeaux, largesses lors des vacances, rapatriement du corps comme dernière offrande. Dans la mythologie des lieux mortuaires, mourir « là-bas » devient une manière de réintégrer la communauté. Choisir le lieu où reposent ses ancêtres concrétise aussi un secret désir de rester en famille, qui semble jaillir comme un dernier réflexe de sécurité, d'apaisement. La dette symbolique apparaît également dans la sphère religieuse, sous forme de repenter et de quête d'une « bonne sortie du monde ». Confesser, demander pardon, accomplir les rites : autant de gestes qui visent à rendre la mort acceptable, à soi et aux autres.

Pour les premières générations, le rapatriement des corps reste au cœur du projet migratoire. « Tous les migrants partent pour revenir un jour, du moins

le croient-ils et le disent-ils », écrivait Françoise Lestage(3). Pour ceux – la plupart – qui ne reviennent pas vivants, le retour posthume devient la forme terminale de fidélité à la promesse initiale.

Pour un musulman, être enterré au pays facilite le respect de la religion et des traditions : interdit de la crémation et de l'exhumation, sobriété du rite, un seul corps par sépulture, tourné vers La Mecque et inhumé en pleine terre. Certaines coutumes se heurtent aux règles ou à l'organisation françaises, qui imposent par exemple un délai d'au moins vingt-quatre heures, ou encouragent un regroupement dans un seul caveau. En outre, les concessions perpétuelles, généralement gratuites dans les pays musulmans, deviennent exceptionnelles en France. Beaucoup de municipalités n'en proposent plus et se limitent à un maximum de trente ans, au plus cinquante, tout en veillant à ce que les tombes soient entretenues.

Jusqu'à la fin des années 1990, le rapatriement de la dépouille mortelle était donc encore quasi systématique pour les ressortissants du Maghreb, comme en témoignent notamment les archives consulaires du ministère des affaires étrangères tunisien. Cette extradition des morts traçait une ligne de démarcation nette entre les traditions funéraires. La circulation des corps alimente toujours une économie gouvernée par l'appartenance nationale et s'appuie sur des réseaux de solidarité : tontines, associations villageoises, « caisses des morts » en Afrique de l'Ouest. Semblables dispositifs communautaires pallient l'absence d'institutions publiques adaptées.

Mais la loi française va à l'encontre des traditions en prescrivant de recourir, pour ce dernier voyage, à un cercueil. Cetameublement de la mort gouverne des funérailles qui se jouent sans le défunt, visible uniquement par le hublot, sans embrassades ni élans émotionnels. Dans un tel déménagement, tout concourt à l'incompréhension et au malentendu.

« On fera comment pour venir te voir ? »

UNE simple promenade dans un cimetière permet d'observer les changements à l'œuvre dans les trois dernières décennies. En fin de vie, de plus en plus nombreux sont ceux qui veulent transmettre autrement : raconter leur parcours, léguer des valeurs, choisir l'inhumation en France pour offrir un lieu de mémoire accessible à leurs enfants. M. Mohamed Rabah, né

en Algérie en 1952, nous confiait : « J'ai toujours dit que je voulais être enterré au pays. Mais mes enfants m'ont dit : "Et nous, on fera comment pour venir te voir ?" Alors j'ai changé d'avis. Mes racines, c'est eux maintenant. »

Alors que la première génération privilégiait presque toujours le retour post mortem, les descendants choisissent de plus en plus une sépulture dans l'Hexagone. M. Moussa T., d'origine marocaine, nous raconte : « J'ai enterré mon père en Algérie, selon son souhait. Mais pour moi, ce sera en France. Mes enfants sont ici, c'est ici qu'ils viendront se recueillir. » Ce geste marque une forme d'ultime intégration : mourir en France, c'est affirmer que les racines sont désormais ici, même si elles restent nourries par une richesse culturelle et spirituelle venue d'ailleurs. C'est affirmer que la migration ne s'achève pas dans l'exil solitaire, mais dans la possibilité de transformer la dette en mémoire, la faute en héritage, l'absence en transmission.

En fin de vie, les migrants sortent du « provisoire qui dure » et réinterprètent leur parcours. Le rendez-vous avec la mort devient un moment de réconciliation avec soi-même et avec les enfants. « Mon père n'a jamais parlé de ses parents, de

* Sociologue et inspecteur jeunesse et sports, délégué régional à la vie associative de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur.



ALAIN GUILHOT. – Cimetière musulman de Bobigny, 2020

son village, se souvient M. Salem D., à Marseille. Mais à l'hôpital, il s'est mis à raconter, comme s'il voulait nous donner ce qu'il avait gardé au fond de lui. » C'est le moment d'ouvrir un espace de parole qui autorise les enfants à se situer, à se penser comme héritiers d'une histoire fragmentée.

Dans leur enquête « Trajectoires et origines » réalisée en 2019 et 2020, l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ont posé une question sur les intentions relatives au lieu de repos posthume. Parmi les personnes âgées de 18 à 59 ans et nées à l'étranger, 34,3 % souhaitent être enterrées hors de l'Hexagone(4). On retrouve un pourcentage moindre chez les Asiatiques (21,9 %) ou les Européens (27,5 % des Espagnols et des Italiens), et proche chez les Portugais (34,5 %). Cette proportion est supérieure chez les Maghrébins (45,1 % des Algériens, 46,5 % des Marocains ou Tunisiens), mais aussi chez les Français d'outre-mer (39,1 % des Antillais) et surtout chez les Turcs (49,1 %) ou les personnes nées en Afrique sahélienne (51,4 %). Au total, seulement 18 % des immigrés affichent leur intention d'être enterrés dans l'Hexagone, un grand nombre (29,8 %) étant indifférents à la question, et 16,2 % ne sachant que répondre au moment où ils étaient interrogés. La première enquête « Trajectoires et origines », réalisée en 2008, donnait des résultats comparables pour les immigrants de la première génération.

Posée à leurs descendants immédiats, la même question recueillait des réponses bien différentes : seulement 2 % des enfants d'immigrants italiens souhaitaient être enterrés hors de l'Hexagone, 6 % des descendants de Portugais, 11 % de ceux dont les parents venaient de la France d'outre-mer, 23 % des fils ou filles d'Algériens et 31 % des enfants de Marocains ou de Tunisiens. Cette proportion restait toutefois assez forte chez ceux dont les parents venaient d'Afrique saharienne (32 %) et surtout de Turquie (48 %).

En l'absence de sources publiques sur le nombre réel de rapatriements et d'inhumations hors de France, quantifier l'évolution des pratiques et des volontés reste délicat. Plusieurs études ponctuelles convergent toutefois. Déjà en 2007, deux auteurs notaient que les rapatriements étaient passés de 95 % à 85 % en une décennie(5). « J'ai pu estimer en moyenne à environ 80 % les transports de corps au Maghreb et 20 % les inhumations au carré musulman du cimetière nord de la ville de Chalon-sur-Saône, sauf durant la période de la fermeture des frontières pendant la pandémie de Covid-19 », note Valérie Cuzol dans une thèse soutenue en 2024(6). À Marseille, depuis qu'il a créé la

Marbrerie musulmane en 1994, M. Sabry Delhoum constate une augmentation de 20 % des inhumations de musulmans.

En 1990, M. Rachid Grabsi a fondé, également à Marseille, les pompes funèbres Al Janna. Il témoigne de cette évolution, qu'accompagne la création de carrés confessionnels : « En 1995, un premier projet de 200 concessions de 200 places a vu le jour aux Vaudrins, suivie en 1998 de 260 concessions aux Aygalades et plusieurs autres depuis : à Saint-Pierre, de nouveau aux Vaudrins, au Canet, à Sainte-Marthe et à Saint-Henri, soit 2 660 concessions au total. »

Pour bien des familles, cette évolution dans l'ordre symbolique parachève une intégration en marche, dont témoignent nombreux d'autres signaux peu médiatisés. Déjà, par exemple, la retraite n'est quasiment plus le moment du retour au pays. Seulement 7 % des immigrés en France l'envisageaient dans la dernière étude sur le sujet(7) : 10 % des Portugais souhaitaient prendre leur retraite dans leur pays, contre 4,4 % des Maghrébins, 3,1 % des immigrés originaires d'Europe du Nord, ou 4,2 % des Italiens. La transmigration, avec de nombreux va-et-vient, concerne en revanche toujours plus de retraités de toutes provenances.

Au bon vouloir des municipalités

LES familles immigrées ont de moins en moins de famille dans le pays d'origine. L'espacement des visites accroît progressivement l'éloignement entre les jeunes générations, qui s'ignorent le plus souvent. La multiplication des couples mixtes renforce l'enracinement dans le pays d'accueil, où une présence post mortem dans le souvenir des proches permet un lien entre les vivants et les morts.

De nombreux freins existent toutefois. En France comme ailleurs en Europe, les carrés musulmans sont rares, souvent tolérés plus qu'institutionnalisés. La loi du 14 novembre 1881 sur la liberté des funérailles a posé le principe de non-discrimination dans les cimetières et supprimé l'obligation de prévoir une partie du terrain ou un lieu spécifique pour chaque culte. Seules les tombes peuvent contenir des signes d'attache à une religion, les cimetières devant rester des lieux publics prohibant toute marque de reconnaissance collective. En dépit de trois circulaires du ministère de l'intérieur (en 1975, 1991 et 2008) rappelant aux maires qu'ils peuvent déterminer l'emplacement des lieux de chaque sépulture, et donc prévoir des carrés confessionnels, leur sécurité juridique demeure incomplète. Au regard du principe de neutralité, des séparations trop marquées pourraient faire l'objet de recours.

En pratique, leur existence dépend surtout du bon vouloir des municipalités, et non d'une volonté nationale. Faute de formation du personnel, l'orientation des tombes, la proximité communautaire, les rites spécifiques ne sont pas toujours respectés. Ces espaces funéraires deviennent ainsi un miroir des tensions entre laïcité républicaine et reconnaissance d'une diversité culturelle.

Faute de politique publique assumée, l'offre de carrés confessionnels reste également insuffisante. Beaucoup sont

complets, obligeant à dépasser le principe du caveau individuel pour celui des caveaux de couple, voire de famille. Les populations de religion musulmane se voient obligées d'intégrer aussi le principe de la « location » d'une tombe alors que, dans le pays d'origine, les sépultures perdurent jusqu'à la disparition ou l'effacement. L'interdit de l'exhumation peut être levé pour des raisons légitimes, notamment judiciaires, et il ne tient plus quand le corps est redevenu poussière, ce qui a tout de même ouvert la voie aux concessions de trente ans.

La mort demeure une invitation à penser nos sociétés, à imaginer d'autres liens entre générations, à assumer le passage vers une identité nouvelle, enrichie des origines mais ancrée dans le pays de vie. Pour les pompes funèbres et surtout les marbreries, les populations de tradition musulmane représentent aussi un marché croissant(8). Chez les sans religion ou les chrétiens, en effet, le développement rapide de la crémation (42 % des décès en 2022) leur fait perdre des clients.

(1) Préface à *L'Émigré et la mort*, Édisud, Aix-en-Provence, 2000.

(2) « Des racines pour mes enfants », *Autrement*, Paris, 1er octobre 2003.

(3) Françoise Lestage, « La mort en migration », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 28-3, Poitiers, 2012.

(4) Chiffres tirés des recherches en cours menées par Louise Caron, Linda Haapajärvi et Marine Haddad, à partir des données de l'enquête « Trajectoires et origines », INED-Insee, Aubervilliers-Montrouge, 2019-2020.

(5) Bernard Godard et Sylvie Taussig, *Les Musulmans en France. Courants, institutions, communautés : un état des lieux*, Robert Laffont, Paris, 2007.

(6) Valérie Cuzol, « De l'intime au politique. La narrativité des choix funéraires en contexte transnational et minoritaire », université Lyon-II, 2024.

(7) Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, « Transmigration et choix de vie à la retraite », *Retraite et société*, n° 44, Paris, janvier 2005.

(8) Enquête de la Fédération française de crémation, www.cremation-ffc.fr

LA RÉVOLUTION DEMEURE-T-ELLE UNE RÉFÉRENCE ?

Les amnésies de la vie politique française

Du parc à thème le Puy du Fou, créé par M. Philippe de Villiers, au spectacle « Murmures de la cité » de Moulin, financé par le milliardaire Pierre-Édouard Stérim, l'extrême droite diffuse une vision conservatrice de l'histoire, avec l'appui de médias tels que CNews. Les pouvoirs publics et la classe politique abandonnent le récit national à des courants contre-révolutionnaires et anti-Lumières.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

PARIS, 12 janvier 2010. L'Assemblée nationale au grand complet rend hommage à Philippe Séguin, figure majeure de la vie parlementaire, récemment décédé. Son président, M. Bernard Accoyer, s'attarde sur l'une des qualités du défunt : son intérêt pour « *l'histoire, cette autre discipline qu'il aimait au plus haut point et dans laquelle il s'illustre avec brio* ». Et d'ajouter : « *Comment oublier que cet authentique républicain, rompt avec la tradition héritière de Victor Hugo, entreprit de réhabiliter la mémoire de Napoléon III, substituant au personnage caricatural de Badinguet la vision d'un empereur moderniste et soucieux du bien commun, qui équipa et enrichit la France ?* » Avec une simplicité déconcertante, le président de l'Assemblée nationale lave ainsi l'opprobre qui couvrait jusqu'alors au Palais-Bourbon le coup d'État du 2 décembre 1851. Ce putsch supprima le Parlement, déporta et tua des milliers d'opposants, et précéda l'avènement d'un Second Empire policier et affairiste. L'admiration de M. Accoyer va jusqu'à créditer Séguin d'avoir donné tort à Hugo, député contraint, à partir de 1851, à dix-neuf ans d'exil. Plus extraordinaire encore : cette réhabilitation inouïe du criminel au détriment de son accusateur n'a pas, ni ce jour-là ni les suivants, suscité de réaction sur les bancs de la gauche, où siégent traditionnellement depuis 1789 les partisans de la République (radicaux, socialistes, etc.).

Le temps n'est pourtant pas si éloigné où le souvenir du 2-Décembre s'invitait régulièrement dans les joutes politiques françaises pour délegitimiser les dérives opprimes et les tentations césaristes venues de la droite. Réciproquement, la figure d'Hugo, dont le recueil de poèmes *Les Châtiments*, écrit en exil, entretenait le souvenir du douloureux combat des républicains pourchassés, faisait l'objet d'un consensus.

« Un livre de prophéties »

NÉE avec le renversement de la monarchie absolue en 1789, la vie politique française s'est notamment construite à partir des choix effectués à cette époque : refus ou acceptation de la Révolution, soutien aux régimes imaginés pour la prolonger, la remodeler ou au contraire l'effacer. Ainsi l'historien René Rémond⁽²⁾ distinguait-il trois familles de droite : légitimistes (partisans d'un système autoritaire appuyé sur le retour des Bourbons), orléanistes (monarchistes libéraux admirateurs des institutions anglaises) et bonapartistes (adeptes de l'Empire napoléonien). Les clivages parlementaires issus de la Révolution dessinèrent ainsi une droite, mais aussi une gauche avec les partisans d'un régime démocratique puis républicain siégeant sur les bancs placés à gauche du président de l'Assemblée. Sous la III^e et la IV^e République, c'est dans cette partie de l'Hémicycle que vinrent logiquement s'asseoir les radicaux, puis les socialistes, enfin les communistes, parfois hâtivement associés aux Girondins ou aux Jacobins⁽³⁾.

La variété des possibles institutionnels (monarchie, république, empire) et l'étendue d'un spectre politique affiné par la question sociale – posée dès 1789 et solidifiée par le marxisme – donnaient à la vie démocratique française une intensité et une dynamique peu connues sous d'autres latitudes. Ainsi l'historienne

Florence Gauthier décrit-elle la Révolution comme « *un livre de prophéties* », dont les pages sont autant de questions (libertés politiques, droits sociaux, etc.) qui trouvent leurs réponses au bout de batailles sans cesse renouvelées au fil des générations. Ces dix ans d'histoire (1789-1799) constituent un enjeu du débat politique tout au long du XIX^e siècle et sous la III^e République. « *Vous acceptez la République, messieurs, c'est entendu ! Mais acceptez-vous la Révolution ?* », lance ainsi le radical Léon Bourgeois, en 1892, aux catholiques ralliés à la République. La Révolution sert de référence explicite et fixe des caps que chaque époque suit ou réoriente.

L'idée d'arrêter cet élan a toujours existé. Ainsi, le 15 juillet 1791, le député Antoine Barnave, partisan d'une monarchie constitutionnelle, apostrophe ses collègues de l'Assemblée constituante : « *Je place ici la véritable question. Allons-nous terminer la Révolution, allons-nous la recommencer ?... Un pas de plus serait un acte funeste et coupable ; un pas de plus dans la ligne de la liberté serait la destruction de la royauté ; un pas de plus dans la ligne de l'égalité, la destruction de la propriété.* » Mais le mouvement était lancé, avec ses contradictions, ses reculs, ses progrès. Il suscite des renversements de régime et alimente toutes sortes d'initiatives politiques. Ainsi, alors que le



BERTRAND LAVIER. — « Aux armes citoyens », 2025

Second Empire s'effondre sous l'effet de la défaite militaire, la Commune de Paris (1871) naît du « *sentiment patriote républicain* » (4) et de la mobilisation ouvrière, avant d'être réprimée dans le sang par les troupes de l'Assemblée nationale. Plus tard, Jaurès, semblant répondre à Barnave, inscrit la lutte des classes dans le grand mouvement émancipateur issu de 1789. « *C'est parce que le socialisme proclame que la République politique doit aboutir à la République sociale* », s'exclame-t-il à la Chambre des députés le 21 novembre 1893, « *c'est parce qu'il veut que la République soit affirmée dans l'atelier comme elle est affirmée ici, c'est parce qu'il veut que la nation soit souveraine dans l'ordre économique pour briser les priviléges du capitalisme oisif, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain.* » Une fois le régime solidement installé, en apparence au moins, au tournant du XX^e siècle, les limites de son cadre bourgeois et son dépassement dans une société postcapitaliste structurent le débat à gauche, des radicaux aux socialistes et aux communistes. À droite, seule l'Action française (monarchistes) tente toujours ouvertement d'abattre « *la gueuse* » pour rétablir le trône et, avec les ligues d'extrême droite, vient menacer l'Assemblée nationale le 6 février 1934.

Mais la débâcle du printemps 1940 rappelle que la partie n'est pas terminée. Le premier des actes constitutionnels de Vichy, le 11 juillet 1940, est de supprimer la république en abrogeant l'amendement Wallon de 1875 (5). Se proclamant « *chef de l'État français* » après l'adoption, dans la panique, de la loi dite des « *pleins pouvoirs* », Philippe Pétain gouverne sans Parlement et sans contrôle. Par cette « *divine surprise* », selon l'expression du leader de l'Action française Charles Maurras, la mouvance contre-révolutionnaire (antidreyfusards, extrême droite monarchiste et catholique, etc.) atteint le sommet de l'État. Considérant le régime de Vichy « *illégitime, nul et non avenu* », le général de Gaulle forme un gouvernement en exil à Londres, reconnu immédiatement par le Royaume-Uni. Il revendique explicitement la continuité des institutions républicaines face à l'autorité de fait exercée par Vichy dans l'Hexagone. C'est pourquoi l'ordonnance du 9 août 1944 se contente de « *rétablissement* » la « *légalité républicaine* » sur le territoire national, déclarant nuls de plein droit les actes de Pétain et de son régime. Rarement la dialectique intrinsèque de la vie politique française sera apparue d'une manière aussi nette et dramatique que durant la

période qui s'écoule entre l'effondrement du printemps 1940 et la Libération de 1944, alors que pèse sur le pays une menace existentielle.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le coup le plus rude porté à la dynamique politique issue de la Révolution française, provoquant presque son arrêt, vient du transfert de compétences essentielles, comme la gestion de la monnaie, à l'échelon européen. À partir des présidences de François Mitterrand (1981-1995) et notamment du traité de Maastricht en 1992, le poids grandissant des choix effectués à Bruxelles va progressivement vider de leur sens les débats autour de l'accomplissement des « *prophéties* » de 1789. De nos jours, aucun des mouvements et partis qui dominent la vie politique ne discute plus, fondamentalement, le cadre européen, préférant l'aménager.

En investissant presque entièrement le destin politique de la France dans la construction européenne et la mondialisation, Mitterrand et ses successeurs dissolvent progressivement l'imaginaire national issu de 1789 et atomisent l'espace démocratique. Concomitant de la réunion à Paris du G7, le défilé du 14 juillet 1989 (bicentenaire de la Révolution), conçu par le publicitaire Jean-Paul Goude, noie le souvenir de la prise de la Bastille dans une succession de saynètes folkloriques représentant les tribus du monde.

Guillotines en carton

LE rappel des contradictions et dynamiques de l'histoire politique nationale éclaire d'un jour nouveau certains gestes du président Macron. Très fervent militaire de l'intégration européenne, ce dernier met, en quelque sorte, ses pas dans ceux de Barnave. Ainsi affirme-t-il que la France a besoin d'un roi (*Le Figaro*, 8 juillet 2015), avant de célébrer en grande pompe la réouverture de Notre-Dame de Paris fermée après un incendie entre 2019 et 2024. Il n'est pas sans évoquer ces monarchistes qui n'acceptent la Révolution qu'à condition de la dissoudre dans l'histoire millénaire de la France.

Les repères tirés de l'histoire dialectique de la France paraissent démagétisées au profit de références, souvent simplistes, issues de l'imaginaire anglo-saxon. Qu'on songe, par exemple, à ces élus qui chantent *La Marseillaise* la main sur le cœur, à l'américaine, au lieu de se tenir simplement droit, comme le veut la tradition. Pourtant, ici ou là, des

Lors des commémorations de la rafle du Vel'd'Hiv' en 1995, Jacques Chirac affirme que, « *ce jour-là, la France accomplissait l'irréparable* ». Cette déclaration donne l'impression d'affacer les contradictions inhérentes à l'histoire politique du pays que l'affrontement entre Londres et Vichy symbolisait. « *Si l'ordonnance du 9 août 1944 n'était plus reconnue valide, avait averti M. Jean-Pierre Chevènement lors du cinquantenaire des arrestations en juillet 1992, Charles de Gaulle ne serait qu'un général dégradé, déserteur et condamné à mort par contumace, Léon Blum ne serait qu'un homme politique flétris, responsable de la défaite. Les résistants ne seraient que des terroristes. Les Juifs qui ont échappé aux rafles seraient des délinquants, s'étant soustraits à la loi. Les hommes de la Milice et de la LVF [Légion des volontaires français] seraient des anciens combattants, et ceux des maquis ou de la France libre des rebelles* » (*Le Monde*, 18 décembre 1992). Chirac a contribué à refermer le livre de prophéties dont les gouvernements de Mitterrand, en menant au nom de la gauche des politiques de droite, avaient commencé à arracher des pages (6). Les confusions qui naissent à cette période facilitent l'éviscération des mots « *Révolution* » (titre d'un livre-programme de M. Emmanuel Macron) et « *République* », désormais accommodés à toutes les sauces.

guillotines (en carton) trimballées dans les manifestations, le succès croissant des émissions et publications historiques, la force dans la culture populaire d'Alexandre Dumas et d'Hugo, indiquent que le souvenir des prophéties non réalisées de 1789 reste vivace. La Révolution française n'est (peut-être) pas terminée.

(1) Lire Aurélien Bernier, « *De Gaulle partout, gaullisme nulle part* », *Le Monde diplomatique*, octobre 2025.

(2) René Rémond, *Les Droites en France*, Flammarion, Paris, 1954.

(3) Lire Benjamin Morel, *La France en miettes*, Cerf, Paris, 2023.

(4) Hélène Lewandowski, *La Face cachée de la Commune*, Cerf, 2024.

(5) Voté le 30 janvier 1875 par l'Assemblée nationale, l'amendement constitutionnel du député Henri Wallon officialise à posteriori la nature républicaine des institutions françaises nées après la chute du Second Empire.

(6) Lire « *Vive la crise politique !* », *Le Monde diplomatique*, mai 2002.

«Le Monde diplomatique» inaugure sur son site Internet un instrument d'un type particulier : un poste d'observation et d'analyse des résolutions votées au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, de 1946 à nos jours. En quelques clics, chacun peut désormais comparer les comportements diplomatiques des États, découvrir qui vote pour quoi et avec qui. Et tâcher de comprendre pourquoi.

PAR SUZY GHAZI ET PIERRE RIMBERT

Il est des outils tellement essentiels que l'on se demande après les avoir pris en main pourquoi diable ils n'étaient pas disponibles plus tôt. Tel pourrait bien être le cas de Résolutions!, ce navigateur développé par *Le Monde diplomatique* pour analyser et mettre en perspective les votes des États au sein des deux principaux organes des Nations unies, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. En libre accès sur notre site Internet(1), il propose de répondre graphiquement à la question «qui vote pour quoi et avec qui?», avec une profondeur historique de huit décennies. Il devient ainsi possible en quelques clics de comparer, par exemple, les positionnements diplomatiques de la Chine et des États-Unis, de projeter géographiquement la répartition des votes, d'isoler les résolutions consacrées au conflit israélo-palestinien ou encore de corrélérer les suffrages des États à leur appartenance à des alliances militaires, diplomatiques ou commerciales.

Fondée lors de la conférence de San Francisco, en juin 1945, pour «maintenir la paix et la sécurité internationales», l'Organisation des Nations unies (ONU) est le témoin, l'arbitre et l'acteur – parfois efficace, souvent impuissant – de l'histoire contemporaine : guerre froide, décolonisation, mondialisation commerciale, financière et numérique, essor des pays du Sud. Au cœur de son siège new-yorkais inauguré en 1951, la tribune de la majestueuse salle plénière demeure la grande scène d'un théâtre diplomatique mondial dont les acteurs se multiplient : 51 en 1945, 193 aujourd'hui. Le coudolement des oppresseurs et des opprimés, des suzerains et des vassaux,

ANALYSER LES VOTES AUX NATIONS UNIES

Une seule solution, la résolution !

électrise d'autant plus les séances de l'Assemblée générale que le principe d'égalité souveraine des membres qui fonde l'institution donne à chacun les mêmes droits. On n'y compte plus les moments d'anthologie : le premier secrétaire du Parti communiste de l'URSS tambourinant sur son pupitre en 1960; Patrice Lumumba dressant un réquisitoire contre l'impérialisme belge la même année; Yasser Arafat paraissant avec son pistolet et son rameau d'olivier en 1974; Nelson Mandela prononçant son premier discours en tant que président de l'Afrique du Sud en 1994; ou encore M. Donald Trump lancé cette année en roue libre contre un escalier mécanique en panne.

C'est pourtant dans les coulisses, lors des conciliabules où les diplomates présentent au trébuchet les mots de l'ordre international, que se joue l'essentiel. En quarante ans, l'Assemblée générale a ainsi produit plus de vingt mille résolutions et décisions, le Conseil de sécurité un peu moins de trois mille. L'Assemblée adopte une majorité de ses textes par consensus, et donc sans vote formel, contrairement au Conseil, où tous les textes sont soumis au suffrage. Les résultats des scrutins tenus au sein de ces deux organes offrent une image assez nette des grands courants diplomatiques, des rapports de forces internationaux et de leurs transformations.

Mais comment naviguer dans cet océan de délibérations ? La tâche était jusqu'à maintenant ardue. Entreprise en 1998 par la Bibliothèque Dag-Hammarskjöld – du nom du secrétaire général de l'ONU tué en 1961 dans le cadre d'une mission concernant le

Congo –, la numérisation des millions de documents produits par l'institution a seulement franchi la barre du premier tiers. La librairie numérique des Nations unies dispose d'excellents outils de recherche et donne libre accès à ses bases de données, qu'exploitent de nombreuses universités.

Hélas, cette mine d'information ne demeure que partiellement exploitable tant qu'elle n'est pas restructurée dans une perspective historique. En effet, la numérisation brute des documents ignore qu'un même État peut changer de nom (la République du Dahomey devient la République populaire du Bénin en 1975), qu'un même nom peut se référer à deux États (République fédérale socialiste de Yougoslavie, dont le siège s'éteint en 1992, et République fédérale de Yougoslavie, qui rejoint les Nations unies en novembre 2000 avec les mêmes identifiants pour l'enregistrement des votes – YUG) ou que deux États peuvent occuper successivement le même siège (celui de la Fédération de Russie continue celui de l'URSS).

Rien ne paraît plus objectif ni plus fiable qu'une base de données : l'ordre rassurant des lignes et des colonnes cache d'autant plus facilement les biais que nul ou presque ne se risque à tout vérifier. Et pourtant, rien n'est plus trompeur. Pour construire les grands tableaux qui forment l'infrastructure

de ce navigateur, il a fallu réintroduire un élément inconnu des traitements automatiques : le contexte politique. Faute de quoi, par exemple, une expérience comme celle de l'union de l'Egypte et de la Syrie au sein de la République arabe unie en septembre 1958 se serait perdue dans le chaos des identifiants (celui de l'Egypte, EGY, continue d'être utilisé, mais avec le nom République arabe unie jusqu'au 28 septembre 1961, date à laquelle celui de la Syrie se réactive, cependant que l'Egypte garde le nom de République arabe unie jusqu'en décembre 1970).

Nous avons enfin réindexé la plupart des résolutions. Les intitulés parfois vagues et l'intermittence de la pratique des résumés dans les premières décennies opposent à aussi une résistance farouche au référencement automatique. L'intelligence artificielle ne parvient pas encore à déterminer qu'une résolution du 25 avril 1988

intitulée par l'administration onusienne «Plainte de la Tunisie» est formulée contre Israël pour l'assassinat sur son territoire du cofondateur du parti palestinien Fatah.

Produit de ce travail de bénédictin, le navigateur propose quatre fonctions principales. D'abord, un moteur de recherche de résolutions qui propose un tri par États, sujets, dates, organes, événements. Le résultat s'affiche sur une frise chronologique accompagnée d'une série de repères historiques ainsi que d'une sélection d'articles parus dans *Le Monde diplomatique*. Il suffit de cliquer sur n'importe quelle résolution ayant fait l'objet d'un vote pour obtenir à la fois la répartition des suffrages et leur projection géographique.

Le cartogramme suit le principe d'égalité des membres : les États-Unis y occupent la même surface que Cuba.

Quand Israël piétine l'ONU

NOTRE navigateur dispose également d'un comparateur de prises de position. Sitôt les pays sélectionnés, une infographie aligne l'intégralité de leurs votes sur un axe temporel, et identifie ainsi par contraste des similarités ou oppositions,



Répartition des votes de la résolution du 10 mai 2024 à propos de l'admission de l'État de Palestine aux Nations unies (figurés en vert, les États qui ont voté oui; en rouge, ceux qui ont dit non; en orange, les abstentionnistes).

constantes ou occasionnelles, signes de formations ou de retournements d'alliances. Qui vote pour quoi et avec qui – très bien. Mais la question se pose alors du pourquoi.

À défaut de fournir la réponse, notre outil ouvre des pistes puisqu'il permet de croiser les données de vote avec les affiliations des États étudiés à diverses institutions, comme l'Alliance atlantique, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le groupe des pays non alignés, etc.

Le développement de ce navigateur se poursuit, et la version mise en ligne appelle des améliorations que les lecteurs exigeants de notre mensuel ne manqueront pas de suggérer. En attendant, un filtre spécial propose déjà quelques résultats de recherches spécifiques effectuées par la rédaction du *Monde diplomatique*. A ce jour, la plus spectaculaire de ces «pétites» porte sur le nombre de résolutions de l'ONU non respectées par Israël : non pas quelques dizaines ou centaines, comme on le lit parfois, mais... 1 201.

(1) www.monde-diplomatique.fr/resolutions

UNE HISTOIRE DE LA GAUCHE ITALIENNE AU CINÉMA

L'ambition contrariée d'Enrico Berlinguer

Cinquante ans après les faits, un long-métrage rappelle le pari stratégique du Parti communiste italien et de son charismatique dirigeant Enrico Berlinguer, prêts à envisager, sous certaines conditions, un « compromis historique » avec le centre démocrate-chrétien.

PAR ANTOINE SCHWARTZ *

EXISTE-T-IL des raisons valables, pour un parti de gauche, de se compromettre avec un gouvernement de droite ? C'est l'une des questions que pose le beau film du réalisateur Andrea Segre Berlinguer. *La grande ambition*.

Cette fiction, entrecoupée d'images d'archives, raconte un pan de l'histoire politique italienne à travers la vie d'Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste italien (PCI) de 1972 à sa mort, en 1984. Le film se révèle singulier dans le paysage cinématographique habituel, en ce qu'il traite, avec finesse, des turpitudes et des joies du combat politique, en suivant le parcours de cet homme réservé, habité par des idées, brillamment incarné à l'écran par le comédien Elio Germano.

Le PCI était alors un parti enraciné dans la société, un grand parti de masse, assurément le plus puissant d'Eu-

rope de l'Ouest. Pourtant, en dépit d'une ascension électoral constante – 34,4% des voix aux élections législatives des 20 et 21 juin 1976 –, le PCI s'est trouvé exclu de tous les gouvernements depuis 1947.

Aujourd'hui, Berlinguer reste associé à une stratégie dite du «compromis historique». Le film aborde le sujet dès les premières images, en montrant la joie du peuple chilien après la victoire de Salvador Allende, puis l'attaque des putschistes contre le palais présidentiel de la Moneda, le 11 septembre 1973. Un mois plus tard, le dirigeant du PCI publie dans le journal *Rinascita* ses «réflexions sur l'Italie après les événements du Chili». Il met en cause l'intervention de l'impérialisme américain. L'expérience chilienne, écrit-il, le conforte dans l'idée que «l'unité des partis des travailleurs et des forces de gauche n'est pas une condition suffisante pour assurer la défense et le progrès de la démocratie» et éviter la constitution d'un «large front de type clérico-fasciste».

«Les communistes modérés sont plus dangereux»

Berlinguer va plus loin quand il s'interroge sur la possibilité pour la gauche de gouverner une fois les élections remportées. Le film le montre seul, debout, animé par ces réflexions. En voix off, ce passage-clé : «Il serait tout à fait illusoire de penser que, même si les partis et les forces de gauche parvenaient à atteindre 51% des voix (...), ce fait assurerait la survie et l'œuvre d'un gouvernement exprimant ces 51%.» Une telle inquiétude n'est pas sans fondement, à une époque où l'Italie est la cible d'opérations de déstabilisation menées par l'extrême droite – quelques mois plus tard, le 8 mai 1974, une bombe explosera lors d'un rassemblement syndical

antifasciste à Brescia, faisant huit morts et cent deux blessés. Préserver l'ordre démocratique et permettre l'avancée de réformes sociales exige, selon Berlinguer, de revoir les alliances du PCI. Le pari est de s'attacher la partie la plus modérée de la Démocratie chrétienne (DC), incarnée par la figure d'Aldo Moro. C'est l'un des fils conducteurs du récit.

Berlinguer donne des gages et cherche à rassurer. Le film s'intéresse ainsi à la façon dont il affirme sa revendication d'un «socialisme démocratique» respectueux des libertés, manière de marquer son indépendance par rapport à Moscou. Le secrétaire général va même jusqu'à déclarer, dans les colonnes du magazine américain *Time* (30 juin 1975), que «le retrait unilateral de l'Italie de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique nord] perturberait l'ensemble du processus de détente». Las, la concession ne suffit pas à Washington. Les archives, ouvertes depuis, attestent une ingérence permanente et une intransigeance continue. «Les communistes modérés sont plus dangereux que les communistes non modérés», tranche Henry Kissinger, le secrétaire d'État, lors d'une rencontre avec Giulio Andreotti, alors ministre du budget(1). Dans le film, on assiste à une rencontre secrète avec Moro, lui-même en lien constant avec le Vatican, lors de laquelle le démocrate-chrétien invite Berlinguer à patienter : «Au fond, dit-il, ils ont toujours peur, tout comme Moscou, d'un effet domino dans d'autres pays.» Le dirigeant communiste lui répond qu'il est urgent d'agir, de dépasser cette «démocratie bloquée», de sortir de la crise politique par un «partage des responsabilités».

Cette orientation est loin de faire l'unanimité au sein de la gauche italienne, notamment dans l'extrême gauche qui s'est développée aux marges du mouvement communiste. Durant la saison des révoltes ouverte à la fin des années 1960, celle-ci s'engage pleinement dans les conflits sociaux et la critique

radicale du système capitaliste ; le PCI, lui, garde ses distances, condamne les groupes révolutionnaires «extraparlementaires» et soutient certaines mesures répressives. Le recours à la violence politique constitue pour lui une limite à ne pas franchir.

Le sujet est abordé dans une scène du film lors d'un dîner en famille. Une fille de Berlinguer rapporte que, durant la manifestation de l'après-midi, on chantait contre le PCI, et ajoute : «Contre toi, papa.» Le père répète qu'il juge «inacceptable le recours à la violence». Son jeune fils lui répond à son tour : «Excuse-moi, mais alors les Jacobins, la Résistance, le Vietnam...» Et d'ajouter : «Je ne comprends pas de quel côté tu es, papa.» «Toujours le même, Marco, depuis trente ans», conclut Berlinguer.

Après l'enlèvement de Moro par les Brigades rouges et son assassinat en 1978, Berlinguer prend acte de l'échec de sa stratégie de rapprochement avec la DC, peu appréciée par une partie de la base même du PCI(2). Par excès d'optimisme, ou par candeur, Berlinguer a sous-estimé la haine du communisme et l'esprit de corruption qui animaient la classe dirigeante italienne.

Pour permettre au PCI de parvenir au gouvernement, les successeurs de Berlinguer feront franchir une étape nouvelle au parti... celle de la disparition(3). Car montrer patte blanche ne suffit pas : aux yeux de l'establishment, la gauche ne peut accéder au pouvoir qu'au prix d'un renoncement total à sa raison d'être.

(1) Cité par Frédéric Heurtobize, *Le Péris rouge. Washington face à l'eurocommunisme*, PUF, Paris, 2014.

(2) Hugues Le Paige, *L'Héritage perdu du Parti communiste italien*, Les Impressions nouvelles, Bruxelles, 2024.

(3) Lire «L'étrange disparition du Parti communiste italien», *Le Monde diplomatique*, janvier 2022.



IDÉES	PROCHE-ORIENT	ASIE
KARL KRAUS. – Sous la direction d'Éliane Kaufholz <i>L'Herne</i> , Paris, 2024, 232 pages, 33 euros. Satiriste féroce, pamphlétaire intransigeant, Karl Kraus (1874-1936) n'a cessé d'ausculter la corruption multiforme de son temps. À travers ses aphorismes, ses essais, mais aussi les témoignages de ses contemporains (Walter Benjamin, Elias Canetti ou Stefan Zweig), ce volume éclaire la cohérence d'une pensée qui n'a jamais dissocié la rigueur du langage de l'exigence éthique. Une obsession : sauver la langue de la dégradation imposée par la presse et les discours de pouvoir. Dans ses pages flamboyantes de <i>Die Fackel</i> , Kraus traque inlassablement les faux-semblants, les manipulations médiatiques et la veulerie politique, avec une virulence qui lui vaudra autant d'admirateurs que d'ennemis. Benjamin voyait en lui un « étrange mélange de théorie réactionnaire et de praxis révolutionnaire ». La force de ce <i>Cahier</i> est de restituer le paradoxe d'un esprit profondément enraciné dans son époque, mais d'une actualité troublante, à l'heure où la défiance envers les médias, la manipulation du langage et la perte de repères critiques resurgissent avec violence. Kraus n'appelle pas à la nostalgie : il convoque à la vigilance. NIDAL TAÏBI LA CONSCIENCE DE STALINE. Kojève et la philosophie russe. – Rambert Nicolas <i>Gallimard</i> , Paris, 2025, 224 pages, 20 euros. En août 1922, le nouveau pouvoir à Moscou expulse sur ce qu'on appellera les «bateaux des philosophes» des centaines d'intellectuels dont nombreux sont liés au christianisme orthodoxe. Rambert Nicolas fait de cet épisode le point de départ d'une méditation sur les sources spirituelles de la révolution bolchevique : non pas Karl Marx ni Sigmund Freud, mais Vladimir Soloviev (1853-1900), père fondateur de la pensée religieuse russe, reli à travers Alexandre Kojève – héritier et liquidateur de cette tradition. De quoi faillait-il se défaire pour qu'advienne l'humanité nouvelle promise par les révolutionnaires ? A la suite de Kojève, Nicolas lit octobre 1917 comme un soulèvement de l'esprit : l'abolition de la tutelle de Dieu, socle primordial de l'ordre capitaliste. Ce parti pris idéaliste ouvre sur une défense de la philosophie russe, longtemps dépréciée en Europe pour son dogmatisme supposé. Quand l'Occident s'abandonnait à l'académisme et aux spéculations désincarnées, selon Nicolas, les penseurs russes demeuraient fidèles à l'enseignement de Socrate, tenant la philosophie pour la chose la plus sérieuse : une question de vie ou de mort. MARTIN BARNAY LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE (1925-2025). «La revue qui n'a pas observé le mouvement ouvrier mais qui l'a vécu» – Sous la direction de Stéphane Julien et Christian Mahieux <i>Syllepse</i> , Paris, 2025, 280 pages, 18 euros. Cette présentation des enjeux et des thématiques de la revue <i>La Révolution prolétarienne</i> , centenaire mais toujours vivante, rend compte d'une importante histoire militante et intellectuelle. Crée en 1925 par Pierre Monatte, figure majeure du syndicalisme français, elle prône une ligne d'indépendance de classe et d'internationalisme. Pluraliste et ouverte au débat, elle a pour objectif de concourir à l'autoémancipation de tous les travailleurs par la révolution sociale, dans l'esprit de la charte d'Amiens de 1906 : en leur fournissant les moyens de construire leur propre opinion, d'édifier leur propre jugement, de déterminer librement et volontairement les conditions de leur action autonome». Elle suit avec attention les grèves, salut l'avènement de la révolution russe tout en pointant rapidement son dévoilement, s'enthousiasme pour la révolution espagnole, mais s'intéresse aussi à la laïcité, s'ouvre à la littérature... JEAN-JACQUES GANDINI LE MYTHE DE L'ENTREPRENEUR. Défaire l'imaginaire de la Silicon Valley. – Anthony Galluzzo <i>La Découverte</i> , Paris, 2025, 272 pages, 12,50 euros. Un peu plus d'un siècle, le dirigeant d'entreprise sera passé d'une posture tout en discréption et en autorité à celle de vedette héroïque et disruptive. À l'instar de la rock star, l'entrepreneur contemporain se présente comme un rebelle, un génie magnétique, un visionnaire impertinent qui se rit des convenances et perçoit intuitivement le devenir des sociétés. Un storytelling qui, conjuguant persévérance à toute épreuve et personnalité audacieuse, est destiné à provoquer sympathie et popularité. Le «héros» doit apparaître comme issu de la petite classe moyenne. Clé habuel : il s'est fait tout seul, de préférence dans un garage, d'où a démarré son aventure exceptionnelle. Cette mise en spectacle exige inventions sur sa propre vie et invisibilisation des conditions géographiques, historiques, économiques et humaines qui lui ont permis d'accumuler prestige et richesses. Médias et politiques travaillent à présenter cet être mythique comme l'être total du libéralisme, individu acheté qui fabrique son destin, indépendamment de toute contingence et de toute histoire. Il est l'incarnation de l'idéologie en place. GILLES LUCAS	GAZA, UNE GUERRE COLONIALE. – Sous la direction de Véronique Bontemps et Stéphanie Latte Abdallah <i>Sindbad Actes Sud - Institut des études palestiniennes</i> , Arles-Paris, 2025, 320 pages, 23 euros. Ce recueil, codirigé par Stéphanie Latte Abdallah, historienne et politiste, et Véronique Bontemps, anthropologue, et auquel ont contribué nombre de chercheurs, notamment palestiniens et originaires du Proche-Orient, est remarquablement riche en informations et analyses. Selon les auteurs, l'objectif principal du sionisme a toujours été de remplacer la population autochtone arabe par des colons juifs. Ce «colonialisme de peuplement», qui veut gérer les frontières et les mobilités, structure désormais les modes de vie et les territoires palestiniens. En croissant plusieurs approches – anthropologique, géopolitique, juridique, économique et politique –, les contributions permettent de saisir les ruptures et les continuités à l'œuvre dans l'écrasement de Gaza et la mainmise sur la Cisjordanie. On assiste à la fabrication d'un capitalisme néolibéral et militarisé, qui saccage toute forme d'autonomie et bénéficie de la complicité des puissances internationales, incapables de reconnaître qu'un peuple qui a subi un génocide peut lui-même en commettre un. R. J. MARINA DA SILVA ÉCRITS SUR LA PALESTINE. – Abram Serfaty <i>Syllepse</i> , Paris, 2025, 280 pages, 19 euros. Au Maroc, Abraham Serfaty, décédé en 2010, est un symbole. Son militantisme révolutionnaire lui a valu, sous le règne de Hassan II, deux décennies d'emprisonnement. Il incarne aussi l'engagement de nombreux Juifs marocains dans les mouvements nationalistes et marxistes du pays. Ses <i>Écrits sur la Palestine</i> , collection de textes pour la plupart rédigés en prison dans les années 1980, constituent un document précieux. Certaines de ses hypothèses ont été infirmées, mais toutes ses analyses restent éclairantes. Selon lui, il existe «une symbiose intrinsèque entre impérialisme et sionisme». L'originalité de ce marxiste réside surtout dans la manière qu'il a d'aborder l'histoire juive maghrébine. Accusant le sionisme d'être une «négation des valeurs du judaïsme arabe», il vante ces dernières. Il reconnaît une vision universaliste dans le <i>Zohar</i> , texte religieux ancien, et voit une morale progressiste dans la mémoire de l'âge d'or andalou que gardent les classes populaires juives. Il soutient enfin que le mouvement national palestinien est une «révolution», dont il attendait qu'elle transforme le Proche-Orient, bouscule les monarchies réactionnaires et les régimes prétdument progressistes. JULES CRÉTOIS IDÉES REÇUES SUR L'IRAN. Un pouvoir à bout de souffle? – Clément Therme <i>Le Cavalier bleu</i> , Paris, 2025, 232 pages, 21 euros. Le chercheur Clément Therme fait le point sur ce qu'il en est aujourd'hui du système politique de l'Iran, de sa sécurité civile, de ses relations avec ses alliés et ses ennemis. Le pays a perdu la plupart de ses «proxys» au Proche-Orient (Hezbollah libanais, régime de M. Bachar Al-Assad...), mais son assise politique n'a guère été ébranlée, et ses liens avec la Russie et la Chine n'ont fait que se consolider. La République islamique n'a pas changé, bien que, selon l'institut Gamaan, 70% de la population rejette un système fondé sur la charia. Maîtrisant l'art de la contre-insurrection, le corps des gardiens de la révolution a fait de l'Iran une dictature militaire à «façade théocratique» – ce qui a pu être interprété comme le crépuscule de la théocratie, les ayatollahs ne détenant plus tout le pouvoir. Après la guerre de juin 2025, le complexe nucléaire du pays, bien que sévèrement touché, n'a en rien été anéanti. Téhéran reste ouvert à la poursuite des négociations avec les États-Unis ou les «E3» (Allemagne, France, Royaume-Uni), garants de l'accord nucléaire de juillet 2015, mais à condition que son droit à l'enrichissement de l'uranium ne soit pas contesté. EUGÈNE BERG	L'ASIE CENTRALE EN 100 QUESTIONS. Au croisement des grandes puissances. – Michaël Levystone <i>Tallandier</i> , Paris, 2025, 384 pages, 19,90 euros. En cent questions-réponses, Michaël Levystone dresse un panorama des cinq États qui composent la région la plus enclavée du monde : Kazakhstan («le géant»), Ouzbékistan («le revenant»), Kirghizstan («le turbulent»), Tadjikistan («l'incertain») et Turkménistan («l'ermite»). Héritières d'une histoire multiple (routes de la soie, empires turc et mongol, colonialisme russe), les ex-républiques soviétiques proclament leur indépendance en 1991. Aujourd'hui convoitée pour ses sous-sols (pétrole, uranium, terres rares) et son emplacement stratégique (carrefour commercial eurasien), l'Asie centrale affronte une série de défis : une émancipation régionale sous influences russe et chinoise; une stratégie géopolitique «multivectorielle» contrastant avec une sclérose autoritaire interne; une société civile en quête de libertés, réprimée lors des révoltes de 2022; enfin, sur un autre plan, la fonte des grands glaciers accélérée par le dérèglement climatique. On découvrira aussi les particularités de l'islam centre-asiatique et la musique kazakhe populaire (Q-pop). R. J. GÉOPOLITIQUE HISTOIRE DE LA DIPLOMATIE CULTURELLE DANS LE MONDE. Les États entre promotion nationale et propagande. – Ludovic Tournès <i>Armand Colin, Malakoff</i> , 2025, 240 pages, 30 euros. La notion de «diplomatie culturelle» apparaît en 1936 sous la plume d'un universitaire hongrois, János Hankiss, avant de se diffuser à partir de 1945 dans les milieux diplomatiques. Enseignant à l'université de Genève, spécialiste de l'histoire de la philanthropie, Ludovic Tournès analyse les liens entre ce soft power et la propagande des États, démocratiques ou autoritaires. Il passe en revue les vecteurs de cette influence : agences paragouvernementales comme le British Council, organisations religieuses comme les jésuites, institutions éducatives comme les Instituts Confucius, qui se multiplient en Afrique, mais aussi lieux et événements, telles les Expositions universelles, de Paris en 1900 à Osaka en 2025. Le sport est lui aussi politisé, notamment avec les Jeux olympiques. Tournès observe une «désoccidentalisation» de l'influence culturelle : «érosion structurelle» des États-Unis, un «déclin» de la Russie, au profit du «cool Japan» et de la «hallyu» («vague») sud-coréenne. CHLOË MAUREL LE PLUS GRAND DES MAUX. Sociologie des guerres civiles. – Gilles Dorronsoro <i>CNRS Éditions</i> , Paris, 2025, 304 pages, 25 euros. À l'heure où des réactionnaires de tout poil s'alarment du spectre de la guerre civile qui planerait sur les sociétés occidentales, cette étude vient apporter un décryptage rigoureux de conflits réellement existants. Fort d'une longue expérience en Afghanistan, en Syrie et au Mali, et privilégiant une réflexion collective avec des collègues engagés sur d'autres terrains, Gilles Dorronsoro, enseignant en relations internationales à la Sorbonne, tente de systématiser les analyses pour cerner cet objet aux facettes multiples. À une littérature dominante qui s'appuie sur les données quantitatives sans jamais se demander comment elles sont construites, il oppose la force de l'enquête et de la comparaison. Cette perspective lui permet d'explorer les conditions de possibilité des guerres civiles, les diverses manières dont elles transforment les sociétés et les individus, les trajectoires des organisations qui y prennent part, ainsi que les modalités possibles de sortie du conflit. Cette synthèse offre un contrepoint salutaire à l'«anthropologie imaginaire» qui a guidé les interventions militaires occidentales, avec le succès que l'on sait. LAURENT BONELLI
LITTÉRATURE	<h2>Un pays en polyphonie</h2> <p>La littérature de Roumanie n's'écrit pas qu'en roumain, comme le rappelait l'attribution, en 2009, du prix Nobel à une romancière roumaine d'expression allemande, Herta Müller (<i>L'homme est un grand fâcheur sur terre</i>, Gallimard, 1990; <i>La Convocation</i>, Métailié, 2001), née en 1953 dans une famille souabe du Banat, la région de Timișoara. Ces Souabes, des Allemands des régions danubianes, étaient venus coloniser les terres reconquises au XVIII^e siècle par les Habsbourg sur l'Empire ottoman. Collectivement accusés de collaboration avec l'occupant nazi, ils subirent une farouche répression et furent massivement chassés de chez eux après 1945, tant en Roumanie que dans la Yougoslavie voisine.</p> <p>La région du Banat, qui fut partagée, après la première guerre mondiale, entre la Roumanie et la Serbie (sans compter une zone moins importante, incorporée à la Hongrie), est un creuset de langues et de peuples. C'est ainsi en serbo-croate qu'écrit Milan Radin, né en 1973 dans une famille serbe de Timișoara, et qui a longtemps vécu en Autriche avant de revenir dans son pays natal. <i>Le Garçon de l'avenue des Martyrs</i> (1) raconte ses deux tentatives de fuite avec sa mère, en 1989, vers la Yougoslavie, «pays de cocagne» et terre de liberté dont rêvaient les Roumains sous Nicolae Ceaușescu. Chez-mais, l'adolescent se remémore son enfance en ce temps où le régime allait sur sa fin : lui et ses copains jouaient au foot, regardaient en cachette la télévision yougoslave et s'employaient surtout à faire tourner en bouurique tous les représentants de l'autorité.</p> <p>En Transylvanie, les Saxons, implantés depuis le Moyen Âge, signalent que la présence allemande en Roumanie ne se limite pas aux Souabes du Banat... Regroupés en communautés villageoises très organisées, ayant embrassé la réforme luthérienne, ils ont longtemps pratiqué une stricte endogamie et cultivé leur différence vis-à-vis de leurs compatriotes hongrois ou roumains (2). Les Saxons aussi furent soupçonnés de collaboration avec le nazisme mais ne furent pas tous expulsés après 1945. En revanche, depuis la chute du régime de Ceaușescu, leurs villages se sont vidés. Le pasteur Eginald Schlattner, lui, est resté, dernier habitant de son village de Rothberg/Roșia, à une vingtaine de kilomètres d'Hermannstadt/Sibiu. Né en 1933 à Arad, le petit garçon de 10 ans avait dû prêter serment au Führer. Jeune homme, il put néanmoins étudier la théologie dans la Roumanie socialiste, qu'il ne quitta jamais, malgré un passage en prison de deux ans. Auteur reconnu en Allemagne, il livre avec <i>Les Sept Étés de ma mère</i> (3) un texte pudique et poétique, entre autobiographie et évocation d'un monde disparu, le Siebenbürgenland des Saxons, un monde qui s'est effondré d'un coup, lors du «grand exode» de l'été 1990 vers la prospère Allemagne. Le pasteur écrivain reste le gardeien de son église, de son cimetière et de ses souvenirs.</p> <p>JEAN-ARNAULT DÉRENS.</p>	<h2>LITTÉRATURE</h2> <h3>Ironie infernale</h3> <p>Le Coup de grâce <i>d'Ambrose Bierce</i></p> <p><i>Traduit de l'anglais (États-Unis)</i> par Jacques Papy et Claire Bourhis, <i>L'Arbre vengeur</i>, Bordeaux, 2025, 270 pages, 29,50 euros.</p> <p></p> <p>En 1913, pendant la révolution mexicaine, l'écrivain américain Ambrose Bierce, septuagénaire parti rejoindre les troupes de Pancho Villa, disparaît. On ne sait toujours pas aujourd'hui ce qu'il est devenu. Les théories vont bon train : un assassinat par Villa ? une mort simulée, pour mieux s'éclipser ? Le romancier mexicain Carlos Fuentes, avec <i>Le Vieux Gringo</i> (Gallimard, 1990), et Luis Puenzo, dans le film qui en est tiré, s'amusent au jeu des hypothèses, comme le font le dernier volet d'<i>Une nuit en enfer</i>, la trilogie de films d'horreur inaugurée par Robert Rodriguez, ou encore le roman <i>Les Amis de Pancho Villa</i> (Rivages, 2005), de James Carlos Blake, qui convoque Bierce en «vedette invitée». Ce dernier est devenu une légende, nimbée de surcroît d'une réputation d'auteur maudit, de génie méconnu, d'un égal d'Edgar Allan Poe ou de Howard Phillips Lovecraft qui n'aurait pas encore trouvé sa place. Ce qui n'est pas faux. Même son réjouissant <i>Dictionnaire du diable</i> est resté confidentiel.</p> <p>Son œuvre a pourtant fait l'objet de nombreuses entreprises éditoriales, mais, pour s'en tenir à ce seul aspect, la diffusion en France des recueils de ce très grand nouvelliste a été chaotique, chaque éditeur en modifiant souvent la composition et le titre. Les Éditions de l'Arbre vengeur, qui revendiquent un «humour anthracite», ne pouvaient qu'être enclines à le publier. Leur très belle réédition d'<i>Histoire de soldats et de civils</i>, dont la traduction initiale a été rétablie et qu'il illustrent des dessins de Donati Mary, ne va pas simplifier la tâche des amateurs puisque a été choisi un nouveau titre – succédant à <i>Morts violentes, En plein cœur de la vie, Histoires macabres et flegmatiques de la guerre de Sécession...</i> On trouve dans cet ensemble, paru au début des années 1890, certains de ses textes les plus fameux, <i>Incident à Owl Creek Bridge</i> ou <i>Chickamauga</i>, qui inspirèrent au jeune Robert Enrico des courts-métrages – sans doute ses meilleurs films. L'art de Bierce est un mélange détonant de noirceur et de drôlerie, de pessimisme et d'ironie, mettant en scène la cruauté multiforme de la nature humaine, qu'il avait rencontrée pendant la guerre de Sécession – il s'était engagé à 19 ans côté nordiste. Qu'il observe le soldat sur le champ de bataille ou raconte un fait divers horrible, Bierce est d'une impitoyable lucidité. Mais sa modernité vient aussi de la forme : ramassées, étouffantes, ces histoires épouvantables se refusent à tout effet superflu, et choisissent la sobriété. D'où sans doute à la fois son plongeon dans l'oubli et ses successives redécouvertes.</p> <p>Il semble en tout cas qu'aujourd'hui certains intrépides souhaitent rendre hommage à sa puissante singularité puisque, à côté de la réédition bienvenue d'un de ses classiques, sort également, chez un autre éditeur, un inédit, <i>Les Délices du Démon</i>, son premier livre, publié en 1873 en Angleterre sous le nom de Dod Grile (1). Bierce, 31 ans, est alors l'une des plumes redoutées du <i>San Francisco News Letter</i>, venu à Londres pour raisons de santé. Ces délices regroupent pour l'essentiel une série d'articles et d'apothéoses, où l'on apprendra entre autres comment et pourquoi un baiser n'est qu'une «morsure reconditionnée».</p> <p>HUBERT PROLONGEAU.</p> <p>(1) <i>Les Délices du Démon</i>, traduit de l'anglais par Jeremy Chateau, Finitude, Bordeaux, 2025, 250 pages, 22 euros.</p> <p>Sibiu. Né en 1933 à Arad, le petit garçon de 10 ans avait dû prêter serment au Führer. Jeune homme, il put néanmoins étudier la théologie dans la Roumanie socialiste, qu'il ne quitta jamais, malgré un passage en prison de deux ans. Auteur reconnu en Allemagne, il livre avec <i>Les Sept Étés de ma mère</i> (3) un texte pudique et poétique, entre autobiographie et évocation d'un monde disparu, le Siebenbürgenland des Saxons, un monde qui s'est effondré d'un coup, lors du «grand exode» de l'été 1990 vers la prospère Allemagne. Le pasteur écrivain reste le gardeien de son église, de son cimetière et de ses souvenirs.</p> <p>JEAN-ARNAULT DÉRENS.</p> <p>(1) Milan Radin, <i>Le Garçon de l'avenue des Martyrs</i>, traduit du serbo-croate par Guillaume Balout et l'auteur, Gingko, Paris, 2025, 375 pages, 21 euros.</p> <p>(2) Cf. Catherine Roth, <i>La Nation entre les lignes. Les Saxons de Transylvanie et la question des identités</i>, Presses universitaires de Rennes, 2022.</p> <p>(3) Eginald Schlattner, <i>Les Sept Étés de ma mère</i>, traduit de l'allemand par Muriel Jollis-Dimitriu, Éditions Rafael de Surtis, Cordes-sur-Ciel, 2025, 136 pages, 20 euros.</p>



DU MONDE

L'héritage des ombres

Brittany
de Larissa BehrendtTraduit de l'anglais (Australie)
par Lise Garond, *Au vent des îles, Tahiti*,
2025, 352 pages, 23 euros.**M**

ETTRE en valeur le patrimoine culturel des Aborigènes, c'est ce à quoi se consacre l'avocate et universitaire australienne Larissa Behrendt, spécialisée dans la défense de leurs droits. Elle a travaillé à cette fin dans de nombreux domaines (éducation, arts...), et recourt également à la littérature et au cinéma, au fil d'une œuvre multiforme – romans, essais, documentaires... L'enjeu est majeur, tant la colonisation britannique de l'Australie s'est construite sur la négation de l'existence du peuple autochtone, au travers du mythe de la *Terra nullius*, la terre qui n'appartient à personne, et que les Européens pouvaient donc s'approprier.

Brittany, son troisième roman, est le premier traduit en français, grâce à l'éditeur *Au vent des îles*, qui fait un très beau travail de popularisation d'œuvres océaniennes. Une mère, une fille, Aborigènes de Nouvelle-Galles du Sud, entreprennent un circuit littéraire sur les traces des grands écrivains britanniques. Elles tiennent des carnets de voyage, qui vont jouer le rôle de journaux intimes et dont les échos réciproques éclairent leur relation.

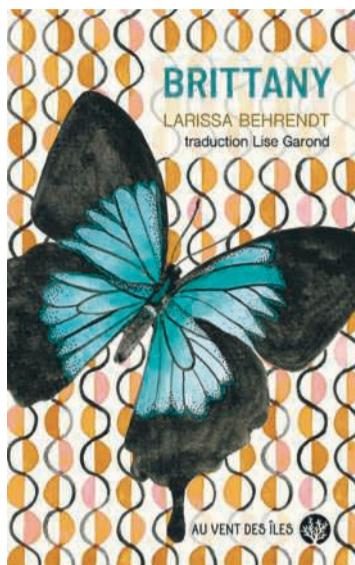
Rien n'avait préparé Della à un tel voyage, elle qui a toujours vécu dans sa communauté. La réussite de sa fille, avocate, la réjouit, mais elle l'intimide. Della ne l'a pas vue grandir; elle était trop marquée par l'enlèvement de Brittany, son aînée, vingt-cinq ans plus tôt, alors que Jasmine avait 3 ans. La mère est instable, le père disparaît – la fillette se construit à distance du drame, réfugiée dans les livres, chez sa tante. Tant d'ombres et de chagrin entre elles.

À Londres, Jasmine se mêle avec aisance aux discussions sur les secrets des sœurs Brontë, de William Shakespeare ou de Virginia Woolf. Della reste en retrait, observe et écoute. Ce qu'elle apprend lors des commentaires qui accompagnent leurs visites, à propos de la civilisation britannique, des rela-

tions familiales des écrivains, etc., la renvoie à son histoire. Elle replonge dans ses souvenirs et les récits transmis oralement sur la culture de ses ancêtres. Pourquoi auraient-ils moins de valeur que les écrits de Charles Dickens ou de Jane Austen? Quand elle découvre le British Museum, elle s'interroge sur le nombre d'œuvres rapportées du monde entier par les Britanniques. Comment ose-t-on s'approprier tant d'objets qui ne nous appartiennent pas? Et que dire des dépouilles des guerriers aborigènes? « *Traité comme des insectes dans un bocal. Toutes ces études qu'on a faites sur nous, j'ai l'impression qu'ils faisaient surtout ça pour se sentir supérieurs.* » À la sortie du musée, elle découvre une urne, destinée à recevoir les contributions de soutien des visiteurs. « *Nous avons déjà donné* », lance-t-elle. La puissance coloniale qui a tenté d'annihiler son peuple a également pillé ses trésors spirituels... Et, quand la disparition d'une enfant fait soudain la « une » de l'actualité, avec le fantôme de Brittany revenant en mémoire les préjugés racistes et les sous-entendus sur la négligence des parents aborigènes, qui avaient accompagné le travail de la police après l'enlèvement.

Au fil des jours, l'exploration de l'Angleterre agit comme un révélateur pour la mère et la fille. Chacune ses chagrins, héritage de la vie, héritage familial, héritage de l'histoire. Les écrire, les nommer, c'est aller vers la possibilité de les affronter, voire de les apaiser.

CHRISTINE CHAUMEAU.



CINÉMA

Des vies en quête d'avenir

TROIS cinéastes entreprennent de rendre compte de la Chine d'en bas tout en mettant en lumière la dynamique majeure que représentent les migrations internes dans le pays depuis plusieurs décennies. Le premier, Guan Hu, est un réalisateur de blockbusters célèbre en Chine. Et inconnu en France, où ses films n'étaient pas distribués. Avec *Black Dog*, de façon inattendue, il offre une fable d'auteur, satirique et « cartoon-esque », qui n'a pas manqué de séduire la Croisette en 2024, et a été couronnée du prix Un certain regard (1). Lang, fraîchement sorti de prison, revient chez lui, dans une petite ville pétrolière aux portes du désert de Gobi. Son père travaille au zoo ainsi qu'à parcs d'attractions, désaffectés et promis à être bientôt réduits en poussière. Dans cette cité en ruine, l'acmé

de la prospérité, symbolisée par les festivités des Jeux olympiques de 2008 qui se préparent, semble appartenir à une époque parallèle. Le rayonnement de l'essor pétrolier a cédé la place à l'obscurité, comme lors de l'éclipse solaire... La ville lance une opération pour se débarrasser des chiens errants. Lang y participe. Il s'attache au levrier noir, réputé le plus dangereux, qu'il était chargé d'attraper. Lang le paria s'occupe de l'animal paria. De rencontres surprenantes en traversées de ce paysage hanté, il décide de partir pour s'émanciper; avec lui, le silencieux, s'entend la voix de tous les laissés-pour-compte des provinces de l'intérieur.

De son côté, Wang Bing, dans les deux derniers volets de sa trilogie documentaire intitulée *Jeunesse*,

tournée entre 2014 et 2019, continue d'accompagner les inquiétudes et les espoirs de quelques-uns des 300 000 travailleurs migrants (*mingong*) venus des zones rurales plus ou moins lointaines pour tenter de se donner un autre avenir (2). Avec *Les Tourments*, il retrouve ceux qu'il a filmés dans *Le Printemps*, les petites mains du textile des ateliers de fortune de Zhili dans la province côtière du Zhejiang, confrontées à un stress permanent et des patrons malhonnêtes, sinon violents. Il donne à voir de façon saisissante comment, spoliés lors de rudes négociations, ces jeunes opprimés prennent leur mal en patience et, à l'approche du Nouvel An lunaire, à bord de trains bondés ou de routes escarpées, empruntent la longue route du *Retour au pays* (titre du troisième opus).

C'est un tout autre genre de départ et de voyage que conte le dernier film de Jia Zhangke, *Les Feux sauvages* (3). Bin a quitté sa compagne Qiaoqiao, jouée par Zhao Tao, la grande interprète des films de Jia Zhangke, pour chercher un avenir plus radieux dans une autre province. Qiaoqiao décide de le retrouver. Seule, elle se lance sur ses traces, comme emportée par la marée. Le projet est exceptionnel. Jia Zhangke a tourné pendant plus de vingt ans, de 2001 à 2023, dans trois provinces, du nord-est à l'extrême sud du pays, en passant par le bassin du barrage des Trois-Gorges, au centre. C'est à partir d'une montagne de rushs et d'extraits de ses précédents films qu'il compose cette fresque poétique mêlant images documentaires et fiction narrative, où bat le pouls de la Chine du XXI^e siècle. Au fil de la quête de Qiaoqiao, visages et paysages se succèdent. On croise des ouvriers au visage noirci par le charbon dans le Shanxi, des gens sur le départ dans la ville en démolition de Fengjie sur les hauteurs du fleuve Yangzi, un jeune créateur de contenus sur TikTok dans le poumon économique du delta de la rivière des Perles. Le titre chinois est explicite : *Feng Liu Yi Dai* signifie littéralement « une génération à la dérive ».

ROBINSON JOUSNI.



substances (mescaline, haschich, LSD, champignons, cocaïne, etc.), les « confins de la conscience humaine ». Avec des ouvrages tels que *L'Infini turbulent* (1957) et *Connaissance par les goulffres* (1961), Michaux a commenté ces moments.

PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER.

POÉSIE

Illuminations expérimentales

HENRI Michaux (1899-1984) « n'est pas fou », il est à l'« écoute de l'intracorporel », prévient l'essayiste américaine Susan Sontag, dans l'entretien qui ouvre avec énergie ce livre étonnant, appuyé sur un fonds d'archives (documents, photographies...) et de lettres inédites, témoignant des expérimentations que le poète mena avec les psychotropes entre 1955 et 1966 – en relation notamment avec l'hôpital Sainte-Anne et les laboratoires pharmaceutiques suisses Sandoz (1). Michaux note. Il est sous l'emprise de la mescaline, un alcaloïde extrait du peyotl, petite cactée du désert mexicain aux propriétés hallucinogènes. Il traduit son voyage intérieur, fait de vitesse et de « graphie hirsute », en écritures et dessins, qu'il appellera mescaliniens. Mais il s'agit là aussi de transcriptions dans un cadre d'études scientifiques, pour relever, sur l'estran d'une conscience balayée par les flux et reflux céphbraux, les éclats de ces effractions sensorielles. Avec Michaux, nous dit la chercheuse et écrivaine Muriel Pic, qui fait intelligemment respirer ce précieux fonds en sept « leçons », la science trouve un « témoin et acteur » libre et attentif pour explorer, avec diverses

(1) Muriel Pic, *Leçons de possession. Les archives de la drogue d'Henri Michaux*, Macula, Paris, 2025, 240 pages, 35 euros.

BIOGRAPHIES

MICHEL PABLO OU L'ODYSSEÉE D'UN TROTSKISTE HÉRÉTIQUE. – Hall Greenland

Sympathie, Paris, 2025, 488 pages, 25 euros.

Parmi les épigones de Léon Trotsky, Michel Pablo (1911-1996), fut peut-être le moins trotskiste. Son odyssee, que relate le journaliste australien Hall Greenland, est une invitation à revisiter les questions prégnantes pour l'opposition de gauche au stalinisme après 1945 : la société soviétique porte-t-elle encore une once de progrès? Comment soutenir les révoltes du Sud? Pablo faisait partie de ces générations de révolutionnaires de grande culture, aujourd'hui quasiment disparus. Issu de l'école du marxisme grec, embastillé par le dictateur Ioannis Metaxas, il participe, à 27 ans, au congrès de fondation de la IV^e Internationale. Après-guerre, il réorganise un mouvement décliné par le nazisme. Son obsession? Trouver comment s'insérer dans le « mouvement réel des masses ». Il se refuse à être le boutiquier d'une secte. On retrouve ce polyglotte en Algérie auprès d'Ahmed Ben Bella, au Chili avec Salvador Allende, au Portugal pendant la révolution des Eteillots... Il s'intéresse au féminisme naissant aux États-Unis. Propagandiste de l'autogestion, il affirme que la manière dont on lutte dit le type de société que l'on veut.

DIDIER LESCHI

JOURNÉES 1945-1971. – Georges Séféris

Le Bruit du temps, Gouville-sur-mer, 2025, 896 pages, 34 euros.

Poète, Prix Nobel de littérature en 1963, il fut toute sa vie un diplomate. Né à Smyrne en 1900, Georges Séféris, qui suit le gouvernement grec exilé en Afrique entre 1941 et 1944, est nommé ambassadeur à Londres de 1957 à 1962. Dans ce second tome de son journal, enfin disponible dans son intégralité (traduit par Gilles Ortlib), ce grand commis d'État et esthète, cosmopolite et patriote, dévoile peu de son intimité, sinon dans des passages saisissants, comme le retour sur les lieux de l'enfance devenus turcs, et spectraux. L'activité diplomatique a la part belle, non sans complexité, ne serait-ce que celle d'une anglophilie troublée par le colonialisme britannique à Chypre. Politiquement libéral, défenseur de la langue populaire, traditionaliste à bien des égards, incarnation du modernisme en poésie, Séféris fut attaqué par la junte des Colonels (1967-1974) pour ses audaces littéraires et ses positions hostiles. Au gré des postes, le journal se fait récit de voyage entre le Proche-Orient et le Royaume-Uni. Les séjours en Grèce, charnels, confirment qu'elle fut le sujet unique du poète, théorisée comme identique à elle-même malgré les siècles et de continues métamorphoses.

ULYSSE BARATIN

ÉCONOMIE

UN POISON NOMMÉ SAUMON. Enquête sur une industrie dévastatrice. – Maxime Carsel

Éditions du Rocher, Monaco, 2025, 239 pages, 20 euros.

Cette enquête met en lumière la manière dont se sont constitués les empires du secteur, dont le mastodonte norvégien Mowi et le milliardaire John Fredriksen, ancien armateur pétrolier au passé pour le moins houleux, sont les grands représentants. Maxime Carsel, documentariste et journaliste, invite à suivre l'histoire du saumon, depuis les fjords norvégiens jusqu'à la région des lacs au Chili, en passant par les côtes écossaises. Alors que les stratégies de marketing vendent aux consommateurs l'idée qu'ils ont affaire à un produit sain, sans conséquences pour l'environnement ou la santé, la réalité décrite par l'auteur est moins rose. Produits toxiques pour éliminer les parasites, farines animales, déforestation de l'Amazonie pour injecter le soja brésilien dans les parcs en filet : les multinationales ne reculent devant rien. Les lanceurs d'alerte sont légion à travers le monde et livrent bataille contre des armées d'avocats, qui dégagent la menace de demandes d'indemnités colossales pour diffamation. Préfacé par le fondateur de Sea Shepherd, M. Paul Watson, ce travail précis et démythifiant pourrait bien redessiner le menu des fêtes de fin d'année.

GUILLAUME BEAULANDE

HISTOIRE

MEUTES, SWINGS ET PIRATES DE L'EDELWEISS. Contre-cultures jeunes dans l'Allemagne nazie. – Sascha Lange

Battements par minute, Condé-en-Normandie, 2025, 312 pages, 20 euros.

S'appuyant sur des entretiens, des archives et un riche fonds iconographique, l'historien Sascha Lange offre une synthèse des mouvements de la jeunesse allemande qui ont résisté de manière essentiellement non violente, mais néanmoins subversive, entre 1933 et 1945. Les *Swingjugend*, adeptes du jazz américain et de tenues raffinées, entretenant la fièvre du swing dans les caves berlinoises, les *Edelweisspiraten*, randonneurs rebelles en culottes de cuir (Cologne), les *Meuten*, bandes urbaines de Hambourg et Leipzig, etc. : autant de groupes autonomes mais unis dans leur rejet de l'uniformisation imposée par le régime. « *Notre musique était comme une compensation, la promesse d'une fuite vers un monde meilleur* », selon Coco Schumann, jeune musicien juif berlinois, qui trouve dans l'insoumission libertaire des fans de swing une insoumission presque irréelle à l'*ordre brun*, jusqu'à sa déportation en 1944. Cette effervescence juvénile, durement réprimée par des arrestations et des exécutions, révèle une société loin d'être unanimement soumise à l'idéologie totalitaire.

MATHIEU LÉONARD

UNE HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA CHOSE IMPRIMÉE. – Olivier Deloignon

La Fabrique, Paris, 2024, 336 pages, 16 euros.

S'inscrivant dans la série d'ouvrages consacrés à l'objet livre par les éditions La Fabrique, ce volume offre, plus qu'une somme technique, une histoire sociale de l'imprimerie, principalement centrée sur la France et sa périphérie. En douze chapitres thématiques, le lecteur est ainsi invité à redécouvrir l'*« affaire Gutenberg »*, ce « personnage plus mythique qu'incarné », les luttes entre maîtres, compagnons et apprentis dans ce qui a été l'une des premières industries typiquement capitalistes de l'Occident, ou encore la *« statumanie qui implante des figures éthiquement et civiquement remarquables dans l'espace urbain, dans toute l'Europe »*. Olivier Deloignon rappelle ainsi que la diffusion des textes et des idées repose sur un support matériel trop souvent ignoré : l'imprimé est le lieu de rencontre des intérêts sonnants et trébuchants, des coups de griffe des censeurs et des passions intellectuelles les plus vives, depuis les incunables jusqu'aux fanzines.

BAPTISTE DERICQUEBOURG

CINÉMA

DEUX VIES POUR L'ALGÉRIE ET TOUS LES DAMNÉS DE LA TERRE. – Sandrine-Malika Charlemagne et Jean Asselman

Dates et lieux de projection à retrouver sur le site du distributeur, Les Films des deux rives, 70 minutes.

« *On dirait un couple ordinaire.* » Gilberte et William Sportisse, Juifs algériens (respectivement nés en 1923 et 1917), militants communistes, ont beaucoup à raconter : l'histoire de l'Algérie – vécue en direct pendant soixante-dix ans, jusqu'à leur départ pour la France dans les années 1990 –, les années Budapest, où William est journaliste, leur adhésion au Parti communiste algérien (PCA), les tensions entre militants... Le couple connaîtra le coup d'État du colonel Houari Boumediène contre Ahmed Ben Bella, et sera torturé et emprisonné entre 1965 et 1968. Lorsque le nouveau chef d'État affirme sa solidarité avec la lutte du peuple palestinien, William, dans un courrier, approuve : l'emprisonnement est communiqué en assignation à résidence. Au fil des décennies, leur foi dans l'avenir aussi. Ce film *« montre la volonté de se débarrasser d'un patriottisme belliqueux »*, juge l'historien Benjamin Stora, le *« désir (...) d'un destin commun sans connivence avec la détestation de l'autre »*.

JOËL PLANET

(1) *Black Dog*, de Guan Hu, 1 h 50, DVD ou Blu-ray, 19,90 euros, Memento Distribution.(2) *Jeunesse (Les Tourments)* et *Jeunesse (Retour au pays)*, de Wang Bing, 3 h 46 et 2 h 32. Pas de sortie DVD annoncée. Lire aussi Eugenio Renzi, « De douleur et d'espoir », *Le Monde diplomatique*, mai 2024.(3) *Les Feux sauvages*, de Jia Zhangke, 1 h 51, DVD ou Blu-ray, 19,90 euros, Ad Vitam.

**ÉCOLOGIE****LE MARCHÉ DES CRYPTO-ACTIFS.** – Françoise Vasselin*La Découverte, Paris, 2025, 128 pages, 11 euros.*

Dans l'Union européenne, les crypto-actifs, actifs numériques fondés sur la technologie cryptographique de la chaîne de blocs, sont soumis au règlement MiCA (Market in Crypto-Assets Regulation) depuis le 30 décembre 2024. Il concerne celles de leurs émissions et transactions qui ne relèveraient pas de réglementations financières préexistantes. Le MiCA impose un agrément aux prestataires de services sur crypto-actifs, encadrant les stablecoins (monnaies numériques adossées à des devises de référence comme le dollar ou des valeurs refuges comme l'or) et les offres initiales de jetons (levées de fonds par l'émission d'actifs numériques contre des numéraires en cryptomonnaie comme le bitcoin). Dans un contexte international fortement innovant et manquant de lisibilité, le fonctionnement de ces marchés est très opportunément éclairé, grâce à l'analyse de leur dynamique concurrentielle et des enjeux des changements d'échelle à venir, en termes de contrôle de la concurrence et de gestion de l'énergie.

DOMINIQUE DESBOIS

POÉSIE**LE MAL DES FANTÔMES.** – Benjamin Fondane*Non lieu - Verdier poche, Paris-Lagrasse, 2025, 320 pages, 12 euros.*

Né à Jassy (Roumanie) en 1898, Benjamin Wechsler devient Benjamin Fondane lorsqu'il s'installe à Paris en 1923. Juif athée, attiré un temps par le surréalisme, disciple de Léon Chesnot, Fondane l'indomptable écrit en français et multiplie les champs d'expression : poésie, cinéma, théâtre, essais esthétiques... Dans ses chroniques, redoutées, aux *Cahiers du Sud*, il s'oppose tour à tour à André Breton, Paul Valéry, Martin Heidegger... En 1933 paraissent simultanément son recueil de poésie *Ulysse* et son essai *Rimbaud le voyou*. Naturalisé en 1938, mobilisé un an plus tard, il est fait prisonnier lors de la débâcle. Évacué, repris, puis libéré pour raisons de santé, Fondane regagne son domicile parisien, refuse le port de l'étoile jaune, écrit. Sa fameuse «Préface en prose» au recueil *L'Exode* date de cette période. Arrêté avec sa sœur en mars 1944, il est interné à Drancy. Sa femme obtient sa libération mais il ne peut se résoudre à abandonner sa sœur. Déporté à Auschwitz, il sera assassiné début octobre. Toute sa poésie écrite en français, déchirante, est ici réunie.

CARLOS PARDO

ARTS**PARACUELLOS 3.** – Carlos Giménez*Fluide glacial, Paris, 2025, 144 pages, 23,90 euros.*

Avec cette entreprise nourrie d'autobiographie, très probablement à ses débuts l'un des premiers romans graphiques parus en France, Carlos Giménez évoque son enfance dans un centre d'accueil d'une institution phalangiste à Madrid, après la guerre civile. Placé de 6 à 14 ans dans cet *auxilio social*, il raconte la faim, la soif, le froid, et le fanatisme religieux qui régitent les lieux. Il y subira de surcroît mauvais traitements et discipline accordée à l'époque. Devenu adulte, en Espagne, il collabore à la revue *Mata Ratos*. Elle lui demande de ne plus lui livrer ces histoires trop tristes. Il trouvera son public grâce à Marcel Gotlib dans le jeune magazine *Fluide glacial*, plus connu pour ses fariboles. L'enfance ravagée du père de Gai-Luron n'est sans doute pas pour rien dans cet accueil. Giménez clôt avec cet inédit une histoire commencée il y a cinquante ans. Entre Antonio, l'instructeur qui frappe à la volée les enfants, et les lampes Petromax pour lire des illustrations ou écrire des scénarios, le dessin de Giménez est toujours aussi précis, les gamins faméliques dans leurs trop grandes chaussures toujours aussi prenantes, le récit toujours aussi retournant.

CHRISTOPHE GOBY

MUSIQUE**ORCHESTRAL WORKS.** – Elsa Barraïne*CPO, 2025, CD 21 euros.*

La maison de disques allemande CPO poursuit son remarquable travail d'enregistrement d'œuvres de compositeurs jusqu'alors souvent introuvables sur disque – Maddalena Lombardini Sirmen, les romantiques Elfrida Andrée et Louise Farrenc, les musiciennes du XX^e siècle Grażyna Baciewicz et désormais Elsa Barraïne. C'est peu dire que cette dernière (1910-1999) fut de son siècle : lauréate du prix de Rome en 1929, pensionnaire à la Villa Médicis, elle assiste avec inquiétude au renforcement toujours plus brutal du régime fasciste. Après avoir soutenu le Front populaire, elle intègre la Résistance, où elle est cofondatrice d'un Front national des musiciens. C'est ensuite en pédagogue brillante qu'elle laissera sa plus vive empreinte, malgré des compositions remarquables comme cette *Mise au tombeau du Titien* enregistrée ici pour la première fois. La *Symphonie n° 2 Voïna* – «guerre», en russe – est la plus célèbre de ses partitions : en 1938, dans une forme classique, elle propose l'une des plus belles enquêtes musicales face aux guerres de son temps. Elena Schwartz et l'orchestre du WDR offrent une version superlative de cette œuvre, toujours actuelle...

PIERRE TENNE

ARTS**Grande Halle et petite cuisine**

DEUX récentes autobiographies éclairent les mutations du champ culturel des quarante dernières années. François Barré, né en 1939, a dirigé l'Établissement public du parc de la Villette de 1981 à 1985, présidé le Centre Pompidou de 1993 à 1996, et pris la direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture de 1996 à 2000. De l'autre côté du spectre, Hans Ulrich Obrist, né en 1968, représente aujourd'hui l'idéal type du commissaire, fort de ses trois cents expositions et entretiens avec des figures du monde de l'art contemporain. Soit deux expériences asymétriques dans ce curieux domaine : la diffusion de la culture.

Barré retrace son action dans la politique culturelle d'État, commencée sous Georges Pompidou au Centre de création industrielle (CCI), et poursuivie jusqu'aux différents ministères Lang (1). Énarque socialisant et lecteur du marxiste Henri Lefebvre, il se révèle soucieux d'expérimentation sociale. Chez lui, une dominante, l'architecture, et un objectif : faire des infrastructures la base de projets culturels. Il s'inscrit dans des stratégies étaïques de long cours où l'usage public, l'accès à tous et le décloisonnement disciplinaire sont au centre. Un parfum d'utopie flotte dans son livre, la sensation d'un âge d'or où la culture pouvait être une ambition politique partagée, quoi que l'on pense du Centre Pompidou et de la Grande Halle de la Villette, projets auxquels Barré prit part.

Loin de l'État, Obrist se dépeint en self-made-man qui fit son métier d'une obsession pour les artistes vivants, qu'il s'employa à rencontrer dès son adolescence, enchaînant visites d'ateliers et discussions informelles (2). Sans moyens, le jeune Suisse monte à 23 ans, en 1991, une première exposition, devenue légendaire, dans sa cuisine, grâce à la confiance de Christian Boltanski et Annette Messager, avec lesquels il avait réussi à prendre contact. Grâce à eux, il comprend qu'«un artiste post-Duchamp utilise l'exposition comme un médium» pour tenir un propos sur le monde. Un artiste sans

œuvre, tel est le *curator* (ou «curateur»), ce commissaire d'exposition à égale distance du conservateur, qui restitue scientifiquement des enjeux esthétiques, et du galeriste, qui découvre de nouveaux talents. Il fait de l'exposition un événement qui articule œuvres, discours et performances pour mettre en lumière une question contemporaine. Obrist n'invente rien, mais il perfectionne la pratique en la théorisant dans plusieurs ouvrages, dont celui-ci. Ce faisant, il modèle son personnage de curateur star, à la fois agent révélateur et créateur du *Zeitgeist* – l'«esprit du temps». Tacticien, doté d'un réseau international et d'un solide sens publicitaire, il doit être au courant des tendances théoriques comme esthétiques. Dans cette conception avant-gardiste et touche-à-tout, jamais loin des effets de mode, le grand public reste le grand absent.

Ces deux trajectoires à première vue opposées peuvent parfois se croiser. Obrist fut conservateur au Musée d'art moderne de Paris dès 1993. Barré démissionna de la fonction publique en 1976, est conseiller architectural pour le président de la régie Renault de 1977 à 1981, et conseille M. François Pinault pour un projet culturel (avorté) sur l'île Seguin. Aujourd'hui, Obrist conseille la milliardaire Maja Hoffmann pour le Luma Arles (achevé), ce «campus créatif» dédié à l'art contemporain. Derrière ces deux parcours se profile l'histoire de la découverte des politiques culturelles publiques, parallèle à la montée en puissance de l'initiative privée, attirant à elle indifféremment administrateurs d'État et esthètes indépendants.

ULYSSE BARATIN.

(1) François Barré, *Dome public. Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin*, Les Éditions du Regard, Paris, 2024, 336 pages, 23 euros.

(2) Hans Ulrich Obrist, *Une vie in progress*, Seuil, Paris, 2023, 240 pages, 21 euros. À lire aussi, de cet auteur prolifique : *Entretiens avec Édouard Glissant. Dans un monde imprévisible, l'utopie est nécessaire*, Seuil-Luma, Paris-Arles, 2024.

HISTOIRE**Algérie, les motifs d'une colonisation**

Un vent révisionniste, célébrant une supposée «mission civilisatrice», souffle – d'un certain bord – sur l'histoire de la colonisation de l'Algérie. Deux historiens et un témoin viennent rappeler la brutalité des faits. De la monarchie constitutionnelle au Second Empire en passant par la II^e République, Alain Ruscio remonte, dans une somme indispensable, aux origines de la présence française en Algérie, auparavant largement sous autorité ottomane (1). Dans une étude approfondie de cette colonisation féroce, il détaille avec une grande précision, en s'appuyant sur des archives militaires, les étapes de cette «première guerre», et nomme les objectifs réels d'une conquête qui sera particulièrement longue et meurtrière. Au-delà des raisons affichées (la sécurité en Méditerranée occidentale, la menace des pirates, les fameux «Barbaresques»), c'est la volonté d'accaparement des terres, justifiée par la nécessité de résoudre l'instabilité sociale en France, qui anime cette entreprise. À partir de 1848 se met en place une colonisation de peuplement, qui implique de déposséder par la force les propriétaires légitimes des terres – le droit coutumier est volontairement ignoré par le projet colonial – pour leur substituer des dizaines de milliers de pauvres des classes populaires françaises, et des proscrits. Viendront ensuite Italiens, Malais, Espagnols...

Ruscio dresse la liste des exactions de l'armée, confrontée à la résistance algérienne : décapitations, razzias entraînant la mort par la faim des populations «indigènes», viols, enfumades, massacres de civils. La notion de races inférieures, alors largement théorisée (même s'il existe une «mouvance anticoloniste»), a contribué à justifier les crimes de masse. L'historien étudie également le sort des soldats français, soumis à la violence de leurs officiers. Seule une minorité meurt au combat; ce sont les maladies, les conditions climatiques et la faim qui furent les principales causes des décès.

Éloïse Dreure, avec *Des communistes en situation coloniale (1920-1939)*, issu de sa thèse, revient quant à elle sur la genèse tumultueuse du Parti communiste français (PCF), son influence en Algérie, le rôle du Parti communiste algérien (PCA), créé en 1936 à partir des fédérations algériennes du PCF (2). Les communistes en Algérie, issus souvent de la population européenne (en 1937, sur 55 000 membres du PCA, seuls 2000 sont Algériens), étaient en principe soumis à la 8^e condition de l'Internationale communiste (IC) : pour adhérer à l'IC, un parti doit lutter pour l'indépendance des peuples colonisés et contre l'impérialisme des pays capitalistes. Dès 1928, l'IC avait avancé l'idée d'une «république indigène indépendante». Or cette condition entre en contradiction avec les «résistances mentales [des communistes algériens], nourries de l'idéologie coloniale et de leur position privilégiée au sein de la colonie». De la naissance du PCF à la montée du fascisme, qui la fera passer au second plan, l'histoire des communistes en Algérie est marquée par cette question. La répression sera toujours violente, plus encore qu'en métropole, et s'attaquera surtout aux militants non européens.

Dès décennies après la mort de leur père, l'écrivain et peintre Bernard Ponty, ses filles découvrent le journal qu'il a tenu en 1960 (3). Une plongée dans l'horreur d'une guerre coloniale imposée à ce jeune humaniste, un appelé parmi d'autres. Elles le publient, avec une postface de l'historienne Raphaëlle Branche. Il se lit comme un mutisme troublé, des mots arrachés au silence.

AREZKI METREF.

(1) Alain Ruscio, *La Première Guerre d'Algérie. Une histoire de conquête et de résistance, 1830-1852*, La Découverte, Paris, 2024, 776 pages, 29,90 euros.

(2) Éloïse Dreure, *Des communistes en situation coloniale (1920-1939). «L'Algérie lutte et espère»*, Éditions universitaires de Dijon, 2024, 320 pages, 23 euros.

(3) Bernard Ponty, *Algérie 1960. Journal d'un appelé*, Grasset, Paris, 2024, 216 pages, 19 euros.

DANS LES REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** La nouvelle insécurité des chaînes d'approvisionnement. Comment la Russie a tiré les leçons de ses premiers déboires militaires en Ukraine. La Chine toujours menacée par une crise de surproduction. Plaidoyer pour une Amérique moins impériale. (Vol. 104, n° 6, novembre-décembre, bimestriel, 84,99 dollars par an. – New York, États-Unis.)

□ **THE NATION.** Pourquoi la Cour suprême américaine défendra davantage le libre-échange que les libertés publiques. Ces élus noirs du Congrès qui soutiennent les livraisons d'armes à Israël. Walter Lippmann, incarnation du journalisme américain institutionnel et de ses travers antipopulaires. (Vol. 321, n° 4, novembre, mensuel, 9,99 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **HARPER'S.** Inspirée par la carte des médias en France créée par *Le Monde diplomatique* et Acrimed, celle de Harper's décrit la situation aux États-Unis. On apprend que dix propriétaires contrôlent 60% de la presse locale, que la part des adultes qui s'informent grâce à la presse écrite est passée de 47% à 14 % entre 2013 et 2025, par la télévision de 72% à 50%, par les réseaux sociaux et les vidéos de 27% à 50%. (Vol. 351, n° 2106, novembre, mensuel, 8,99 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Comment la Toile s'est éloignée des projets de ses créateurs. Le Groenland n'est pas à vendre. Qui furent les idéologues de la terreur dans l'Espagne franquiste? Les transformations du Parti conservateur britannique au lendemain de la seconde guerre mondiale. (Vol. LXXII, n° 19, bimensuel, 4 décembre, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Nostalgie de Google. Son modèle incita à produire des contenus et à les mettre à jour puisqu'il était possible de gagner de l'argent sous forme de publicité auprès des visiteurs amenés sur le site par le moteur. Si le recours à des agents conversationnels comme ChatGPT atrophié cette forme de recherche, que va devenir Internet? (Vol. 47, n° 21, 20 novembre, bimensuel, 6,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **TRIBUNE.** Le soutien à la Palestine a fait l'objet d'une répression féroce au Royaume-Uni. L'ancien leader travailliste Jeremy Corbyn défend la liberté de protester malmenée par ses anciens camarades désormais au pouvoir. (N° 29, automne, trimestriel, 29,95 livres sterling par an. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE CHINA QUARTERLY.** La pénétration du Parti communiste chinois dans les villages du pays. La «diplomatie guerrière» de Pékin serait-elle une réponse à l'agressivité des journalistes occidentaux vis-à-vis des diplomates chinois? (Vol. 263, septembre, trimestriel, 332 euros par an, accès en ligne. – Cambridge, Royaume-Uni.)

□ **ASIA-PACIFIC JOURNAL : JAPAN FOCUS.** Le rôle des théories de la conspiration dans l'ascension électorale du parti d'extrême droite Sanseito. Comment l'empereur Hirohito, surnommé (sans ironie) «Paix éclairée», a toujours souhaité le réarmement du Japon après 1945. (Vol. 23, octobre, mensuel, gratuit en ligne. – Ithaca, États-Unis.)

□ **GLOBAL ASIA.** Un dossier consacré au forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC, d'après le nom anglais), une organisation de promotion du libre-échange, dont la réunion annuelle s'est tenue en octobre dernier, en l'absence du président des États-Unis. (Vol. 20, n° 3, septembre, trimestriel, 40 dollars par an. – Séoul, Corée du Sud.)

□ **MADE IN CHINA JOURNAL.** «Être jeune en Chine». Un pays dont l'essor économique n'a pas épargné la pression qui s'exerce sur la jeunesse : chômage, crise de l'immobilier et dissipation de certains rêves d'accès à la classe moyenne supérieure, anesthésiée par la consommation. (Vol. 10, n° 1, janvier-juin 2025, semestriel, 65 dollars australiens. – Canberra, Australie.)

□ **FALMAG.** Cinquante ans après le lancement du plan «Condor» par les dictatures sud-américaines, un dossier consacré au travail de mémoire face au terrorisme d'État. (N° 160, octobre, quadrimestriel, 5 euros. – Paris.)

□ **MOYEN-ORIENT.** Où va la Syrie, un an après la chute du régime de M. Bachar Al-Assad? (N° 68, octobre-décembre, trimestriel, 10,95 euros. – Paris.)

□ **CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES.** Comment la région latino-américaine devient le théâtre d'un «greenwashing», visant à accroître l'attractivité économique de «territoires symboliques de l'écologie mondiale», dans le cadre du développement du «tourisme vert». Étude de cas au Brésil et au Costa Rica (N° 106, quadrimestriel, gratuit en ligne. – Aubervilliers.)

□ **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE.** Alors que l'électorat s'organise autour de trois clivages (revenus, éducation, migration) et trois blocs, «la responsabilité des acteurs économiques dans la formation des coalitions qui déterminent la structure effective de la compétition électorale est considérable». (N° 75/2, avril-juin, trimestriel, 20 octobre, 25 euros. – Paris.)

□ **BIFURCATION/S.** Constitution de «pôles publics», recours à la planification écologique : la réindustrialisation semble faire consensus au sein de la gauche politique. Mais reste à convaincre une population française qui semble apprécier sinon les délocalisations, du moins la hausse continue de l'abondance matérielle qu'elles auraient permise. (N° 3, octobre, deux numéros par an, 15 euros. – Vulaines-sur-Seine.)



DANS LES REVUES

■ **MONDÉS & MIGRATIONS.** Un dossier sur les tensions ou les ambiguïtés du droit des étrangers en France et en Europe, de la régularisation du séjour au long fleuve agité du contrôle des frontières. (N° 1350, juillet-septembre, trimestriel, 49 euros par an. – Paris.)

■ **POPULATION ET SOCIÉTÉS.** Aider un proche ou avoir de jeunes enfants accroît les difficultés d'articulation entre vie privée et travail, ce dernier pouvant devenir davantage une source de tensions que de satisfaction. (N° 637, octobre, mensuel, gratuit en ligne. – Paris.)

■ **SALARIAIT.** Comment envisager une sécurité sociale au sens large, c'est-à-dire une cotisation qui socialiserait non plus seulement la couverture des risques mais également l'investissement, la production industrielle et celle d'une majeure partie des besoins (alimentation, logement...) ? (N° 3, 2025-2026, bimensuel, 15 euros. – Vilaines-sur-Seine.)

■ **RÉFRACCTIONS.** «À quelles conditions peut-on parler d'un processus de néo-fascisme ? Et quel est l'intérêt ou l'avantage d'une telle catégorisation ?», s'interroge le dossier. (N° 54, printemps, semestriel, 15 euros. – Paris.)

■ **MÉDIACRITIQUES.** Un dossier «Les médias contre la rue». Quand France Info fait du CNews : comment la station publique couvre la présence d'un drapeau palestinien sur la mairie de Saint-Denis à l'occasion de la reconnaissance de cet État par la France. (N° 56, automne, trimestriel, 6 euros. – Rennes.)

■ **L'ÉMANCIPATION SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE.** Une réflexion sur l'interdiction du portable au collège. Une association étudiante dénonçant le partenariat entre l'université de Bretagne occidentale et Thales, vendeur d'armes à Israël, sous le coup d'une plainte. Une histoire de l'antimilitarisme et de ses affiches. (N° 3, mensuel, novembre, 5 euros. – Dijon.)

■ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Quand la campagne se bat. Un dossier consacré à l'histoire des luttes paysannes, de la Grande Jacquerie à la création de la Confédération paysanne en 1987, en passant par le soulèvement du «Midi rouge» en 1907. (N° 420, octobre, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

■ **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES.** Un dossier sur la dette : le poids des créanciers étrangers, vulnérabilité ou atout ? Les impasses du prisme générationnel. Le mythe de la faillite qui vient. Les apories des travaux du nouveau «Nobel d'économie» Philippe Aghion. (N° 464, novembre, mensuel, 5,90 euros. – Quétigny.)

■ **MOINS !** Un dossier sur les coopératives, avec une perspective historique et des exemples dessinant un modèle qui donne un réel pouvoir au salarié et une autonomie qui lui permet de partager le meilleur de lui-même. (N° 789, novembre-décembre, bimestriel, 5 francs suisses. – Lausanne, Suisse.)

■ **LA DÉCROISSEANCE.** L'«empire des flux» et le pouvoir croissant de la logistique sur les activités humaines. L'idéologie de l'hypermobilité serait dominante dans nos modes de vie. Des solutions pour «se défaire de l'emprise de cette machine». (N° 221, novembre-décembre, bimestriel, 7 euros. – Lyon.)

■ **L'EMPAILLÉ.** Quand les pouvoirs publics financent l'installation de distributeurs automatiques de pizzas. Les Corbières solidaires après les incendies. L'installation des paysans face au mur du foncier en Ariège. «Jean Petit qui danse», la comptine des croquants. (N° 19, automne, trimestriel, 4 euros. – Marciac-Vallon.)

■ **LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE.** Un dossier consacré à l'idéal en danger des bibliothèques, lieux de mémoire et aussi lieux de démonstration du pouvoir. L'architecte Dominique Perrault revient sur les rêves de grandeur de François Mitterrand, maître d'œuvre de la Bibliothèque nationale, livrée il y a trente ans. (N° 663, novembre, trimestriel, 14,99 euros. – Paris)

■ **LA DÉCULOTTÉE.** Se présentant comme «fun et fouteque», la revue des éditions La Culottée manifeste une désinvolture ardente qui rappelle les passions adolescentes. JoeyStarr, The Last Poets, Vladimir Maïakovski, Arthur Cravan, rêveries, poèmes, l'ensemble, illustré, compose un manifeste. (N° 1, périodicité non précisée, 5 euros. – Moissac.)

■ **EUROPE.** Une approche parfois inattendue de l'œuvre de Samuel Beckett, avec des contributions de John Banville, Gabriel Josipovici, Denis Lavant... Un bel hommage de Jean-Baptiste Para à la romancière et essayiste Florence Delay. (N° 1159-1160, novembre-décembre, sept numéros par an, 22 euros. – Paris.)

■ **BRASERO.** Revue de contre-histoire. De l'Australie au Japon, des situationnistes en Suède à la revue de Georges Bataille Acéphale, l'ensemble, très illustré, est toujours nostalgiiquement tonique. Une rubrique nouvelle, consacrée aux disques «à forte teneur politique». (N° 5, annuel, 21 novembre, 22 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étayée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

ARTS

La privatisation des imaginaires

Le service public fait ce qu'il peut, le privé fait ce qu'il veut. Les malheurs du Louvre d'un côté, la vitalité de la Fondation Cartier de l'autre en seraient une démonstration de plus. Fatalité des impératifs budgétaires ? Non : une casse politique.

PAR EVELYNE PIEILLER

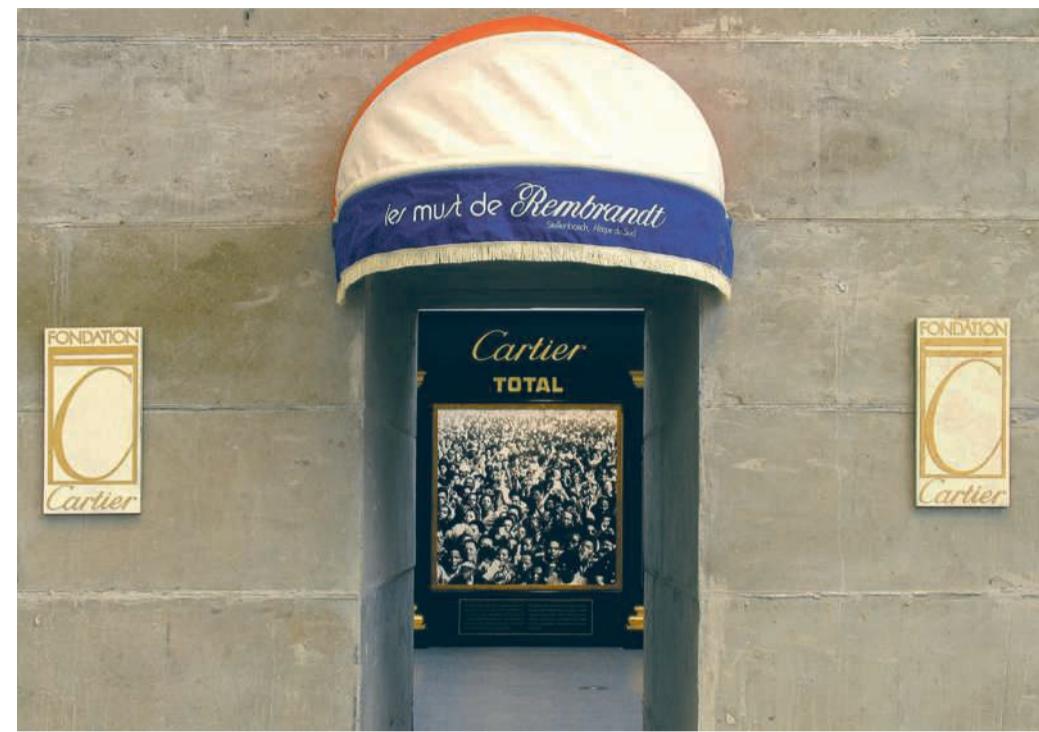
Le contraste est brutal, et l'opposition d'une évidence pénible : le Louvre, musée national, est ridiculisé le 19 octobre par un cambriolage spectaculaire ; la nouvelle Fondation Cartier pour l'art contemporain, qui vient d'ouvrir le 25 octobre, est fêtée le même jour comme un «îlot de prestige et de puissance» dans *Le Monde*. Un «îlot» à deux pas, précisément, du Louvre. Et du ministère de la culture. Tout un symbole.

L'ensemble suscita des commentaires dignes du bon sens le plus élémentaire. La «structure philanthropique» témoigne d'un bel «esprit pionnier», comme disent *Les Échos* (12 octobre), tandis que «le vol au Louvre signe un basculement entre une culture publique désargentée et usée, et des acteurs privés riches et agiles», selon *Le Monde* (31 octobre). Simple. L'une est nécessiteuse et rhumatisante. Les autres sont étincelants. La conclusion n'est pas trop difficile à tirer. Le service public de la culture fait ce qu'il peut, ce n'est hélas pas suffisant, mais on ne peut pas augmenter indéfiniment les subventions. Et encore moins en temps de crise. D'ailleurs, si l'on croit le sondage de l'Institut français de l'opinion publique (IFOP) commandé par la région Pays de la Loire, le choix revendiqué par sa présidente, Mme Christelle Morançais, de couper très vigoureusement dans le budget culturel serait largement approuvé par ses administrés, en particulier les jeunes (18-34 ans) et les ouvriers. Soyons donc lucides, saluons la réussite du privé et «basculons» sans nostalgie (1).

Sauf que l'opposition privé-public n'a pas exactement une clarté cristallisante. Et que c'est toute une histoire, impeccableness politiques, qui se déploie sur plusieurs plans. La confrontation, réjouie ou lacrymale, entre le vieux musée et la conquérante fondation avalise de fausses évidences, naturalise l'idée d'une obsolescence inévitable d'une politique publique, dans la culture comme ailleurs. Trop chère, logiciel périmé, *fatalitas* ! À y regarder de plus près, la fatalité n'a rien à voir dans l'affaire. Ce qui se joue dans ce duel-duo n'est qu'un exemple parmi d'autres. Mais il est... exemplaire.

M. Alain Dominique Perrin, actuel président de la Fondation Cartier (avec droit de veto sur les choix de programmation), est nommé président de la société Cartier en 1975. Il le restera jusqu'en 1998. L'année suivante, il devient vice-président de la holding suisse Richemont, troisième groupe mondial de luxe en termes de chiffre d'affaires (Cartier, Van Cleef & Arpels, etc.), dans lequel M. Bernard Arnault prend en 2024 une «petite participation». M. Perrin éclaire de façon émouvante les raisons et les moyens de créer une fondation : quand la gauche arrive au pouvoir en 1981, il réfléchissait «à l'avenir de la maison et comment lui offrir une plus grande pérennité et à l'inscrire dans la société civile. Avec une priorité : il fallait que Cartier ne soit pas rejetée par l'intelligentsia de gauche comme une simple maison de luxe, mais au contraire qu'elle soit respectée en tant qu'acteur de la modernité et de la création». Il commande alors une étude sur les grandes tendances de la jeunesse – ses futurs clients. «C'étaient l'art, le cinéma, la musique. (...) Mon raisonnement était simple : je ne voulais pas faire briller ma marque par du foot, de la F1, des bateaux. Je voulais le faire avec des artistes» (2). Mais le mécénat n'existe pas dans la loi française. Il s'emploie donc à combler cette béance. Il est chargé d'un rapport sur le mécénat d'entreprise en 1986, sous le ministère de M. François Léotard; et en 1987 une loi est votée, qui porte sur des incitations fiscales et définit la notion de fondation.

Graduellement, lesdites incitations se feront toujours plus incitatives, en particulier avec la loi dite «Aillacon» de 2003, qui offre une réduction d'impôt à hauteur de 60% du don. Un des régimes les plus avantageux d'Europe, dont le coût n'avait pas été anticipé par les pouvoirs publics : le manque à gagner pour l'État est passé de 90 millions d'euros en 2004 à 1,7 milliard d'euros en 2024. Cette explosion s'explique par les stratégies opportunistes de quelques grandes entreprises. De 2006 à 2017, le groupe LVMH a bénéficié de 518,1 millions d'euros de réductions d'impôts : cela représentait, selon la Cour des comptes, «8,1% de la dépense fiscale totale pour l'État au titre du mécénat des entreprises sur la période» (3). Comme le souligne la chercheuse Katia Weidenfeld, «les niches fiscales permettent à



HANS HAACKE. – «Les Must de Rembrandt», 1986. En plein apartheid, cette installation pointait les liens financiers entre le groupe sud-africain Rembrandt et Cartier

l'élite des contribuables d'influencer financièrement la décision publique, alors que le tout-venant est de facto écarté de cette participation. Elles recréent ainsi une forme de «démocratie censitaire» (4).

Le privé sait récompenser ses alliés. M. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture de 2002 à 2004, est depuis 2018 conseiller des affaires culturelles de M. François Pinault et responsable de la Collection Pinault. Celle qui se montre à la Bourse de commerce, dans le quartier des Halles, à Paris. M. Aillagon n'est qu'un bénéficiaire parmi d'autres de l'agréable voyage public-privé. Comme M. Chris Dercon, qui, nommé pour cinq ans président de la Réunion des Musées nationaux - Grand Palais en 2019, a préféré quitter prématurément ses fonctions en 2022 pour devenir directeur général de la Fondation Cartier.

Mais ce n'est pas ce qui rend méritatif. Non, ce qui laisse rêveur, c'est l'entrain forcené du public à aider et valoriser le privé, à brouiller les frontières, à s'affaiblir. M. Perrin est depuis 2004 président de l'association de gestion de la galerie – tout ce qu'il y a de plus nationale – du Jeu de Paume, dont la manufacture Jaeger-LeCoultre, filiale du groupe Richemont, est d'ailleurs mécène privilégié... La Régie autonome des transports parisiens (RATP) signe un partenariat avec la Fondation Cartier pour accueillir des expositions dans une galerie de la station Palais Royal - Musée du Louvre. Il y a eu mieux. La Bourse de commerce, à deux cents mètres du Centre Pompidou – «naturellement, l'hypothèse d'une quelconque rivalité serait déplacée», commente *Le Monde* (27 avril 2016) –, a rempli de fierté la maire de Paris, mais l'opération aura laissé «21 millions d'euros à la charge de la ville». À comparer avec les «87 millions d'euros sur six ans» consacrés à cette date «à la rénovation de ses quatre musées, qui disposent par ailleurs d'un petit million de budget annuel d'acquisition» (Carenews Pro, 26 août 2016).

Cet appui systématique des institutions se double sans surprise de la demande faite aux musées publics de trouver de l'argent. Comme le dit un rapport du Sénat, en 2014, «un contexte économique et culturel en profonde évolution constraint les musées à adapter leur modèle et à rechercher une diversification de leurs sources de financement» (5). Ah, le contexte qui contraint... *Fatalitas* ! Merveille d'hypocrisie. Et pourquoi donc le contexte contraint-il ?

RICHEMONT n'a pas de difficulté à «soustraire une partie de ses 2,3 milliards d'euros de bénéfice de son dernier exercice pour financer l'acquisition et la rénovation (estimée à 230 millions d'euros) de l'ancien Louvre des antiquaires», comme le remarque affablement *Le Journal des arts* (30 octobre 2025), tandis que nécessité fait loi pour un musée comme le Louvre, qui doit tisser «des liens forts avec des partenaires privés». Donnant-donnant : privatisation pour soirées, dîners entre élites, y compris politiques de pays étrangers, agréments divers. Parce qu'il n'y a plus assez d'argent public – pour être plus précis : l'Etat impose des «missions», mais ne veut pas donner ce qui serait nécessaire pour en couvrir l'intégralité. Parce que tous les prix sont fous, des acquisitions aux assurances. Pour acheter *Le Panier de fraises des bois*, de Jean Siméon Chardin, vendu 24,3 millions d'euros chez Artcurial en 2022, il a fallu recourir au mécénat : LVMH contribue pour 15 millions. Mais le simple amoureux du Louvre, ou de Chardin, pouvait aussi y aller de son don. Il paraît clair que l'arrivée des fondations dans le jeu, plus que favorisée par les politiques, a transformé la donne. Tout aussi clair que les choix institutionnels se portent de façon générale sur l'appui enthousiaste au marché, qui redonne à Paris son éclat. Ainsi, la foire Art Basel Paris, qui se déroulait du 24 au 26 octobre, pour l'essentiel au Grand Palais, s'accompagnait d'un «Programme public», offrant gratuitement le spectacle d'installations accueillies dans des institutions publiques telles que le Palais d'Iéna, la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Petit Palais... Installations payées principalement par l'industrie du luxe. Public-privé, luxe-art, comme le dit le vieil adage, tout est dans tout, et réciprocement... Ce n'est pas le «contexte» qui évolue mystérieusement, c'est un projet politique et idéologique qui est mis en œuvre. Et qui gagne.

On doit reconnaître que les fondations font ce qu'il faut pour convaincre qu'elles sont du côté des bonnes valeurs de l'humanisme néolibéral (oxy-more) : elles reprennent sans sourciller tous les critères de la démocratie culturelle (quelque peu confondue avec la démocratisation également culturelle), chère aux tenants d'une gauche dont l'analyse a souvent dans ce domaine relevé de la pensée magique. Autrefois, les responsables du Centre Pompidou, ouvert en 1977, en articulaient ainsi les principes : «*Avec Beaubourg, le temps des temples culturels prend fin. Arrivent les grandes surfaces ouvertes au public*» (6).» Avec l'élan propre aux émotions de ces années-là, le document de préfiguration prophétisait : «*La culture triste est morte.*» Enfin un «*lieu de culture sans examen*», un «*espace de loisir permanent*». Ce à quoi contribuera un musée «*placé dans la continuité des activités extérieures*», d'où la piazza, la piétonnisation, etc. À la Fondation Cartier, on approuve le tout. Ce que le sociologue Jean-Claude Passeron, coauteur avec Pierre Bourdieu des *Héritiers*, appelait le «révolutionnarisme culturel» – ce «fantasme» de l'*«avènement d'une haute culture qui serait en même temps une culture transclasses»* (7) – est en pleine forme. La fondation est quasiment «de gauche», c'est épantant.

M. Perrin résume : «*Le monde de l'art, qui a été sous le contrôle de l'État pendant environ quatre cents ans, est en crise. Il a besoin de notre argent [celui des fondations] et de notre expertise*» (*The Art Newspaper*, 17 octobre 2024). Tout le monde a l'air d'accord. «*Représentant bien plus qu'un apport financier, nos mécènes construisent avec nous cette politique culturelle ambitieuse et innovante*», souligne le Louvre sur son site. «*Avec nous*». La dépendance, si minutieusement programmée, est devenue normale, souhaitable, vantée. Ce serait une nécessaire adaptation. C'est en réalité la suave organisation d'une dépossession. La refuser implique de changer radicalement de cadre de pensée. Pas de le peindre, de l'améliorer, de le justifier. Changer.

À défaut, place à la privatisation des imaginaires – comme du reste.

(1) Virginie Charbonneau et Céline Dupeyrat, «Selon un sondage commandé par la région, 80% des Ligériens soutiennent les coupes budgétaires de Christelle Morançais», 24 septembre 2025, <https://france3-regions.franceinfo.fr>

(2) Cristina d'Agostino, «Alain Dominique Perrin, de Cartier à l'art contemporain», 24 septembre 2014, www.bilan.ch. M. Perrin ne fut pas le seul à mener la bataille. Jacques Rigaud, qui fut directeur du cabinet de deux ministres de la culture dans les années 1970, le fit également, avec succès.

(3) Cour des comptes, «Le soutien public au mécénat des entreprises», Paris, novembre 2018.

(4) Katia Weidenfeld, «Les niches fiscales, un instrument ambigu», *Revue Projet*, n° 341, La Plaine Saint-Denis, août 2014.

(5) Yann Gaillard, rapport d'information fait au nom de la commission des finances, Sénat, Paris, déposé le 4 juin 2014.

(6) Cette citation et les suivantes sont extraites du livre de Nicolas Heimendinger *L'État contre la norme. Institutions publiques et art d'avant-garde. France, États-Unis, Allemagne*, CNRS Éditions, Paris, 2025.

(7) Jean-Claude Passeron, «Figures et contestations de la culture. Légitimité et relativisme culturel», dans *Le Raisonnement sociologique*, Albin Michel, Paris, 2006.

Une petite phrase révolutionnaire

PAR OLIVER BRAX *

Il y a des formules miraculeuses, évidentes, axiomes de tout élan révolutionnaire. «*We have it in our power to begin the world over again*» est de celles-là. Nous la devons à Thomas Paine. Né à Thetford en Grande-Bretagne, en 1737, naturalisé américain et français, il fut l'ami des deux grandes révoltes de la fin du XVIII^e siècle. Il avait gagné l'Amérique en 1774. Établi à Philadelphie, il y rédigea le pamphlet dont est issue cette phrase, *Le Sens commun*, publié en 1776 – au moment où les déclarations belliqueuses du roi d'Angleterre, prêt à en découdre avec ce joyau rebelle de la Couronne, atteignaient le sol américain –, eut un retentissement immédiat, et fut connu, bien que sous une forme tronquée, jusqu'en France. En appelant à une rupture nette avec le pouvoir anglais, *Le Sens commun*, résume l'historien Marc Belissa, «*a donné sa base théorique à la revendication d'indépendance proclamée quelques mois après sa parution*(1)». Paine devenait un homme dangereux.

«*Partisan de l'abolition de l'esclavage et de l'accession des femmes à plus de citoyenneté, convaincu qu'il ne pouvait y avoir de conflit entre l'intérêt des personnes et l'intérêt général, il entendait que la "chose" dite "publique" le fut vraiment*(2)», précise Bernard Vincent, l'un de ses grands commentateurs. Ces vues «subversives» avaient de quoi inquiéter les indépendantistes au tempérament nettement plus aristocratique, à l'image d'un John Adams, qui deviendra plus tard le deuxième président des États-Unis. Comme l'écrivit Germaine de Staél dans ses *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* (1818), «*Thomas Payne était le plus violent des démocrates*» – le terme était évidemment péjoratif. Paine semble en effet être l'un des premiers modernes à invoquer la démocratie en un sens positif et à défendre, plus encore que l'indépendance de la colonie, une vision républicaine et égalitaire de la société, tout en démontant l'illégitimité de la monarchie britannique.

«*We have it in our power to begin the world over again*» peut se traduire ainsi : «*Il est en notre pouvoir de créer le monde à nouveau.*» Énoncé limpide, intelligible à tous, porté par une langue franche et directe. Évoquant le style très singulier de Paine, Bernard Vincent a souligné son absence d'affection, ses faiblesses grammaticales et son ton biblique. Paine savait que la Bible était une référence commune, sans doute même le seul texte dont la majorité de ses contemporains avaient quelques notions.

* Architecte et doctorant à la Bartlett School of Architecture, University College de Londres.

La première traduction intégrale, et il n'y aurait là aucun hasard, semble dater de 1791. Elle fut très probablement faite par François Xavier Lanthenas, médecin et conventionnel girondin, qui s'employa d'ailleurs auprès du Comité de salut public à obtenir la libération de Paine, quand ce dernier, fraîchement élu député français, fut arrêté, en 1792. On y lit : «*Il ne tient qu'à nous de revenir aux premiers âges du monde.*» Variation rousseauiste, suggérant un retour en deçà des inégalités et de leur fondement ? Peut-être. Le recommencement, cependant, bien que central, y est passé sous silence. Là où Paine suggère une nouvelle positivité, Lanthenas n'a pas encore franchi le pas, il ne se place que du côté de la négation : revenir aux origines, afin d'effacer ce qui a été fait. L'avenir attendra.

Un nouveau tirage paraît sous la Terreur, en 1793. Toutefois circule aussi une autre version, sans mention de nom de traducteur, qui propose la formulation suivante : «*Il nous est permis, en quelque sorte, de renouveler [sic] encore une fois le monde.*» Mais que vient donc faire cet ajout : «*en quelque sorte*» ? Ces trois mots suffisent à neutraliser la puissance dont le texte de Paine est porteur, et à reléguer au rang des métaphores les bouleversements révolutionnaires qu'il prophétise. Le projet dont il parle est à venir, il n'est pas allégorique ; il n'existe qu'en puissance, certes, mais clame son caractère historique. Dans la version originale, il n'y a pas d'*«en quelque sorte*» qui vaille. Tout son programme est neutralisé par cette très légère inflexion.

Ces controverses langagières ne sont pas anecdotiques. Les réactionnaires ont bien compris la portée d'une telle rhétorique. John Alberger, «*conservateur et patriote chrétien*», attaqua, au début des années 1840, l'absence de «*réelle éloquence*» de Paine (3). La critique était évidemment de mauvaise foi ; tout comme en France, où la bourgeoisie se sentit pressée de discréditer ceux qui avaient accompagné son accession au pouvoir, ce nationaliste américain accablait un précurseur qui, à bien des égards, était trop radical pour une jeune république de notables. *Le Sens commun* parut de nouveau sous la monarchie de Juillet. Tronçonner en chapitres, le texte semble camisolé. Le pamphlet brûlant ne subsiste que sous la forme d'une char-



ANGE ARTHUR KOUA.
– «Progression», 2023

Liban, etc. Dans sa bouche, la phrase de Paine se putréfie, se transforme en un slogan, se réduit à une mission : imposer l'hégémonie américaine.

C'est de ce danger impérialiste, peut-être, que nous préserve la connaissance de telles instrumentalisations. On retrouve parmi les administrateurs, dirigeants militaires et autres émissaires conquérants de la civilisation française, des légions d'admirateurs de Charles Fourier ou de Saint-Simon. Si le maréchal Bugeaud, boucher de la rue Transnômain et assassin par enfumades d'innombrables Algériens, participa à un banquet fouriériste, Paine peut bien servir de caution à l'exceptionnalisme américain.

Il n'en est pas, tant s'en faut, à sa première récupération. Son idéalisme lui a valu d'être identifié comme un libéral exemplaire, annonçant la démocratie des boutiquiers, lui qui inventa pourtant l'idée d'un revenu minimal, ou bien comme un révolutionnaire acceptable puisque victime de la Terreur, alors que ses adversaires faisaient de lui un Jacobin terroriste, déicide et récidive(4). Dans les clubs ouvriers du XIX^e siècle, des années après sa disparition à New York en 1909, son nom circulait toujours, on parlait encore de lui comme d'un contemporain, ses tracts étaient distribués, lus, débattus.

AUJOURD'HUI, à l'heure de toutes les inquiétudes, l'appel de Paine résonne encore, avec toute sa force, son souffle prométhéen et son optimisme démesuré. L'écrivain George Lippard, activiste socialiste, avait déclaré solennellement, dans ses *Legends of the American Revolution* (1847), que *Le Sens commun* était une œuvre qui survivrait à tous les traîtres, «*jusqu'à la fin des temps*». Il en va ainsi de la phrase lumineuse de Paine, car elle a l'évidence à laquelle seuls peuvent prétendre les énoncés vrais, et qui le resteront tant qu'existera une humanité qui lutte, par des moyens divers, contradictoires, incertains, contre la nécessité. «*Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire.*» Mais ils peuvent aussi, ajoute Paine, rebâtir autre chose.

(1) Marc Belissa, «*La révolution américaine en tant que non-modèle dans On Revolution*», dans Yannick Bosc et Emmauel Faye (sous la dir. de), *Hannah Arendt, la révolution et les droits de l'homme*, Kimé, Paris, 2019.

(2) Thomas Paine, *Le Sens commun. Common Sense*, présenté et traduit par Bernard Vincent, Aubier-Montaigne, Paris, 1983.

(3) John Alberger, «*Art. I. An oration delivered at the celebration in Philadelphia of the 106th anniversary of the birthday of Thomas Paine. Philadelphia, 1843*», *North American Review*, n° CXX, Boston, juillet 1843.

(4) Cf. Yannick Bosc, *La Terreur des droits de l'homme. Le républicanisme de Thomas Paine et le moment thermidorien*, Kimé, 2016.

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Le destin singulier de l'Espagne. – Courrier des lecteurs. – Psychose, par **PIERRE RIMBERT**.

PAGE 3 :

Le souffle de décembre 1995, par **FRÉDÉRIC LEBARON**.

PAGES 4 ET 5 :

Des châteaux de sable high-tech dans le désert saoudien, par **LISE TRIOLET**. – Réformes et poigne de fer (**L. T.**). – Jeux d'hiver sans neige (**L. T.**).

PAGE 6 :

La droite néerlandaise à qui perd gagne, par **MERIJN OUDENAMPSSEN**.

PAGE 7 :

Bientôt une route Trump dans le Caucase ?, par **JEAN RADVANYI**.

PAGE 8 :

Le pouvoir syrien conserve la carte russe, par **IGOR DELANOË**.

PAGE 9 :

Les États-Unis chez eux en Équateur ?, par **VINCENT ORTIZ**.



Décembre 2025

PAGE 22 :

Les amnésies de la vie politique française, par **ANNE-CÉCILE ROBERT**.

PAGE 23 :

Une seule solution, la résolution!, par **SUZY GAIDOZ ET P. R.** – L'ambition contrariée d'Enrico Berlinguer, par **ANTOINE SCHWARTZ**.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : «*Le Coup de grâce*», d'Ambrose Bierce, par **HUBERT PROLONGEAU**. – «*Brittany*», de Larissa Behrendt, par **CHRISTINE CHAUMEAU**. – Un pays en polyphonie, par **JEAN-ARNAL DÉRENS**. – Des vies en quête d'avenir, par **ROBINSON JOUSNI**. – Illuminations expérimentales, par **PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER**. – Grande Halle et petite cuisine, par **ULYSSE BARATIN**. – Algérie, les motifs d'une colonisation, par **AREZKI METREF**. – Dans les revues.

PAGE 27 :

La privatisation des imaginaires, par **EVELYNE PIEILLER**.